

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : De quelques problèmes de développement à long terme, par M. J. Tinbergen — Le commerce de transit au cours des dernières années — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

DE QUELQUES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME

par M. J. TINBERGEN,

Professeur à l'Ecole Néerlandaise des Hautes Etudes Economiques.

1. Le processus de développement économique à long terme suscite de plus en plus d'intérêt.

Tout d'abord, parce que l'opinion prend mieux conscience des possibilités de stabiliser la conjoncture, c'est-à-dire d'atténuer les fluctuations de courte durée. La recherche des méthodes de cette stabilisation a été la préoccupation majeure des années vingt et trente; à l'heure actuelle, les esprits sont moins inquiets à ce sujet et, dès lors, ils peuvent se reporter vers l'examen des mouvements à plus long terme. Ceci implique, il va de soi, la question suivante : peut-on s'attendre à une période comparable à celle qui a précédé 1914, c'est-à-dire à une conjoncture relativement moins heurtée qu'après 1919 ?

Comme la prise de conscience des phénomènes économiques est bien plus nette aujourd'hui qu'auparavant, on perçoit plus clairement la portée des échanges de vues qui ont lieu actuellement dans de larges milieux au sujet du développement à long terme.

En second lieu, les pays sous-développés se sont manifestés et ont posé leur problème. Eux aussi veulent bénéficier de cet accroissement de bien-être, qui a été si important dans les pays avancés.

Tous ceux qui se sont rendu compte que les économies et les complexes nationaux sont toujours plus solidaires, sentiront aussi qu'ils sont responsables de l'organisation plus harmonieuse de l'économie mondiale, de son évolution vers un système qui ne com-

porte plus de contrastes violents; ils auront compris que l'appel des régions sous-développées doit être entendu par les pays avancés.

2. Dans un certain sens, l'histoire se répète sans doute. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la plupart des économistes se sont déjà préoccupés du développement à long terme — Baumol nous le rappelle dans son « *Economic Dynamics* » (1). Mais leurs analyses apparaissent évidemment comme bien moins précises que celles que nous pouvons actuellement entreprendre, bien que leurs travaux témoignent souvent de vues pénétrantes. A présent, nous disposons de plus de données qu'alors et nous pouvons en profiter. Il ne s'agit d'ailleurs pas uniquement de pures spéculations intellectuelles, si intéressantes soient-elles. Mais nombre de décisions de portée pratique peuvent être prises à meilleur escient si nous sommes mieux informés des développements probables. On peut illustrer ceci par le cas des investissements dans les aéroports : pour les décider avec le moins de risque de gaspillage, il est souhaitable d'évaluer préalablement ce que sera le trafic aérien en 1970 par exemple. Ce principe vaut en fait pour tous les investissements de longue durée, qu'il s'agisse d'éléments de patrimoine matériels ou intellectuels. Pour ces derniers, nous pensons au

(1) W.J. Baumol, « *Economic Dynamics* », New-York 1951.

moyen qui permettrait de développer suffisamment l'enseignement : à savoir la formation de personnel enseignant. On pourrait donner bien d'autres exemples pour montrer l'utilité concrète des estimations concernant le développement à long terme.

Mais si l'on s'interroge plutôt sur les forces qui déterminent ce développement, on s'aperçoit vite qu'à bien des égards nos connaissances ne sont pas tellement plus vastes que celles de nos collègues du siècle passé.

Dans les pages suivantes, nous consacrerons notre attention à un certain nombre de questions qui se posent lorsqu'on examine le problème sous cet angle et qui n'ont pas encore reçu de réponse. Nous essayerons de les exposer dans un ordre logique que nous emprunterons à la méthode assez généralement admise d'évaluation du développement futur.

3. Comme point de départ, le plus souvent, on procède à une estimation du développement global de la population; on en déduit le mouvement de la population active. Ensuite, on évalue la productivité; on a donc les données qui permettent de supputer l'augmentation de la production totale. Celle-ci implique un certain élargissement des importations indispensables, d'où l'on déduit l'accroissement requis des exportations; importations et exportations sont prises au sens le plus large. Ces dernières estimations fournissent des indications quant aux conditions auxquelles doit répondre le niveau des prix et des coûts. Si l'on veut, en outre, sur la base de cette première enquête très globale des possibilités de développement, procéder à un examen plus détaillé par branche d'activité, il faut alors se préoccuper de l'affectation du revenu national dans le pays considéré aussi bien que dans les pays où il exporte. L'affectation du revenu dépend entre autres de la répartition du revenu national entre les diverses catégories de revenus.

Comme les phénomènes que nous venons d'énumérer brièvement sont reliés par diverses relations d'interdépendance, il n'est pas possible de procéder à leur analyse suivant un ordre d'une rigueur absolue. Il s'agit plutôt de liaisons synchrones qui, d'un point de vue purement scientifique, doivent être étudiées par la méthode mathématique. Mais nous ne procéderons pas à cette étude, cet exposé visant davantage à attirer l'attention sur les aspects économiques de ces corrélations. Nous ne pourrions donc éviter que l'ordre dans lequel nous aborderons les diverses questions soit quelque peu arbitraire.

Nous examinerons successivement :

- a) les facteurs qui conditionnent l'accroissement de la *productivité*;
- b) la possibilité de déterminer le *niveau optimum de l'épargne*;
- c) les facteurs qui régissent le développement des *exportations*;
- d) les tendances qui apparaissent dans la *répartition du revenu national*.

Cette série de sujets n'est cependant pas limitative des questions encore pendantes à propos du développement à long terme; il en est encore bien d'autres.

a) Les facteurs qui conditionnent l'accroissement de la productivité.

4. Si on l'envisage pour une période de plusieurs dizaines d'années, l'augmentation de la productivité est la synthèse de tous les éléments qui ont amené un accroissement du bien-être matériel au cours des cent cinquante dernières années. Si on fait abstraction des fluctuations d'année en année et des variations provoquées par les périodes de guerre, cette augmentation a été remarquablement régulière. Les graphiques établis à ce sujet par Colin Clark (1) montrent — en admettant qu'on résume au maximum les données — que l'accroissement annuel a été de 1,5 p.c. par heure de travail dans la plupart des pays avancés, jusqu'à la seconde guerre mondiale. A partir de cette constatation empirique, on a souvent procédé à des estimations du développement futur, sans se demander s'il s'agissait bien là d'une « constante » universelle.

5. Mais on peut tenter — et c'est évidemment plus sûr — de dégager les causes des différences qu'accuse la productivité à diverses périodes. L'étude des écarts qui se manifestent dans la productivité de divers pays à une même époque peut aussi apporter d'utiles enseignements. Après la seconde guerre mondiale, plus encore qu'auparavant, on s'est posé la question, lorsqu'on a constaté, par exemple, que la productivité des Etats-Unis était environ trois fois plus élevée que celle de l'Europe occidentale et peut-être cinq à dix fois plus élevée que celle des pays asiatiques. Nombre de recommandations de politique économique sont inspirées par les tentatives d'interpréter ces différences. C'est le cas aussi bien des aspirations à l'intégration européenne que des nombreuses mesures de portée limitée prises pour améliorer la productivité des entreprises. Dans tous ces cas, les facteurs qui sont admis comme influençant la productivité sont :

- 1) la dimension du marché;
- 2) l'intensité de la concurrence;
- 3) l'intérêt que la population porte à la mise en œuvre des moyens techniques et à ses résultats économiques;
- 4) le climat social, entre autres les relations entre les chefs d'entreprise et leurs subordonnés.

Allais a tenté de dégager la part qui revient à chacun de ces facteurs, en comparant différents pays et différentes périodes.

6. Cette liste n'est pas complète. A notre avis, il y manque le facteur le plus important : à savoir la *quantité de capital disponible par tête d'habitant*.

(1) Colin Clark, « The Economics of 1960 », London 1942.

Il faudrait également faire mention de l'ampleur de la recherche scientifique. Colin Clark déjà plaçait le facteur « capital » au premier rang, mais il a été quelque peu négligé dans les échanges de vues entre Américains et Européens. Si l'on prend ce facteur en considération, le miracle américain se révèle moins prodigieux, de même qu'apparaissent plus ténues les chances qu'à l'Europe d'égaliser les Etats-Unis, si elle compte exclusivement sur les autres facteurs. Si, au contraire, on s'efforce de parvenir à cette égalisation en accumulant plus de capitaux, le succès sera sans doute plus probable, mais il faudra nécessairement plus de temps. L'ampleur de l'épargne constitue donc le goulot d'étranglement et nous en reparlerons ci-après.

En raison de l'importance du facteur « quantité de capital disponible par tête », l'attention s'est fixée, au cours des dernières années, sur un élément que l'on appelle le « coefficient de capital » ou le « rapport capital-production » (capital-output ratio). Deux constatations ont contribué également à mettre cet élément en relief : on a remarqué que ce rapport a peu varié dans quelques pays (les Etats-Unis par exemple) au cours du siècle dernier et on a constaté également que ce rapport n'accusait pas d'écarts systématiques marqués de pays à pays, même lorsque ceux-ci avaient des structures très différentes. Il ne faut cependant pas interpréter ces deux observations de manière trop stricte ; ainsi, le coefficient de capital a varié entre 3 et 3,5 pour les Etats-Unis, tandis que pour d'autres pays les chiffres se situent entre 1,5 et 6 sans que les écarts soient très réguliers.

7. Faute de données suffisamment précises, les déterminantes de l'accroissement de la productivité ne sont pas encore connues avec précision. Cette incertitude se traduit, par exemple, par des divergences considérables dans les estimations qu'ont données divers experts de l'accroissement pour les cinq à dix années à venir. On s'accorde presque généralement à envisager un accroissement supérieur au taux annuel de 1,5 p.c. qui était admis comme normal antérieurement ; mais les taux estimés vont de 2,5 à 5 p.c. Ce dernier chiffre paraît très optimiste, car on peut se demander s'il est possible de tripler le rythme d'accroissement antérieur, même si des efforts sont sciemment faits dans cette direction.

Parmi les études consacrées aux facteurs de l'accroissement de la productivité, l'enquête de Verdoorn sur les différences entre les diverses branches d'activité (1) mérite d'être signalée, car elle utilise un matériel particulièrement abondant et fort précis. Verdoorn arrivait à la conclusion que l'accroissement absolu de la production d'une branche d'activité est aussi un facteur déterminant, vraisemblablement

parce que cet accroissement permet de récolter les fruits de l'organisation d'une production de masse (1).

8. Les travaux qui cherchent à expliquer l'accroissement de la productivité du travail ne contribuent pas seulement à formuler des prévisions, mais, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ils peuvent servir dans le concret à élaborer une politique économique bien appropriée. Si le facteur le plus important est la quantité de capital par tête, il faudra encourager l'épargne ; si c'est, par contre, l'intensité de la concurrence ou l'étendue du marché, on s'attachera plutôt soit à stimuler la concurrence, soit à réaliser, par exemple, l'intégration européenne.

b) Peut-on déterminer la marge d'épargne optimum ?

9. Personne ne niera que, d'une part, l'accumulation de biens de production dans une économie accroît la productivité et par conséquent le bien-être. Mais d'autre part, cette accumulation signifie qu'on épargne davantage, c'est-à-dire qu'on renonce à la consommation immédiate pour accroître la consommation future. Ces considérations nous amènent à nous demander quelle est la fraction optimum du revenu national qui doit être épargnée. Cette question n'est d'ailleurs pas purement académique. Alors qu'au dix-neuvième siècle, la formation de l'épargne résultait d'une multitude de décisions individuelles, actuellement, dans un nombre croissant de pays, l'autorité interfère dans le processus. En outre, de nos jours, la politique de l'Etat — politique fiscale et des dépenses — influence la formation de l'épargne beaucoup plus que précédemment.

Il est, dès lors, intéressant de savoir de quel pourcentage d'épargne il faut se rapprocher. Faut-il souhaiter que le pourcentage soit aujourd'hui de 10 à 15 p.c., comme ce fut le cas au cours du dix-neuvième siècle, ou bien seulement de quelques pourcent (comme entre les deux guerres), ou bien enfin de 30 p.c. environ, taux attribué à l'Union Soviétique ?

10. La réponse exige une analyse fouillée. Quelle définition de l'optimum faut-il adopter ici ? S'il s'agissait d'une formule générale, valable pour un individu, la plupart des économistes pourraient sans doute se mettre d'accord. L'épargne de cet individu doit être telle qu'il obtienne le maximum de « bien-être » total, présent et futur (c'est-à-dire la somme totale des « utilités » dont il jouit). Ce « bien-être » sera déterminé par la consommation totale — actuel-

(1) Voir par exemple P. J. Verdoorn, « Welke zijn de achtergronden en vooruitzichten van de economische integratie in Europa en welke gevolgen zou deze integratie hebben, met name voor de welvaart in Nederland ? », *Vereniging voor de Staathuishoudkunde, Praedviezen 1952*, en particulier l'annexe C.

(1) On s'est demandé si l'explication de la relation dégagée par Verdoorn n'était pas exactement l'inverse. C'est-à-dire que la réalité serait la suivante : les branches d'activité où la productivité aurait augmenté le plus fortement auraient pu développer leurs ventes plus que les autres, car elles auraient bénéficié d'un abaissement des prix relatif. Mais cet argument surestime sans doute le degré d'élasticité des prix.

le et future — qu'il pourra se permettre. Ce n'est cependant pas la somme, pour toutes les années, de ses consommations qu'il s'agit de rendre la plus élevée possible. Car deux autres facteurs doivent être pris en considération. Le premier, c'est que la consommation à venir a moins de signification pour chaque individu que la consommation présente : à celle-là, il applique une sorte d'« escompte psychologique ». Le second facteur, c'est que le bien-être à chaque moment pris séparément n'est pas proportionnel à la consommation de ce moment. La satisfaction s'accroît moins que proportionnellement à la consommation. On peut parler ici de la loi de l'utilité marginale décroissante de la consommation.

Lorsqu'il s'agit d'un groupe social dans son ensemble, on peut essayer de définir l'optimum par analogie au cas de l'individu. Mais une difficulté surgit parce que l'« escompte psychologique » appliqué à la consommation future et la diminution de l'utilité marginale d'une consommation accrue varient d'un individu à l'autre. Pour évaluer l'optimum pour tout un pays, on doit adopter une valeur moyenne pour chacun de ces deux coefficients; or, on ne connaît pas cette moyenne.

11. Ces considérations nous éclairent toutefois sur la structure du problème. Supposons qu'un pays dispose à un moment donné d'une marge d'épargne de 15 p.c. et demandons-nous si une majoration de 1 p.c. de ce coefficient serait recommandable. Avant de répondre, nous devons être conscients des *conséquences objectives* d'une telle décision. D'une part, il en résulterait essentiellement une diminution de 1 p.c. de la consommation au cours de l'année. D'autre part, le capital national et, partant, la production s'accroîtraient. Pour évaluer l'augmentation de la production, nous devrions recourir au coefficient de capital. Si celui-ci était égal à 3, l'accroissement du revenu national au cours de chacune des années suivantes correspondrait à 1/3 p.c. du revenu actuel. De cet accroissement — le pourcentage d'épargne étant de 16 p.c. — on consommerait 84 p.c., c'est-à-dire 0,28 p.c. du revenu national actuel. Si l'épargne se maintient à 16 p.c., il se produira donc un accroissement annuel progressif de la consommation. En principe, on peut donc supputer les conséquences d'une épargne supplémentaire de 1 p.c.

12. L'étape suivante consiste à *apprécier de façon plus approfondie ces conséquences*. Celles-ci dépendent, nous l'avons dit, de l'utilité marginale décroissante de la consommation et de l'« escompte psychologique ».

Pour le premier de ces deux éléments, l'auteur de ces lignes a essayé d'élaborer différentes hypothèses; leur exposé détaillé demanderait de trop longs développements. Une de ces hypothèses était qu'un accroissement en progression géométrique de la consommation n'entraînerait qu'un accroissement en progression arithmétique de l'utilité — un vieil

adage. Une autre hypothèse admet — comme l'a proposé Ramsay (1) — que l'utilité se heurte à un maximum absolu, que la consommation même la plus élevée ne peut dépasser. Au surplus, à cette hypothèse il fallait en ajouter une autre concernant la flexibilité de l'utilité marginale de la consommation. Cette flexibilité a été estimée en 1931 par Frisch (2) qui a trouvé un coefficient d'environ — 3,5 pour les familles ouvrières françaises et d'environ — 1 pour les familles ouvrières américaines.

Pour résoudre le problème que nous nous sommes posé, nous devons encore porter un jugement sur la grandeur de l'« escompte psychologique ». Doit-on admettre qu'il se situe au niveau du taux d'intérêt réel qui est la mesure du sacrifice consenti par l'emprunteur, sur le marché des capitaux, pour se procurer des biens actuels plutôt que futurs? Dans les pays développés, cet intérêt est faible; il se situe toujours en dessous de 10 p.c. On dit que les taux d'intérêt consentis dans des pays sous-développés s'élèveraient jusqu'à 30 p.c. pour certaines transactions de crédit particulières; mais ces taux ne se rencontrent pratiquement pas en Europe occidentale. Il est donc malaisé d'opérer un choix précis; les hypothèses à faire seront donc nécessairement divergentes.

13. Qu'on nous permette d'exposer le problème en formules à l'intention des lecteurs habitués au raisonnement mathématique. Soit un revenu initial Y_0 et un coefficient de capital K . Il faut déterminer quelle part c de ce revenu doit être épargnée, maintenant et dans l'avenir, pour rendre maxima l'utilité totale U de la consommation présente et future. Cette utilité ou satisfaction peut être représentée alternativement par deux formules qui s'énoncent respectivement comme suit :

$$\text{(Cas a) } U_a = \int_0^{\infty} \frac{\log C_t}{(1+m)^t} dt$$

et

$$\text{(Cas b) } U_b = v_0 \int_0^{\infty} \left(1 - \frac{C_0}{C_t^F - 1} \right) \frac{dt}{(1+m)^t}$$

Dans ces formules, les autres symboles représentent respectivement :

C_t : la consommation pendant la période t ;

m : l'escompte psychologique;

F : la flexibilité de la valeur marginale de la consommation;

v_0 : l'utilité maxima possible du point de vue psychologique.

Il apparaît que le maximum est atteint si l'on prend, dans le cas a :

$$c = mK$$

et dans le cas b :

$$c = \frac{F + mK - 1}{F}$$

Ces deux résultats concordent si l'on prend $F = 1$, c'est-à-dire la valeur trouvée par Frisch pour les familles ouvrières américaines. On obtiendra une valeur plus élevée pour le second résultat si $F > 1$, comme c'est le cas dans les pays plus pauvres.

(1) F. P. Ramsay, « A Mathematical Theory of Saving », *Economic Journal*, XXXVIII (1928), p. 543.

(2) R. Frisch, « Statistical Confluence Analysis by Means of Complete Regression Systems », *Universitetets Økonomiske Institut*, Publ. n° 5, Oslo 1934, p. 147 sq.

14. Les calculs ci-dessus — qui seront publiés par ailleurs — montrent que les pourcentages d'épargne généralement observés dans les pays occidentaux sont inférieurs à la plupart des pourcentages théoriques que l'on trouve pour l'optimum. Cette différence peut être interprétée de trois manières. On peut simplement dire qu'il faut épargner davantage. Ou on peut supposer — deuxième interprétation — que l'escompte psychologique de la plupart des individus se situe nettement au-dessus de 10 p.c.; pour expliquer les épargnes effectives, on devrait alors admettre que le taux est de 25 p.c. Une troisième solution est de mettre en doute la valeur du coefficient de capital dont on se sert généralement et sur base duquel on a procédé ci-dessus à une estimation des résultats de l'épargne. On pourrait faire remarquer que le calcul de ce coefficient suppose que toute l'expansion de la production observée dans le passé est due à l'accumulation de biens de production; or, on pourrait tout aussi bien supposer qu'une partie de cette expansion a été obtenue grâce au progrès technique et à l'amélioration de l'organisation et que par conséquent nos calculs ne valent que si ces derniers facteurs accompagnent automatiquement toute progression ultérieure du stock de biens de production.

Pour conclure cet examen du coefficient optimum d'épargne, nous dirons que certains indices donnent à penser que nos épargnes sont inférieures à l'optimum, mais que, par ailleurs, pour se prononcer avec certitude, il serait souhaitable d'étendre les recherches dans cette direction. En effectuant les calculs dont il a été fait mention ci-dessus, l'auteur de ces lignes n'a d'autre intention que de susciter un nouvel effort d'investigation plus complète dans ce domaine peu étudié.

c) Les facteurs qui régissent le développement des exportations.

15. Lorsque nous avons esquissé la méthode qui est suivie pour évaluer le développement à long terme, nous n'avons accordé aux exportations qu'un rôle secondaire; c'est essentiellement vrai si on considère le monde dans son ensemble. Il en va tout autrement pour un pays pris isolément. S'il éprouve des difficultés à exporter, pour quelque raison que ce soit, son développement en sera ralenti: ou bien il faudra limiter dans la même mesure les importations, ce qui peut affecter la production, ou bien il faudra abaisser les prix des produits exportables, ce qui diminuera aussi l'expansion du revenu national. C'est pour cette raison que le Centraal Planbureau de La Haye (1), lorsqu'il a examiné les perspectives d'avenir de l'économie néerlandaise, s'est attaché à l'étude des possibilités de développement des exportations.

(1) Centraal Planbureau (P. J. Verdoorn en C. A. van den Beld), « Een verkenning der economische toekomstmogelijkheden van Nederland, 1950-1970 », 's-Gravenhage 1955.

Pour prédire l'évolution, en courtes périodes, des exportations d'un pays pris isolément, on part le plus souvent de la conception que ses ventes à l'étranger dépendent surtout des mouvements

- 1) des revenus dans les pays qui constituent ses débouchés;
- 2) des prix des produits exportables; et
- 3) des prix pratiqués par les pays concurrents pour les mêmes produits.

16. Dans nombre de cas concrets, on peut expliquer les fluctuations à court terme des exportations en fonction d'élasticités au revenu et aux prix, qui sont relativement modérées. Les élasticités au revenu sont, en moyenne, de 1 environ; en effet, si on considère l'ensemble de tous les biens, l'accroissement de la demande est proportionnel à celui des revenus. Quant aux élasticités aux prix, à court terme, elles semblent atteindre le plus souvent les coefficients 1 ou 2, soit un niveau bien inférieur à celui qu'on a supposé pendant longtemps (1). La question que nous venons d'évoquer a fait l'objet de certaines controverses entre les différents spécialistes qui en ont abordé l'étude. Mais on ne nous a pas encore apporté de preuves qui nous aient convaincu que les élasticités à court terme fussent de beaucoup supérieures à celles que nous admettons.

Par contre, on est beaucoup mieux informé de l'importance des élasticités aux prix qui s'observent au cours de processus d'adaptation s'étendant sur plusieurs années. MacDougall (2) a montré qu'il était plausible d'admettre des élasticités d'environ 4 ou 5.

17. Si l'on veut donc se représenter quelle pourra être l'évolution des exportations à long terme, on peut procéder en évaluant d'une part le développement des revenus dans les pays qui offrent des débouchés et en examinant d'autre part si les prix des exportations nationales se comporteront différemment de ceux des pays concurrents. Si c'est le cas, on peut estimer les effets de ce comportement à l'aide des élasticités trouvées par MacDougall.

Toutefois, on négligerait un élément important qui soulève de nouveaux problèmes; ceux-ci figurent parmi les questions non résolues qui font l'objet de cet exposé. Ce qu'on négligerait, c'est la possibilité d'un changement, à long terme, dans la composition des biens exportés, soit que de nouveaux produits viennent s'ajouter à l'assortiment actuel, soit que certains éléments de celui-ci puissent être livrés en plus grandes quantités. La théorie économique n'a pas suffisamment étudié ce facteur que nous venons

(1) Souvent, on raisonne comme suit. Si un petit pays abaisse ses prix, il peut exporter plus qu'auparavant, profitant de la dimension du marché mondial. On en déduit que l'élasticité est probablement de 5 à 10; vers 1930 en particulier, on a pensé que de semblables baisses seraient susceptibles de réduire considérablement le chômage.

(2) G.D.A. MacDougall, « British and American Exports: A Study suggested by the Theory of Comparative Costs », *Economic Journal*, LXI (1951) p. 697 and LXII (1952) p. 487.

d'introduire; il revêt néanmoins une importance directe dans la réalité. Toute notre théorie de la demande est basée sur l'hypothèse que le demandeur sait quels sont ses fournisseurs possibles et connaît les quantités qu'ils peuvent lui procurer. Dès lors, il compare les prix et les qualités de leurs produits et il décide en fonction des achats qu'il envisage. Si un fournisseur veut vendre davantage, il doit abaisser son prix ou améliorer sa qualité. La théorie ne se préoccupe pas des changements qui peuvent survenir dans la liste et dans la capacité des fournisseurs possibles. De tels changements interviendront cependant, si de nouveaux produits sont offerts ou si les fournisseurs élargissent leur capacité de production.

18. On peut illustrer l'importance de pareille évolution en rappelant la transformation qui s'est effectivement opérée dans le commerce international de machines. Aux environs de 1870, l'Angleterre était le vendeur le plus important et beaucoup de pays se fournissaient en machines principalement chez elle. Aux environs de 1930, les Etats-Unis et l'Allemagne l'emportaient sur l'Angleterre. Pour se tailler une place sur le marché mondial, ces pays ont-ils dû consentir des concessions considérables de prix? Les faits ne le démontrent pas (1). Il est plus vraisemblable que les Etats-Unis et l'Allemagne ont été progressivement connus comme fournisseurs possibles. En 1870, les industriels du monde entier trouvaient dans leur courrier principalement des offres anglaises tandis que, en 1930, c'étaient les réclames américaines et allemandes qui étaient les plus nombreuses.

Ceci signifie que lorsqu'on envisage une période assez longue, l'offre peut être une déterminante importante de la demande. Un petit pays qui prend le risque d'augmenter sa production parviendra à la longue — sous certaines conditions — à vendre ce surplus de biens. Alors qu'en courte période l'offre est fonction de la demande — ce sont les commandes qui déterminent ce qui sera produit —, il semble que, à plus long terme, pour un petit pays, le phénomène inverse se produise dans une certaine mesure. Cette observation n'est valable que sous certaines conditions, ainsi que nous l'avons déjà souligné. La qualité des produits doit répondre à certaines exigences. Par conséquent, il est particulièrement difficile de tenir compte, dans les prévisions qu'on élabore, de cette « autonomie limitée de l'offre »; il serait cependant erroné de la négliger tout à fait.

d) Les tendances dans la répartition du revenu national.

19. Ainsi qu'on l'a déjà noté, la répartition du revenu national détermine son utilisation : par là, il faut entendre non seulement l'affectation du revenu à

(1) Voir *League of Nations*, « Industrialization and Foreign Trade », Genève 1945.

des fins de consommation ou d'épargne, mais aussi la subdivision de la demande entre biens de première nécessité et biens de luxe (quelle que soit la démarcation que l'on trace entre ces deux catégories). La façon dont se répartit le revenu national doit donc être prise en considération lorsqu'on cherche à prévoir le développement à long terme. C'est, en outre, une question qui intéresse au premier chef les individus et, en fait, elle constitue sans doute un des problèmes politiques les plus importants de notre temps, par ses rapports avec les questions sociales en général.

20. L'étude de ce problème révèle, dès l'abord, la stabilité remarquable du pourcentage du revenu national attribué au « travail », de quelque manière qu'on définisse ce concept. Le statisticien anglais bien connu Bowley (1) a signalé cette constance il y a longtemps déjà. Le pourcentage du revenu qui revient aux travailleurs — la définition qu'il en donne est large puisqu'elle couvre également les petits indépendants — était voisin de 75 p.c. aux environs de 1870 et en 1924 également. Des données puisées dans quelques autres pays renforcent à première vue cette impression. Mais les chiffres relatifs aux Etats-Unis et à l'Allemagne indiquent une autre tendance, à savoir une augmentation de la part revenant au travail. En outre, les observations de Bowley ne sont pas absolument confirmées par les données de la répartition du revenu par classes de revenu. A ce sujet, nous pouvons faire appel à ce qu'on a appelé la « constante de Pareto ». Pour autant qu'on dispose d'indications en la matière — elles sont nombreuses mais pas toujours très bonnes —, la répartition du revenu national — avant prélèvement fiscal — a présenté graduellement moins d'inégalités au cours du siècle dernier (2). Les deux tendances que nous venons d'indiquer ne sont pas nécessairement contradictoires. Il est possible qu'à l'intérieur de chacun des groupes pris séparément — celui des ouvriers et celui des indépendants —, l'inégalité ait diminué, mais que la répartition entre les deux groupes ne se soit pas modifiée pour autant. C'est à peu près ce que l'on observe aux Pays-Bas, par exemple, quand on compare les années 1938 et 1950-1955.

21. Mais, dans cette étude du degré d'égalité de la répartition, il faut encore tenir compte d'une autre contingence. L'importance numérique des deux groupes — ouvriers et indépendants — n'a pas varié dans la même proportion. L'apport le plus précis sur cet aspect de la question est fourni par le travail récent de Phelps Brown et Hart (3). Après l'examen

(1) A. L. Bowley, « Wages and Income in the United Kingdom since 1860 ».

(2) Voir aussi J. Tinbergen, « Redelijke Inkomensverdeling », Haarlem 1953.

(3) E.H. Phelps Brown and P.E. Hart, « The Share of Wages in National Income », *Economic Journal*, LXII (1952) p. 253.

de toutes les données disponibles, ces auteurs en viennent à la conclusion qu'en Grande-Bretagne le revenu par tête d'ouvrier s'est accru, depuis 1870, dans une proportion plus forte (d'environ 20 p.c.) que le revenu de la population totale.

22. Tout bien considéré, on peut conclure qu'on ne commettra pas d'erreur grave dans les prévisions du développement économique pour les cinq ou dix prochaines années, si l'on adopte l'hypothèse que les parts respectives des ouvriers et des indépendants dans le revenu national resteront inchangées, bien que cette hypothèse soit moins vraisemblable aujourd'hui qu'auparavant. Le problème de la répartition est examiné actuellement avec beaucoup plus d'attention. Sur le plan social, on souhaite de plus en plus voir diminuer les contrastes existants; des moyens techniques et économiques permettent d'y remédier. Nous pensons notamment à une formation plus poussée pour toutes les couches de la population; ce progrès n'aurait pas seulement un effet direct en augmentant les revenus de ceux qui bénéficieraient de cette instruction; indirectement, elle entraînerait une diminution de la pression sur les salaires des non-qualifiés, car la concurrence entre eux s'affaiblirait. Nous pensons aussi qu'une extension du rôle du secteur public dans la vie économique contribuerait à réaliser l'objectif. Ajoutons encore que le prélèvement fiscal concourt également à diminuer l'inégalité dans la répartition « secondaire » des revenus : c'est-à-dire la répartition après prélèvement fiscal et affectation du produit de celui-ci. Si on estime grossièrement la valeur de la constante de Pareto pour les revenus tels qu'ils s'établissent après déduction des impôts directs, on trouve un chiffre plus élevé d'environ 0,2 à celui que donne la répartition primaire. Pour les Pays-Bas, les calculs de Vos et Wijnmaalen (1) ont abouti à des chiffres intéressants en ce qui concerne la redistribution.

23. Mais, en ce domaine, on n'a pas encore pu prendre une perspective d'ensemble cohérente des vues que l'on a sur la demande des différents facteurs de production (sous la forme de travail, sol et capital), sur leur offre et sur la mesure dans laquelle on peut influencer cette offre par des techniques dont nous avons fait mention : formation professionnelle, prélèvement fiscal et prévoyance sociale. Un grand nombre d'enquêtes détaillées se sont consacrées spécialement à la demande et à l'offre de travail. Mentionnons en particulier la méthode de la classification

du travail (1) : elle montre dans quelle mesure l'exercice de fonctions spécifiques dans le processus de production exige un ensemble d'aptitudes particulières. A côté de cela, un nombre croissant de tests psychotechniques ont été mis au point et appliqués à des échantillons de la population de différents pays. En outre, on analyse de plus en plus les résultats obtenus par les différentes formes d'enseignement et d'éducation. La possibilité se fait jour de coordonner toutes ces données dispersées, de les rendre comparables pour parvenir à la longue à élaborer un « modèle » réaliste de la formation et de la répartition des revenus.

24. Pour conclure ces quelques considérations sur les problèmes de développement à long terme encore à résoudre, nous soulignerons que l'étude scientifique de ceux-ci nécessite quantité de données d'un autre ordre que celles qui sont actuellement disponibles. Et notamment de données « qualitatives » qui sont encore plus nécessaires ici que pour l'étude des fluctuations à court terme. L'étude des facteurs qui déterminent la productivité fait appel à la connaissance du « climat » économique et social et à l'appréciation des effets de la « recherche » scientifique. Quand on cherche à mesurer le taux d'épargne optimum, il faut être informé du « taux d'escompte psychologique » et de la flexibilité de l'utilité marginale. Pour anticiper l'évolution des exportations, il est intéressant d'être renseigné sur l'apparition de nouveaux produits et sur la qualité relative des produits des différents pays. Enfin, pour préfigurer la répartition future des revenus, il faut recourir à diverses indications sur la classification du travail et les effets de l'éducation professionnelle. Pour la plus grande part, cette documentation n'existe que depuis les toutes dernières années et souvent elle présente de sérieuses lacunes. Encore, les exemples que nous venons de citer ne représentent-ils qu'une petite partie du matériel qu'il faudrait rassembler pour forger un instrument d'investigation complet. Ces considérations mettent en lumière — et c'est par là que nous concluons — l'opportunité d'élaborer un vaste programme pour l'observation des phénomènes économiques et sociaux. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on en récoltera les fruits, comme c'est souvent le cas dans le travail scientifique. Mais, même dans une activité aussi concrète que celle des gouvernants, n'est-il pas vrai que « gouverner c'est prévoir » ?

(1) Ir. H. Vos en J. C. Wijnmaalen, « Overheidswerkzaamheid, overheidsfinanciën en inkomensverdeling » in *De Nederlandse volkshuishouding tussen twee wereldoorlogen*, VII.

(1) En Belgique, un travail important a été réalisé dans ce domaine par L. Dor; voir par exemple « Salaires, aptitudes et rendement », *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales* 18 (1952) p. 3.

LE COMMERCE DE TRANSIT AU COURS DES DERNIERES ANNEES

CHAPITRE I.

LE TRANSIT TOTAL

Le transit constitue pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise une source importante de revenus. Il alimente l'activité de nombreux services dans les domaines des transports, des banques et des assurances. Ce qu'on qualifie de transit recouvre en fait deux sortes d'opérations, dont les effets sur l'économie belgo-luxembourgeoise sont fort différents.

Il s'agit en premier lieu du trafic de marchandises de provenance étrangère qui traversent le territoire de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, soit directement, soit en passant par les entrepôts sous régime de douane. Dans ce cas, le pays transitaire offre ses services de transport et souvent d'assurance. Ces opérations sont appelées transit réel ou physique.

En second lieu, il y a le transit financier. Le pays transitaire intervient dans le paiement de la marchandise sans que celle-ci passe nécessairement sur son territoire. Les raisons de ces interventions sont multiples; on en citera quelques-unes à titre d'exemple. Les négociants peuvent faire appel à un pays tiers pour financer l'opération de transit parce qu'il dispose d'un marché spécialisé, parce que les conditions de crédit y sont favorables ou souples. Dans d'autres cas, le fait qu'une place financière est spécialisée dans le crédit d'acceptations bancaires sur telle ou telle marchandise jouera un rôle déterminant. Depuis la seconde guerre mondiale, la réglementation des changes donna une importance nouvelle au transit financier, car celui-ci offrait la seule possibilité de nouer et d'entretenir certaines relations commerciales qui ne pouvaient se faire directement entre deux pays déterminés. Certaines monnaies ont atteint un degré de convertibilité plus élevé que d'autres devises; elles sont pour cette raison plus fréquemment utilisées dans les opérations d'arbitrage.

1. Les conditions géographiques et économiques favorables au commerce de transit de l'U.E.B.L.

La situation géographique de la Belgique et du Luxembourg les prédestinait à jouer un rôle actif en matière de transit. Ils sont situés au croisement des routes commerciales les plus fréquentées d'Europe, celles reliant les bassins industriels de la Ruhr, de la Lorraine, du Nord de la France et du Royaume-Uni. Le passage à travers les deux pays est rendu parti-

culièrement aisé par l'existence d'un réseau très diversifié de voies de communication. De tous temps, les autorités ont veillé à assurer le développement des voies navigables et des chemins de fer qui sont les plus denses de l'Europe, et dernièrement elles se sont attachées à tracer des routes modernes en vue de répondre à l'extension rapide du trafic routier de marchandises.

Ces conditions favorables ont entraîné une intensification du transit terrestre, aussi bien des marchandises pondéreuses que des messageries. Ce trafic concerne en ordre principal les échanges franco-allemands et, dans une moindre mesure, franco-néerlandais. Le redressement économique de l'Allemagne Fédérale et l'instauration d'un marché commun européen pour le charbon et l'acier ont provoqué un accroissement du transit par la Belgique entre l'Allemagne et la France. Le commerce franco-néerlandais de produits agricoles et de combustibles a également pris plus d'importance ces dernières années. Il convient de noter aussi le trafic entre le Royaume-Uni et plusieurs pays du continent. Il porte spécialement sur des marchandises périssables de grande valeur, qui doivent être transportées rapidement et qui exigent par conséquent le concours de services spécialisés, par exemple des wagons isothermiques, un service commercial spécial pour le transbordement de denrées, notamment à Zeebrugge.

La Belgique doit également sa vocation de transitaire au port d'Anvers. Celui-ci se trouve au débouché des deux bassins de l'Escaut et du Rhin, qui sont très peuplés et fortement industrialisés. De plus, Anvers est plus proche des principales agglomérations et régions industrielles que Rotterdam, Dunkerque et Hambourg. Etant le point de convergence des routes continentales et maritimes, son port était appelé à devenir le point de transbordement des matières premières et des denrées destinées à couvrir les besoins des populations et des industries du nord-ouest de l'Europe, ainsi que des produits manufacturés, expédiés vers les pays d'outre-mer. Le transit maritime constitue dès lors une activité importante de la Belgique, qu'elle a su développer par la multiplication des services indispensables au trafic maritime: les assurances, les bourses de frets, les maisons d'expédition.

Le port d'Anvers attire un important transit, car il possède de nombreux avantages sur ses concurrents. Il est à la fois un port fluvial et ferroviaire. Il peut par conséquent transborder les marchandises pondéreuses qui sont transportées par eau et les

messageries qui sont acheminées par chemin de fer. Ainsi, Anvers expédie par eau les minerais, le charbon, les céréales et les produits pétroliers à l'intérieur de l'hinterland et reçoit par fer les machines, les produits sidérurgiques, les produits manufacturés destinés à l'exportation. Rotterdam, son principal concurrent, est, en revanche, plutôt un port fluvial, spécialisé dans le transbordement de produits pondéreux en provenance ou à destination des industries situées dans la région rhénane. Il a réussi cependant à développer au cours des dernières années un important transit par la route. Par suite de cette évolution, le trafic des messageries gagne rapidement en importance dans le port néerlandais. Dunkerque est un port ferroviaire, desservant le nord et le nord-est de la France.

Entre ces trois ports concurrents, il existe par conséquent une certaine spécialisation du trafic, qui détermine la nature et l'importance de leurs opérations de transit. Anvers transite les produits sidérurgiques des industries lorraines, la potasse d'Alsace, des messageries en provenance ou à destination de la Suisse, de l'Autriche; il expédie vers le nord de la France des matières premières nécessaires à l'approvisionnement des industries de la région de Lille et de Valenciennes. Toutefois, le trafic le plus important se fait avec la Ruhr. Anvers reçoit par chemin de fer les produits manufacturés et les machines et par eau les charbons rhénans; il envoie par eau les minerais et les bois et par fer les marchandises dont l'acheminement doit être rapide, notamment les céréales et autres denrées.

La situation géographique et les avantages naturels constituent les conditions fondamentales d'un commerce de transit. Les Etats sont cependant à même de modifier, à leur profit, ces courants commerciaux. A cet effet, ils consentent des rabais importants sur les péages exigés lors de l'utilisation des installations portuaires et ils adoptent des tarifs spéciaux pour le transport de marchandises. Ainsi, les chemins de fer belges, français, néerlandais et allemands ont multiplié les tarifs spéciaux en faisant des distinctions suivant la nature, la provenance ou la destination des produits transportés, en vue d'attirer le trafic de marchandises en transit. Il en résulta une concurrence artificielle qui eut pour effet d'abaisser le prix du transport bien au-dessous de son coût réel et de provoquer de brusques déplacements dans les courants d'échanges.

Aussi de nombreux efforts sont faits pour coordonner la politique en matière de transports, dans le cadre de la conférence internationale des Ministres des Transports. L'intervention la plus importante dans le domaine de l'harmonisation des conditions de transport est celle de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Celle-ci a supprimé, pour les transports de produits charbonniers et sidérurgiques à l'intérieur de la Communauté, de nombreux tarifs qui faussaient le libre jeu de la concurrence. De plus, elle est parvenue à harmoniser les prix des transports ferroviaires pour

les mêmes produits et elle procède à l'heure actuelle à l'harmonisation des prix de transport routier et à celle des frets fluviaux, de concert avec le Conseil des Ministres des Transports de la Conférence Européenne des Ministres des Transports. Les mesures prises et les décisions à venir ne manqueront pas d'exercer des répercussions profondes sur le transit, étant donné l'importance des produits charbonniers et sidérurgiques dans ce trafic.

2. La réglementation du transit.

Les gouvernements ont de tout temps réglementé le transit de marchandises à travers leur territoire. Les limitations au transit physique ne tiennent pas à des considérations économiques, mais au respect des règlements relatifs à la sécurité des transports et à l'interdiction du commerce de certains produits stratégiques.

Les opérations triangulaires sur marchandises qui constituent le transit financier, ont fait l'objet de restrictions depuis l'instauration du contrôle des changes dans la plupart des pays. Elles donnent lieu à des arbitrages de devises qui peuvent détériorer la qualité des réserves de change d'un pays ou énerver l'exécution de certains accords commerciaux et de paiement. C'est à l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change qu'incombe dans l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise le soin de surveiller les opérations de transit, dans le cadre de la mission que lui a confiée l'arrêté royal du 6 octobre 1944 relatif au contrôle des changes.

La réglementation du change de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise ayant toujours été animée d'un esprit très libéral, les opérations de transit sont traitées par l'Institut du Change de manière à promouvoir au maximum l'activité commerciale.

Il subsiste néanmoins certaines restrictions. Les premières sont d'ordre économique. Elles ont pour objet de veiller au respect des contingents limitatifs, imposés en vertu de certains arrangements internationaux. C'est ainsi que, conformément aux engagements pris vis-à-vis des Pays-Bas dans le cadre de Benelux, l'U.E.B.L. doit s'opposer à la vente en transit de certaines marchandises achetées aux Pays-Bas.

Les secondes sont d'ordre financier. Elles ont pour but d'éviter une détérioration des réserves de change de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. C'est pourquoi des opérations de transit ne sont en principe admises que si elles répondent aux conditions suivantes. Elles doivent en premier lieu avoir pour résultat final de compenser la sortie en une devise par une rentrée en une autre monnaie de convertibilité équivalente ou supérieure à la première. Le transit de produits payés en devises convertibles, notamment en dollars, n'est autorisé qu'en cas de revente contre une monnaie également convertible. En second lieu, elles ne peuvent avoir pour

effet d'accentuer l'accumulation de créances de l'U.E.B.L. soit dans le cadre de l'U.E.P., soit dans celui des accords de paiement bilatéraux. Ainsi la revente à des pays membres de l'U.E.P. de marchandises achetées en dehors de cette zone monétaire est généralement refusée. En revanche, le transit entre les pays membres de l'U.E.P. est autorisé. Dans le cas des Etats à accords bilatéraux, on estime que les crédits consentis par la Belgique aux pays manquant chroniquement de francs belges, doivent servir à l'achat de produits belges et luxembourgeois et à l'exécution des accords commerciaux.

L'application de ces principes a fort varié durant ces cinq dernières années, suivant l'évolution des balances des comptes entre l'U.E.B.L. et ses partenaires commerciaux. En 1950 et 1951, les déséquilibres dans les balances des paiements avaient provoqué un resserrement du contrôle. Le rétablissement d'un meilleur équilibre dans les paiements internationaux, les progrès réalisés dans la multilatéralisation des échanges à l'intérieur de l'U.E.P. par l'extension de l'arbitrage sur devises, et l'abandon du bilatéralisme par un nombre croissant de pays ont amené une libération du transit. A l'heure actuelle, les opérations de transit entrant dans les catégories énumérées ci-après peuvent même, sous certaines conditions, être réalisées sans l'accord préalable de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change :

1) les transits comportant un achat et une vente réglés en monnaies convertibles;

2) les transits comportant un achat en monnaies U.E.P. et une vente en monnaies convertibles ou U.E.P.;

3) les transits comportant un achat en francs belges « sans accord » ou « bilatéral » et une vente en monnaies convertibles ou francs belges « sans accord »;

4) les transits comportant un achat en francs belges à verser en compte « sans accord » ouvert au nom de banques établies en Argentine ou au Brésil et une vente en monnaies convertibles ou U.E.P. ou francs belges « sans accord ».

Il suffit que les transitaires souscrivent une « formule de transit » (modèle T) et la fassent viser par leur banquier.

D'autre part, lorsqu'on lui soumet des opérations de transit qui rencontrent l'une des restrictions citées ci-dessus, l'Institut du Change s'efforce de trouver avec le transitaire des modalités de paiements qui neutralisent l'effet défavorable que pourrait avoir l'opération de transit telle qu'elle a été envisagée par le transitaire.

3. Les recettes de transit.

L'analyse financière du transit se heurte à certaines difficultés statistiques sur lesquelles il faut préalablement attirer l'attention.

Ainsi qu'il a déjà été exposé ci-dessus, les opéra-

tions de transit se répartissent en deux catégories : le transit physique ou réel et le transit financier.

En ce qui concerne le *transit réel*, si on dispose de données détaillées quant à son volume, les statistiques en valeur n'existent que pour les années d'avant-guerre.

Quant à l'estimation du *transit financier*, on peut se baser sur les données de la balance des paiements. Celles-ci concernent tous les paiements et recettes découlant du transit effectué au cours d'une année déterminée; il s'agit donc, d'une part, des règlements de la partie du transit physique qui a nécessité un achat et une vente séparés par le transitaire belge et, d'autre part, des règlements d'opérations triangulaires où l'intermédiaire belge n'intervient que dans les paiements.

Ainsi que nous l'avons déjà souligné dans un article précédent de ce *Bulletin* (1), toutes les opérations de transit ne sont pas reprises dans la balance des paiements. L'achat de produits au Congo belge pour compte de pays tiers n'est pas compris dans les dépenses, ni la vente correspondante dans les recettes. Seules les recettes de l'intermédiaire belge, c'est-à-dire son bénéfice et ses débours en francs belges, sont prises en considération. Dans le cas de l'opération inverse, achat de produits dans un pays étranger s'accompagnant d'une vente au Congo, l'opération principale ne figure pas davantage dans la balance des paiements, mais les recettes nettes du transitaire belge sont portées en déduction des dépenses. Finalement l'insuffisance des résultats globaux des recettes et dépenses n'exerce donc aucune influence sur les soldes, qui représentent réellement les recettes nettes découlant du commerce de transit, perçues par les intermédiaires belges.

Tableau I.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. pour les opérations de transit (En milliards de francs belges)

Source : Balance des paiements.

Année	Transit			Solde global des opérations sur produits, transit inclus
	Recettes	Dépenses	Solde	
1950	5,9	4,3	+ 1,6	- 4,7
1951	7,5	4,6	+ 2,9	+ 19,1
1952	6,9	5,5	+ 1,4	+ 11,6
1953	5,7	4,2	+ 1,5	+ 1,9
1954	7,4	5,7	+ 1,7	- 2,6
1955	7,3	5,9	+ 1,4	+ 8,1

Le solde des paiements intervenus à la suite d'opérations de transit varie d'année en année, mais dans une mesure moindre que le solde global des

(1) « La balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1955 », *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, juin 1956.

transactions commerciales : ce dernier est influencé principalement par les paiements relatifs aux importations, aux exportations et aux opérations de travail à façon. Comparées à ceux-ci, les opérations d'arbitrage constituent une source de recettes plus stable. Il est vrai que les recettes globales du transit sont plus ou moins liées au cours général de l'activité économique, mais comme les dépenses augmentent ou diminuent généralement dans la même mesure que les recettes, les revenus annuels nets en francs belges restent du même ordre de grandeur. L'année

1951 constitue cependant une exception; au cours de celle-ci, les marges bénéficiaires avaient été sensiblement plus importantes que d'habitude. De même, en 1955, les recettes du commerce de transit n'ont guère augmenté par rapport à l'année précédente, contrairement aux dépenses.

En ce qui concerne les balances partielles, ce sont les mouvements des paiements avec la zone U.E.P. et avec la zone dollar — qui constituent la presque totalité du solde des opérations de transit — qui retiendront spécialement notre attention.

Tableau II.

Opérations de transit avec l'U.E.P. et la zone dollar

(En millions de francs)

Source : Balance des paiements.

Année	U.E.P.				Zone dollar			
	Recettes	Dépenses	Solde	Solde global des opérations sur produits	Recettes	Dépenses	Solde	Solde global des opérations sur produits
1950	3.557	2.956	+ 601	+ 4.788	1.241	589	+ 652	- 7.822
1951	5.220	2.778	+ 2.442	+27.406	1.902	1.166	+ 736	- 9.722
1952	4.075	3.724	+ 351	+15.564	2.620	1.693	+ 927	- 6.804
1953	3.795	2.984	+ 811	- 3.241	1.601	1.087	+ 514	+ 3.117
1954	5.248	4.194	+ 1.054	- 3.589	1.602	1.140	+ 462	- 2.745
1955	4.652	4.178	+ 474	+ 5.254	2.285	1.516	+ 769	- 243

Il appert des balances publiées ci-dessus que l'évolution de la balance globale du transit est essentiellement déterminée par les opérations avec l'U.E.P. C'est ainsi que la diminution sensible du solde global des opérations de transit de 1951 à 1952 est imputable aux mesures de réglementation des changes prises pour enrayer l'accroissement exceptionnellement élevé du solde créditeur de la Belgique à l'U.E.P. Ces mesures ont un effet beaucoup plus direct sur le commerce de transit que sur les transactions sur marchandises en général, précisément parce que les opérations de transit couvrent partiellement des opérations d'arbitrage. En 1954 également, le transit — aussi bien réel que financier — avec les pays membres de l'U.E.P. a été à l'origine du boni important des règlements de transit en général.

Le solde des opérations sur marchandises n'évolue aucunement dans un sens identique à celui des opérations de transit; cependant, ce dernier n'est, dans la balance avec la zone dollar, nullement négligeable; il constitue en effet une source permanente de rentrées de dollars.

* *

CHAPITRE II

LE TRANSIT REEL

Ainsi que la remarque en a été faite ci-dessus, les chiffres disponibles portent exclusivement sur le volume de l'ensemble des marchandises qui ont

transité en Belgique, qu'elles aient ou non fait l'objet d'une opération d'achat et de vente par un intermédiaire belge.

Faute d'autres données que les statistiques du volume du transit, l'interprétation des chiffres recensés appelle de nettes réserves : en effet, les données disponibles soulignent inévitablement certains aspects que les statistiques du transit *en valeur* laisseraient dans l'ombre.

Dans la mesure où les chiffres disponibles le permettront, nous essaierons d'établir une comparaison avec la période d'avant-guerre; cependant, le manque de continuité dans l'intitulé des rubriques nous oblige à nous limiter aux données générales.

1. Evolution générale du transit.

Contrairement aux importations et aux exportations, le volume du transit demeure encore inférieur en 1955 aux niveaux de 1938; en effet, les opérations de transit ont subi, beaucoup plus que les importations et les exportations, le contre-coup des perturbations résultant de la guerre. Les importations et les exportations s'établissaient respectivement en 1948 à 91 p.c. et à 70 p.c. de leur niveau d'avant-guerre, alors que le transit était revenu à 42 p.c. de son volume de 1938. Depuis lors ces trois séries ont suivi un rythme d'expansion parallèle, de sorte que leurs rapports réciproques sont restés à peu près inchangés. Les progrès les plus marqués d'une année à l'autre ont été réalisés en 1951 et en 1955.

Il est donc évident que, tout comme les échanges extérieurs ordinaires, les opérations de transit suivent de très près l'évolution conjoncturelle générale; c'est assez normal puisqu'elles ne représentent en fait que les importations et les exportations de pays tiers.

Tableau III.

**Evolution du transit, des importations
et des exportations**
(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Année	Transit	Importations	Exportations
1938	15,4	31,6	22,0
1950	8,9	29,8	16,4
1951	11,9	38,3	20,3
1952	10,5	38,9	20,3
1953	10,7	39,6	24,7
1954	11,0	44,2	25,4
1955	14,1	49,4	30,6

On constate dès lors que l'évolution du transit se situe entièrement dans le cadre de l'expansion des exportations mondiales et plus encore de celles de l'Europe occidentale.

A titre de comparaison, nous avons relevé quelques données sur le commerce de transit des Pays-Bas qui, tout comme la Belgique, joue, de par sa situation géographique, le rôle de pays transitaire.

Tableau IV.

**Indice du volume des exportations mondiales
et du transit de l'U.E.B.L. et des Pays-Bas**
(1953 = 100)

Sources : Rapport de l'Organisation des Nations Unies. — Institut National de Statistique. — Maandschrift van het Centraal Bureau voor de Statistiek (Nederland).

	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Exportations mondiales .	85	95	94	100	105	113
Exportations d'Europe occidentale	78	93	89	100	114	128
Transit de l'U.E.B.L. .	83	111	98	100	103	131
Transit des Pays-Bas ...	75	94	102	100	107	146

Il ressort du tableau ci-dessus que l'augmentation du transit belge par rapport à 1953 a, pour la première fois en 1955, dépassé l'accroissement du volume des exportations de l'Europe occidentale et du monde. Son développement a d'ailleurs été très irrégulier, et assez différent de celui des Pays-Bas : dans ce dernier pays le rythme d'expansion s'est accéléré au cours des deux dernières années, à un point tel que son indice a atteint un niveau plus élevé qu'en Belgique.

L'importance du transit par rapport aux importations et aux exportations est beaucoup plus grande

aux Pays-Bas qu'en Belgique. Le transit néerlandais a toujours été d'environ trois fois supérieur au transit belge, alors que les importations et les exportations des Pays-Bas sont en général légèrement inférieures à celles de la Belgique.

Tableau V.

**Transit, importations et exportations
des Pays-Bas**
(En millions de tonnes)

Source : Maandschrift van het Centraal Bureau voor de Statistiek. (Nederland).

Année	Transit	Importations	Exportations
1938	50,2	22,8	14,4
1950	24,2	27,4	14,4
1951	30,6	30,7	16,6
1952	33,1	29,7	19,2
1953	32,4	33,7	20,1
1954	34,6	42,3	23,9
1955	47,2	45,6	26,4

Les chiffres disponibles ne permettent pas de déterminer dans quelle proportion les marchandises ayant transité dans notre pays sont passées sous la propriété d'un intermédiaire belge. Par contre, depuis 1951 les statistiques relèvent séparément les opérations ayant donné lieu à transbordement en Belgique. Cette distinction permet de juger approximativement des avantages que la Belgique retire du transit. En effet, le transit avec transbordement peut s'accompagner de l'utilisation d'entrepôts; il occupe certainement plus de main-d'œuvre que le transit sans transbordement. En outre, ce dernier utilise plus fréquemment des moyens de transport étrangers.

Tableau VI.

**Part du transit avec et sans transbordement
dans l'ensemble du transit belgo-luxembourgeois**

Source : Institut National de Statistique.

Année	Transit total (en millions de tonnes)	Avec transbordement		Sans transbordement	
		(en millions de tonnes)	(en p.c. du total)	(en millions de tonnes)	(en p.c. du total)
1951	11.878	8.852	74,0	3.026	26,0
1952	10.424	7.373	71,0	3.051	29,0
1953	10.757	7.453	69,0	3.304	31,0
1954	11.036	7.313	66,0	3.723	34,0
1955	14.057	9.279	66,0	4.778	34,0

Le tableau VI montre que le volume des opérations de transit ayant nécessité un transbordement en Belgique diminué progressivement, bien qu'il représente encore les deux tiers du transit total. Cette évolution est liée à la répartition géographique des opérations de transit et à la nature des marchandises transportées. Des précisions à ce sujet sont données ci-après.

2. Répartition du transit d'après la nature des marchandises.

Les revenus du transit varient en fonction de divers éléments : le soin exigé pour le transport des marchandises, leur valeur, leur nature selon qu'il s'agit de marchandises conditionnées ou de marchandises en vrac.

Si on classe les marchandises d'après la part qu'elles prennent dans le volume total du transit, la première place revient aux combustibles minéraux et aux huiles, suivis par les fers et aciers, les minerais et les céréales. Pour la période considérée, ces diverses marchandises interviennent ensemble annuellement pour 70 p.c. environ dans le volume global du transit.

Cette classification serait évidemment modifiée si l'on établissait cette statistique d'après la valeur des marchandises, car les marchandises pondéreuses occupent évidemment une position primordiale dans les statistiques du volume. Le seul critère disponible — encore qu'il soit imparfait — pour établir la valeur probable des marchandises transitées, est de pondérer les quantités par la valeur unitaire des différents produits à l'importation et à l'exportation. Sur cette base on peut établir une nouvelle classification des produits, d'où il résulte que les produits sidérurgiques transités occupent la première place, nettement détachés des autres. Ainsi calculé, leur volume représente pour 1955 plus de 19 milliards de francs. La laine vient en deuxième place en 1955; bien qu'elle ne compte que 73.000 tonnes, elle représente une

Tableau VII.

Transit selon les principales sortes de produits

(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Combustibles minéraux et huiles minérales	2.296	3.439	3.671	3.045	2.869	4.673
Produits sidérurgiques	2.336	2.918	1.898	2.357	2.495	3.244
Minerais, mitraille et scories	780	983	927	965	1.011	1.054
Céréales	745	1.099	965	1.001	1.068	1.046
Sel, soufre, gravier, chaux, ciment	459	607	504	594	602	596
Légumes	320	164	165	206	155	157
Produits chimiques	273	343	275	319	351	354
Produits de bois	142	192	144	223	223	284
Coton	109	89	115	102	101	115
Laine	65	57	55	63	56	73
Machines	81	113	134	117	118	124
Automobiles et cycles	36	74	60	48	66	85
Divers	1.257	1.800	1.511	1.717	1.920	2.253
Total ...	8.899	11.878	10.424	10.757	11.035	14.058

valeur de 10 milliards de francs environ, si on tient compte de sa valeur unitaire à l'exportation. Les machines (électriques non comprises) interviennent pour 9 milliards, suivies immédiatement par le coton. Le transit de charbon, de coques et d'huiles, qui est le plus important en volume, représente une valeur de 4,5 milliards de francs; et celui des véhicules automobiles et des bicyclettes 4 milliards. Les céréales, le lin et les produits laitiers atteignent respectivement une valeur de 2 et 3 milliards de francs. De même le transit de cuivre, de matières colorantes, de produits chimiques et de viande n'est nullement négligeable.

Il n'est guère possible d'établir de comparaison du transit par produit par rapport à l'avant-guerre : en effet, pour 1938 on ne dispose de chiffres de valeur que pour des catégories de marchandises, et non pour des produits individuels. Il est d'autre part évident que ces évaluations approximatives ne permettent pas de se faire une idée exacte du bénéfice que les intermédiaires belges retirent des opérations de transit, étant donné que seule la marge bénéficiaire restant en Belgique doit être prise en considération, et que celle-ci varie sensiblement, non

seulement d'un produit à l'autre et d'après le pays d'origine ou de destination, mais encore d'une transaction à l'autre. Le bénéfice est encore influencé par les fluctuations du cours des changes, par les usages commerciaux, etc. On devrait, pour l'évaluer, tenir compte en outre du moyen de transport utilisé, examiner si les marchandises ont été ou non transbordées, si elles ont été entreposées et pendant combien de temps. Ce sont autant de facteurs dont on ne peut évaluer l'incidence. Pour examiner l'évolution du transit par catégorie de produits, nous nous bornerons dès lors au commentaire des chiffres du volume, sans tenir compte des variations de prix.

Presque tous les produits en particulier participent au progrès général du transit. Seuls les légumes, dont le volume diminue de moitié, font exception à cette tendance, et le sucre, dont le transit ne croît que dans une mesure beaucoup plus faible. Quelques produits enregistrent un accroissement exceptionnel; c'est le cas des produits de meunerie, dont le transit passe de 1950 à 1955 à l'indice 700, de la viande et des déchets de l'industrie des produits alimentaires, dont le transit a quadruplé. Le transit de graines oléagineuses, de lin, de chanvre et de jute, d'automobiles

biles et de bicyclettes, de produits laitiers, de fruits, de boissons alcoolisées, d'articles en bois, de papier et de carton, et de céramique, a plus que doublé au cours de la période considérée.

La tendance au développement du transit des grands produits traditionnels a naturellement une répercussion beaucoup plus sensible sur l'évolution générale du transit. Aussi examinera-t-on plus en détail les principaux produits selon l'importance de leur valeur estimée.

Malgré une faible diminution en volume en 1952, le transit de produits sidérurgiques s'est accru de 39 p.c. depuis 1950. La majeure partie de ces marchandises est d'origine française et allemande, mais le courant de transit en provenance d'Autriche, qui avant-guerre n'était pas négligeable, se développe à nouveau en 1955; de même, le transit de fer et d'acier en barres en provenance d'Italie se développe. Ces produits sont destinés aux pays les plus divers, notamment aux pays scandinaves, à l'Australie, à l'Argentine, à l'Uruguay, au Venezuela, à l'Espagne, à la Syrie, à l'Egypte, etc.; de même, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne procèdent à des échanges mutuels.

En 1955, le transit de laine ne dépasse que de 10 p.c. celui de 1950. C'est dans le courant de 1955 seulement que ce progrès a été réalisé, car au cours des années précédentes, le transit de laine était plutôt en régression. Il s'agit de laine achetée par l'Allemagne occidentale, la Suisse et les Pays-Bas en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud. L'Australie vient en tête comme pays d'origine, et l'Allemagne occidentale comme pays de destination.

Le transit de machines s'est développé d'année en année et l'accroissement est de 53 p.c. entre 1950 et 1955. A l'inverse des produits précités, on ne distingue guère de courants traditionnels; l'orientation de ce transit se modifie en effet d'une année à l'autre.

Après une baisse sensible en 1951, le transit de coton revient assez rapidement au niveau de 1950, pour rester presque stable par la suite. Les principaux pays d'origine sont les Etats-Unis d'Amérique, le Congo belge et le Pérou; au cours des dernières années, le Nicaragua et quelques autres pays d'Amérique latine ont pris la place de l'Inde, qui était encore troisième en 1950. La plus grande partie de ce coton est acheminée vers la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale et la France.

Malgré l'interruption de la tendance à la hausse en 1953 et 1954, le transit de charbon et d'huiles minérales s'élève en 1955 au double de ce qu'il était en 1950. Le charbon transité provient d'Allemagne occidentale, et en plus petites quantités, de France, des Pays-Bas et des Etats-Unis. Ce dernier pays gagne de plus en plus de terrain par suite de l'accroissement des besoins en charbon de l'Europe occidentale. Les principaux acheteurs de ce charbon sont la France, les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale et l'Italie.

Les échanges d'huiles minérales par l'intermédiaire de la Belgique, ont lieu principalement entre le Venezuela, l'Iran, les Antilles néerlandaises, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'une part, et la Suisse, l'Allemagne occidentale et la France, de l'autre.

Entre 1950 et 1951, le transit des céréales s'est accru de 40 p.c. pour se stabiliser pratiquement autour de ce niveau. Les céréales achetées aux grands producteurs — les Etats-Unis, l'Argentine, le Canada ainsi que la France — est exclusivement destinée à la Suisse, à l'Allemagne occidentale, à la France (maïs), et en moindre mesure, aux Pays-Bas.

Dans son ensemble, la structure du transit n'a pas beaucoup varié depuis 1938. A cette époque, sur un total de 153,7 millions de tonnes, les produits d'origine minérale intervenaient à eux seuls pour 97,4 millions de tonnes; ils étaient suivis par le groupe des métaux avec 21 millions de tonnes et les produits d'origine végétale avec 18,1 millions de tonnes; les produits chimiques ne représentaient que 5,3 millions de tonnes.

Si l'on compare la valeur des principaux groupes de produits en 1938 et en 1955 — ces derniers groupes étant calculés approximativement pour 1955 —, on constate que la classification ne s'est guère modifiée, même en valeur. En 1938 les produits métallurgiques détenaient la première place avec 9,1 milliards de francs belges, sur un total de 22,8 milliards. Les produits d'origine animale, les machines et les outils et le groupe des textiles avaient également une certaine importance.

3. Orientation géographique du transit.

Ainsi qu'il a déjà été signalé dans l'introduction, le transit est étroitement lié aux facteurs géographiques. Aussi constate-t-on une concentration de ces opérations avec les pays voisins.

La France et l'Allemagne occidentale sont, et de loin, les pays qui expédient le plus de marchandises en transit par la Belgique. Avec les Pays-Bas, ils fournissent environ 70 p.c. du total des marchandises entrées en transit (69 p.c. en 1950 et 67 p.c. en 1955). Cette concentration est encore plus frappante pour le transit que pour les importations, dans lesquelles ces trois pays interviennent pour 65 p.c.

La France occupe une place de plus en plus prépondérante parmi les pays d'origine des marchandises transitées. La part de ce pays passe de 30 p.c. en 1950 à 33 p.c. en 1955. Il faut évidemment tenir compte du fait que les statistiques portent sur le volume, de sorte que les pays exportant ou important des marchandises pondéreuses améliorent leur position. C'est notamment le cas de la France, ce qui n'empêche pas le transit français d'être très rentable pour la Belgique. De 1950 à 1955, il s'est accru de 70 p.c., soit dans les mêmes proportions que les exportations françaises qui ont augmenté de 34 mil-

lions de tonnes à 57 millions de tonnes. Il ressort de la comparaison du volume des exportations françaises et de celui des marchandises exportées par l'intermédiaire de la Belgique, que ce dernier représente 8 p.c. du premier.

Le transit belge provenant d'*Allemagne occidentale* et le volume des exportations totales de ce pays se sont accrus respectivement de 29 p.c. et de 30 p.c.

depuis 1950; leur expansion est donc également parallèle. Les marchandises ayant transité par la Belgique représentent environ 6 p.c. des quantités exportées par l'Allemagne. Les expéditions en provenance de ce pays n'ont pas augmenté dans la même mesure que notre transit total à l'entrée, de sorte que son intervention dans ce dernier est revenue de 28 p.c. en 1950 à 22 p.c. en 1955.

Tableau VIII.

Transit selon les pays d'origine

(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Pays d'origine	1950	1951	1952	1953	1954	1955
<i>Europe</i>	7.184	8.690	7.245	8.257	8.802	10.721
dont : France	2.723	3.609	2.279	2.972	3.263	4.661
Allemagne occidentale	2.474	3.069	2.999	2.952	2.885	3.182
Pays-Bas	923	949	952	1.151	1.424	1.623
Royaume-Uni	138	172	276	279	251	258
Scandinavie	370	483	418	446	556	441
Suisse	54	66	51	41	27	43
<i>Amérique du Nord</i>	670	1.774	2.014	1.129	908	1.956
dont : Etats-Unis	583	1.503	1.526	771	539	1.660
<i>Amérique Latine</i>	493	518	433	502	591	486
<i>Afrique</i>	228	375	432	447	436	499
dont : Congo belge	83	165	208	248	228	225
<i>Autres</i>	323	521	300	422	298	395
Total ...	8.898	11.878	10.424	10.757	11.035	14.057

Les importations de marchandises de transit des *Pays-Bas* s'accroissent surtout depuis 1952, mais ce n'est qu'en 1955 que les *Pays-Bas* occupent la troisième place à côté des *Etats-Unis*. Au cours de cette année, chacun de ces deux pays est intervenu pour 11,5 p.c. dans le transit à l'entrée. Les quantités de marchandises exportées par les *Pays-Bas*, via la Belgique, représentent environ 6 p.c. du volume total des exportations néerlandaises. Tout comme pour la France et l'Allemagne, le volume des marchandises ayant transité par la Belgique s'est développé à peu près parallèlement aux exportations totales. Ces dernières ont augmenté de 80 p.c. de 1950 à 1955, contre 75 p.c. pour les marchandises envoyées en transit. Cette expansion reflète le développement de l'activité aux *Pays-Bas* et l'accroissement concomitant des exportations.

La part des *Etats-Unis* dans le transit à l'entrée ne s'est chiffrée que par 6,5 p.c. en 1950. Contrairement aux *Pays-Bas*, le transit américain via la Belgique n'accuse pas un progrès régulier. Les années 1951 et 1952 ont été très favorables; en 1953 et 1954, le volume des marchandises américaines transitées a toutefois fortement diminué (l'intervention de ce pays dans le volume total est revenue pour ces deux années respectivement à 7 et à 5 p.c.). Ce recul coïncide avec la récession économique générale subie par les *Etats-Unis* pendant cette période. Par contre, l'accroissement considérable du transit enre-

gistré en 1955 reflète, ainsi que nous l'avons signalé plus haut, la dépendance croissante de l'Europe occidentale vis-à-vis de l'Amérique en ce qui concerne ses importations de charbons.

En regard de ces quatre pays, la part de tous les autres dans le volume du transit à l'entrée revêt moins d'importance. Méritent encore d'être mentionnés : les pays scandinaves et le Congo belge, qui ont d'ailleurs perdu en importance relative, la Grande-Bretagne et en Amérique latine, l'Argentine et le Venezuela.

*
**

Le transit à la sortie est légèrement moins concentré qu'à l'entrée, mais il s'oriente aussi spécialement vers les pays voisins.

Comme pour le transit à l'entrée, la France, l'Allemagne et les *Pays-Bas* s'adjoignent à la sortie la plus grande partie de notre transit : 49 p.c. en 1950 et 61 p.c. en 1955. Chacun des trois pays a contribué à l'augmentation de ce pourcentage, mais surtout la France dont la part passe de 27 p.c. en 1950 à 35 p.c. en 1955. A titre de comparaison, rappelons que le pourcentage de ces trois pays dans les exportations globales de l'U.E.B.L. s'est élevé à 46 p.c. en 1950 et à 58 p.c. en 1955.

Huit pour-cent des importations totales de la France ont transité par la Belgique; cette proportion

s'élève respectivement à 4,1 et à 3,6 p.c. pour l'Allemagne et les Pays-Bas, soit sensiblement moins qu'à l'exportation. On ne retrouve guère, entre l'augmentation, de 1950 à 1955, du transit belge à la sortie vers ces trois pays et l'accroissement de leurs volumes respectifs d'importation, le parallélisme constaté dans la progression du transit à l'entrée. Tandis que les importations totales de la France ont augmenté de 50 p.c. seulement, les importations par

l'intermédiaire de la Belgique se sont accrues de 104 p.c. Par contre, les importations de l'Allemagne ont presque triplé, alors que le transit belge à destination de ce pays n'a augmenté que de 86 p.c.; pour les Pays-Bas, les pourcentages d'augmentation se chiffrent à 66 et à 95 p.c.

En tant qu'intermédiaire, la Belgique a donc proportionnellement moins bénéficié de l'essor de l'industrie et du commerce allemands, et ce au profit

Tableau IX.

Transit selon les pays de destination

(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Pays de destination	1950	1951	1952	1953	1954	1955
<i>Europe</i>	6.786	8.662	8.430	8.424	8.537	11.316
dont : France	2.400	3.191	3.521	3.341	3.475	4.885
Allemagne occidentale	1.100	1.764	1.897	1.642	1.736	2.050
Pays-Bas	859	962	620	931	993	1.676
Royaume-Uni	309	328	238	319	273	819
Scandinavie	528	622	515	326	493	447
Suisse	897	1.080	908	857	759	671
<i>Amérique du Nord</i>	351	1.057	504	492	421	495
dont : Etats-Unis	326	876	462	450	361	380
<i>Amérique Latine</i>	568	960	484	742	919	915
<i>Afrique</i>	465	529	483	562	560	573
dont : Congo belge	37	70	86	78	95	105
<i>Autres</i>	728	670	523	537	598	758
Total ...	8.898	11.878	10.424	10.757	11.035	14.057

de la position concurrentielle des ports allemands. Les tarifs différentiels appliqués par les chemins de fer allemands ne sont pas étrangers à cette situation.

L'évolution du transit à destination de la France et des Pays-Bas est plus favorable.

Le transit à destination de la Suisse est beaucoup plus important que celui en provenance de ce pays. Après une augmentation sensible en 1951, il a régulièrement diminué, et sa part dans le transit global n'atteint plus que 5 p.c. en 1955.

Pour la première fois en 1955, la part du Royaume-Uni dans le total de nos expéditions en transit a été assez importante. Les pays scandinaves, les Etats-Unis et le Congo belge sont nettement distancés par les autres pays, et notamment ceux de l'Amérique latine, où le Brésil, le Venezuela et l'Argentine sont les principaux partenaires. Les expéditions des Etats-Unis varient d'année en année et sont étroitement liées à la conjoncture.

La balance du transit avec la France et la Scandinavie approche de l'équilibre. Mais pour l'Allemagne et le Congo belge, le volume à la sortie dépasse considérablement le volume à l'entrée. L'inverse se présente dans les relations avec l'Amérique latine et la Grande-Bretagne, et pour cette dernière surtout en 1955. Mais les déséquilibres les plus frappants sont enregistrés avec la Suisse et les Etats-Unis.

Dans les relations avec la Suisse, seul le transit à la sortie est important. Ce déséquilibre tient d'une part au fait que la Suisse achemine principalement ses exportations par d'autres voies de communication que la Belgique, et d'autre part, au fait qu'elle exporte surtout des articles de précision et de volume réduit.

De même les Etats-Unis jouent un rôle beaucoup plus important comme pays d'origine des marchandises en transit que comme pays destinataire. Ceci est conforme à la structure générale du commerce extérieur des Etats-Unis, mais il faut tenir compte également d'un problème de change.

Dans le commerce de transit avec les Pays-Bas, l'équilibre a été atteint pour la première fois en 1955, grâce à l'augmentation du transit à la sortie.

Cette analyse de la répartition géographique du transit est suivie d'un tableau de cette répartition en 1938; elle montre combien la structure du commerce de transit a peu varié depuis lors. Il faut évidemment apporter certaines réserves quant à la comparabilité de ce tableau avec les chiffres d'après-guerre, notamment pour l'Allemagne.

Même l'ordre de grandeur du transit à l'entrée et à la sortie des principaux pays n'a guère varié. Seuls les Pays-Bas n'ont pas encore repris, en 1955, la

place qu'ils occupaient en 1938 comme pays d'origine.

Comme rien ne permet de croire que l'importance relative de la valeur du transit de 1950 à 1955 soit encore proportionnelle à celle de 1938, nous avons

Tableau X.

Principaux pays d'origine et de destination du transit en 1938

Source : Institut National de Statistique.

	Transit à l'entrée		Transit à la sortie	
	(en millions de tonnes)	(en millions de francs)	(en millions de tonnes)	(en millions de francs)
France	3,1	6.990	5,2	2.726
Allemagne	5,1	4.075	3,2	4.324
Pays-Bas	2,4	1.679	0,9	4.835
Suisse	0,1	1.023	0,7	1.203
Etats-Unis	0,6	1.191	0,1	310
Congo belge	0,1	115	0,04	243
Transit total ...	15,4	22.812	15,4	22.812

fait figurer les statistiques de valeur dans le tableau ci-dessus. Il démontre que le tonnage traité n'est pas un critère de la valeur des marchandises. Pour la France, la valeur moyenne par tonne transitée est de 2.260 fr. à l'entrée en Belgique, et de 526 fr. à la sortie; pour les Pays-Bas, cette moyenne est respectivement de 704 et 5.304 fr. En données absolues, la valeur moyenne du transit en 1938 indique,

par exemple, pour le transit à destination de la France, une prépondérance de marchandises pondéreuses de valeur unitaire relativement peu élevée; en revanche, la valeur unitaire des marchandises de transit en provenance de ce pays est plus élevée. Le cas contraire s'est présenté pour les Pays-Bas.

Le calcul de cette valeur moyenne a été opéré surtout pour démontrer que, pour la période 1950-1955, pour laquelle on ne dispose que des données quantitatives, on ne peut se baser sur la valeur relative du transit à destination ou en provenance des pays distincts, parce que la composition en est différente.

Aussi examinerons-nous en détail la nature des marchandises qui prédominent dans les opérations de transit avec les principaux pays.

4. Composition du transit des principaux pays d'origine et de destination.

On s'efforcera ici d'analyser les opérations de transit avec les principaux pays d'origine et de destination, et de les spécifier selon les rubriques existantes.

Les métaux ordinaires, et notamment les produits sidérurgiques, occupent la première place dans l'ensemble des *exportations françaises*. Ceci est vrai également pour les exportations effectuées par l'intermédiaire de la Belgique, ce qui résulte du fait

Tableau XI.

Composition des opérations de transit avec la France

(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

	Transit à l'entrée (exportations de France)		Transit à la sortie (importations de France)		
	1950	1955	1950	1955	
Métaux ordinaires	1.471	2.150	Produits minéraux	1.686	3.603
Produits minéraux	589	1.156	Produits végétaux	383	293
Produits chimiques	280	208	Métaux ordinaires	40	456
Produits végétaux	73	607	Divers	291	534
Divers	310	540	Total ...	2.400	4.886
Total ...	2.723	4.661			

qu'Anvers est un centre d'exportation de ces produits. Il s'agit surtout de barres et de coils pour le laminage de tôles à destination du Danemark, de l'Egypte, d'Israël, de l'Argentine, de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique, etc., et encore de tuyaux à destination des Pays-Bas. La part des produits sidérurgiques dans notre transit en provenance de la France n'est cependant plus prépondérante. Elle est tombée de 54 p.c. en 1950 à 46 p.c. en 1955, au profit des produits minéraux.

Parmi les produits minéraux transitant en provenance de France, la Belgique envoie surtout des minerais de fer et aussi du charbon à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas. L'importance croissante de ces deux groupes de produits résulte de l'ouverture du marché commun de la C.E.C.A.

La France expédie toujours plus de produits végétaux par la Belgique; les exportations d'avoine et de froment vers les Pays-Bas et l'Allemagne y occupent, à côté des légumes et des fruits, la meilleure place.

La Belgique expédie en transit, également en provenance de la France, des produits chimiques, du bois, des produits alimentaires, des produits en céramique et en verre, des machines électriques et du papier.

Les *importations françaises* de produits minéraux comprennent du charbon, du pétrole et, en moindres quantités, des minerais non ferreux. Parmi les marchandises d'origine miniérale importées par la France via la Belgique, le charbon et les minerais de métaux non ferreux — surtout des minerais de cuivre —

jouent un rôle de premier plan. Il s'agit, pour les deux tiers, de charbon allemand, et, pour le reste, en partie de minerais congolais.

Le transit à destination de la France des métaux ordinaires, principalement la mitraille et, dans une moindre mesure, le cuivre, n'est guère important, mais il a décuplé depuis 1950.

La France importe en outre du maïs en provenance des Etats-Unis et de l'Argentine, via Anvers,

et des pommes de terre des Pays-Bas par les voies d'eau intérieures et les chemins de fer. Le transit de papier et de produits textiles vers la France n'a qu'une importance secondaire.

Les opérations de transit avec l'Allemagne portent en grande partie sur les groupes de produits identiques à ceux mentionnés ci-dessus.

Les produits minéraux prédominent nettement dans le transit à l'entrée. Les exportations totales

Tableau XII. **Composition des opérations de transit avec l'Allemagne occidentale**
(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Transit à l'entrée (exportations de l'Allemagne)			Transit à la sortie (importations de l'Allemagne)		
	1950	1955		1950	1955
Produits minéraux	1.650	2.038	Produits minéraux	739	1.221
Métaux ordinaires	686	626	Produits végétaux	183	292
Produits chimiques	52	294	Métaux ordinaires	7	268
Divers	86	224	Divers	172	269
Total ...	2.474	3.182	Total ...	1.101	2.050

allemandes, de même que celles transitées par la Belgique, comprennent essentiellement du charbon et du coke. Le charbon expédié via la Belgique est destiné à la France ou à l'approvisionnement des navires étrangers à Anvers.

Les principaux pays de destination des produits allemands transités en Belgique — surtout des produits sidérurgiques tels que coils, barres et tôles —, sont les Etats-Unis, l'Australie, la Suède, l'Egypte et la Grande-Bretagne.

Pour l'industrie chimique allemande, les exportations via la Belgique, (surtout les engrais) ont quintuplé, si bien que leur part, encore insignifiante en 1950, est passée à 9 p.c. en 1955. Le transit de machines est en régression.

Le transit à la sortie des produits minéraux, qui avait atteint 67 p.c. du total en 1950, ne s'élève plus qu'à 50 p.c. en 1955. Les minerais de fer de Suède, du Maroc français et de France constituent les principaux postes de ce groupe.

Outre les produits d'origine minérale, le transit à destination de l'Allemagne comprend également du

froment américain, du sarrasin et de l'orge, des fruits et des produits textiles.

L'expansion considérable du transit de produits minéraux est à l'origine de l'augmentation générale du transit pour compte des Pays-Bas entre 1950 et 1955. Les exportations néerlandaises de produits minéraux se composent presque exclusivement de pétrole et de ses dérivés et d'une petite partie seulement de charbon et de coke. Le coke destiné à la France constitue cependant la plus grosse partie des exportations transitant par la Belgique; elle s'explique par le fait que certaines usines chimiques françaises ont établi des fours à coke à l'estuaire de l'Escaut.

Parmi les produits d'origine végétale et minérale, les Pays-Bas exportent, en tout premier lieu, des produits laitiers, des œufs et de la viande, ainsi que des légumes. La Belgique sert d'intermédiaire dans les exportations néerlandaises de pommes de terre vers la France et la Suisse, mais ce courant diminue d'année en année.

Outre ces deux rubriques principales, le transit à l'entrée comprend encore des produits alimentaires,

Tableau XIII. **Composition des opérations de transit avec les Pays-Bas**
(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Transit à l'entrée (exportations des Pays-Bas)			Transit à la sortie (importations des Pays-Bas)		
	1950	1955		1950	1955
Produits minéraux	464	1.136	Produits minéraux	307	803
Produits végétaux et animaux ...	318	216	Produits végétaux	85	363
Divers	141	271	Produits chimiques	146	61
			Métaux	106	89
Total ...	923	1.623	Divers	215	360
			Total ...	859	1.676

métalliques, chimiques, pharmaceutiques, et du papier.

Les produits minéraux, et en particulier du charbon et des minerais français nécessaires à l'industrialisation néerlandaise, prédominent dans le *transit à la sortie* vers les Pays-Bas. Les produits végétaux,

surtout le froment et l'avoine, ont représenté 21 p.c. en 1955, contre 10 p.c. en 1950. Ils prennent de plus en plus la place des produits chimiques (surtout les engrais) et des produits sidérurgiques (notamment tuyaux, coils, tôles d'origine française et allemande) dont la fabrication se développe aux Pays-Bas.

Tableau XIV.

Composition des opérations de transit avec les Etats-Unis

(En milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Transit à l'entrée (exportations des Etats-Unis)			Transit à la sortie (importations des Etats-Unis)		
	1950	1955		1950	1955
Produits végétaux	318	336	Métaux	239	219
Produits minéraux	47	804	Divers	88	161
Métaux	32	342			
Divers	186	178			
Total ...	583	1.660	Total ...	327	380

Le *transit* via la Belgique de produits minéraux en provenance des *Etats-Unis* a dépassé toutes les autres rubriques : il atteint à l'entrée la moitié du transit d'origine américaine. Cette évolution s'explique par les besoins croissants de charbon américain dans les pays de la C.E.C.A. et de pétrole dans toute l'Europe occidentale.

La rubrique des produits végétaux comprend principalement du froment et du maïs à destination de la Suisse, de l'Allemagne et de la France.

Le transit à l'entrée de métaux, spécialement non ferreux (notamment de plomb), de produits sidérurgiques et surtout de ferraille se développe progressivement.

Le *transit à la sortie* des produits sidérurgiques tels que barres, tôles, coils, blooms, billettes et fonte, est d'origine française et allemande.

Il ressort nettement de cette énumération détaillée des opérations de transit avec les quatre pays qui se taillent la part du lion dans le transit belge, que cette activité est étroitement liée à la structure géographique et économique de l'Europe occidentale.

CHAPITRE III

LES REPERCUSSIONS DU TRANSIT SUR L'ACTIVITE DES TRANSPORTS

Le transit alimente une part appréciable du trafic portuaire, de la navigation intérieure, des chemins de fer belges et des transports routiers. Son développement au cours des cinq dernières années a eu pour effet une augmentation sensible des tonnages transportés par chacun des moyens de transport.

Tableau XV.

Le transit de l'U.E.B.L. suivant les moyens de transport

(En millions de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

	Navigation maritime	Navigation intérieure		Chemin de fer	Routes	Autres	Total
		Voies fluviales	Voie rhénane				
1950 Arrivages	2,3	0,9	2,3	3,1	0,1	0,2	8,9
Sorties	4,0	1,0	1,9	1,8	0,1	0,1	8,9
1955 Arrivages	4,3	2,7	2,1	4,5	0,4	0,1	14,1
Sorties	5,1	3,1	2,5	3,0	0,4		14,1

Le développement de l'activité économique dans les pays limitrophes de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a stimulé le transit direct par les *voies d'eau intérieures* et par les *chemins de fer*. Pour ces derniers, on ne dispose pas de renseignements détaillés sur la répartition géographique et sur l'origine du trafic. Il semble cependant que l'augmentation des échanges de produits sidérurgiques et de

combustibles à l'intérieur de la C.E.C.A. ait entraîné un accroissement du transit ferroviaire.

Pour les voies d'eau intérieures, on est mieux renseigné depuis 1952. Le transit direct par la navigation fluviale accuse une sensible augmentation : il passe de 914,1 milliers de tonnes en 1952 à 1.603,1 milliers de tonnes en 1954. Cette évolution favorable tient en ordre principal aux relations entre

la France et les Pays-Bas. Ces derniers ont intensifié leurs importations par bateaux intérieurs, de combustibles solides, de produits agricoles et alimentaires et de matériaux de construction; d'autre part, ils utilisent le même moyen de transport pour exporter des combustibles solides et des produits métallurgiques. L'industrialisation des Pays-Bas est à l'origine de l'extension de ce trafic qui a par conséquent un caractère durable.

Le transit entre la France et l'Allemagne Fédérale s'est également développé, mais dans une moindre mesure que celui entre la France et les Pays-Bas. L'Allemagne Fédérale expédie par bateau du charbon et du coke, ainsi que des produits métallurgiques; la France, des produits agricoles et également des produits sidérurgiques.

Le plus important est pourtant le *transit maritime*; depuis 1950, il accuse une augmentation mar-

et de produits sidérurgiques européens vers les pays d'outre-mer.

Le port d'Anvers fut le principal bénéficiaire de cette évolution favorable.

Le transit constitue une part appréciable du mouvement des marchandises au port d'Anvers. Toutefois, sa part dans l'ensemble tend à diminuer par suite d'un développement plus rapide du trafic national. Elle est revenue de 47 p.c. à l'entrée et de 54 p.c. à la sortie en 1938 à 32 p.c. et 39 p.c. respectivement en 1955.

L'analyse des mouvements de chargement et de déchargement des marchandises en transit permettra de dégager les courants principaux du transit maritime.

De 1950 à 1955, les arrivages ont progressé de 38 p.c. Ceci provient, à concurrence de près de la moitié, des besoins accrus de l'industrie européenne en combustibles solides, en minerais et en métaux, et pour l'autre part à des facteurs d'ordre structurel : l'accroissement du parc automobile en Europe et l'expansion de la consommation d'huiles minérales. En revanche, le transit des grains qui constituait avant-guerre un poste important, n'a pas cessé de fléchir depuis que les principaux pays européens stimulent leur production agricole. Par ailleurs, la réduction de l'activité dans l'industrie textile se traduit dans la diminution des débarquements de fibres textiles.

Pendant la même période, les expéditions ont accusé une hausse de 27,3 p.c. dont la moitié est due à l'accroissement du transit des produits sidérurgiques. On observe la même tendance pour les grains, les machines et le matériel de transport, le coton et la laine. Pour toutes ces marchandises, le volume du transit accompli en 1955 est supérieur aux tonnages atteints en 1938.

Les expéditions de charbons, au contraire, sont en régression et se situent à un niveau fort inférieur à celui de 1938. L'insuffisance de la production charbonnière européenne depuis la fin de la guerre ainsi que le remplacement du charbon par des huiles

Tableau XVI.

**Trafic international de marchandises
au port d'Anvers**
(En millions de tonnes)

Sources : Institut National de Statistique et Statistiques de la navigation maritime et intérieure. Port d'Anvers.

	Débarquements		Embarquements		Transit global
	Total	Dont : transit	Total	Dont : transit	
1938	18,3	8,7	16,5	8,9	15,4
1950	16,4	6,1	13,3	5,7	8,9
1951	21,8	8,4	18,0	8,1	11,9
1952	20,7	7,0	16,2	6,6	10,4
1953	20,2	6,8	18,0	6,7	10,8
1954	21,4	6,8	17,2	6,5	11,0
1955	24,0	7,6	19,6	7,6	14,1

quée; il représente près de 30 p.c. de l'accroissement global. Cette évolution est attribuable au niveau élevé de l'activité des industries lourdes en Europe occidentale, qui a donné naissance à un trafic important de charbon américain à destination de l'Europe

Tableau XVII.

Transit maritime des principaux produits au port d'Anvers

(En milliers de tonnes)

Source : Statistiques de la navigation maritime et intérieure. Port d'Anvers.

	Débarquements			Embarquements		
	1938	1950	1955	1938	1950	1955
Fer et acier	80	40	148	1.320	1.603	2.159
Charbons et coques	163	14	309	2.239	681	598
Minerais et mitrilles	951	518	657	28	5	11
Grains	975	750	703	228	38	236
Huiles minérales	180	114	191	72	8	16
Machines et matériel de transport	51	99	142	94	71	132
Métaux non-ferreux	86	47	64	49	55	26
Coton	61	132	124	21	17	38
Laine	33	93	48	23	18	29
Divers	1.294	773	1.169	1.473	1.183	1.438
Total du transit	3.874	2.580	3.555	5.547	3.679	4.683

minérales comme source d'énergie à bord des navires, expliquent cette modification.

La classification du transit maritime par pays de provenance et de destination offre des indications précises sur la fonction transitaire du port d'Anvers. Le transit maritime à l'entrée se concentre sur quelques pays fournisseurs de matières premières et de produits industriels parmi lesquels les Etats-Unis et le Canada occupent une place prépondérante — près

de 44 p.c. du total en 1955. En revanche, les expéditions en transit comportent à la fois les livraisons de produits manufacturés dans l'hinterland du port et des matières premières en provenance d'outremer à redistribuer parmi les centres industriels européens. Elles se répartissent sur un plus grand nombre de pays et spécialement en Europe et en Amérique du Sud, qui sont les deux principaux centres de destination des marchandises expédiées.

Tableau XVIII.

Classification du transit maritime à Anvers par pays de provenance et de destination

(En milliers de tonnes)

Source : Statistiques de la navigation maritime et intérieure. Port d'Anvers.

Pays de provenance	1954	1955	Pays de destination	1954	1955
<i>Europe</i>	887	707	<i>Europe</i>	1.536	1.989
dont : Suède	366	160	dont : Allemagne occidentale ...	58	683
Royaume-Uni	143	154	France	262	320
U.R.S.S.	100	81	Pologne	71	125
<i>Amérique du Nord</i>	1.025	1.580	Norvège	95	124
dont : Etats-Unis	634	1.289	Finlande	114	98
Canada	378	271	<i>Amérique du Nord</i>	502	482
<i>Amérique latine</i>	567	402	dont : Etats-Unis	364	367
dont : Argentine	288	101	<i>Amérique latine</i>	851	864
<i>Afrique</i>	426	485	dont : Venezuela	147	208
dont : Congo belge	283	263	Argentine	153	146
<i>Asie</i>	194	289	Brésil	203	129
dont : Inde	53	163	<i>Afrique</i>	557	569
<i>Océanie</i>	96	90	dont : Egypte	105	136
dont : Australie	86	80	Congo belge	96	103
Provisions de bord	2	2	<i>Asie</i>	510	658
Total	3.197	3.555	dont : Inde	56	107
			Iran	30	94
			Ceylan	38	54
			Irak	18	38
			<i>Océanie</i>	47	96
			dont : Australie	34	66
			Provisions de bord	23	25
			Total	4.026	4.683

Ce trafic maritime donne lieu à un transit, par voies d'eau intérieures et par chemins de fer, avec les pays voisins, plus particulièrement avec la France et l'Allemagne Fédérale. Etant donné les nombreuses liaisons fluviales entre Anvers et les principaux centres industriels de l'Europe occidentale, le transit par voies d'eau est de loin le plus important. Il tend à s'accroître, car les industries recourent de plus en plus à la voie d'eau depuis que la motorisation de la flotte fluviale a permis d'accélérer l'acheminement des marchandises par bateau.

Le transit à la sortie par eau comprend en ordre principal du charbon à destination de l'Allemagne Fédérale, des céréales et des huiles minérales à destination de la Suisse. A l'entrée, les produits sidérurgiques de la Ruhr, de la France, et les minerais lorrains constituent les principales marchandises transitées par Anvers. Le trafic rhénan n'a cependant pas connu une expansion comparable à celle

de l'ensemble. Sa part dans le total du transit est tombée de 23,5 p.c. en 1950 à 16,5 p.c. en 1955.

Tableau XIX.

Transit par voies d'eau et par chemins de fer au port d'Anvers

(En milliers de tonnes)

Source : Statistiques de la navigation maritime et intérieure. Port d'Anvers.

Années	Sorties		Arrivages	
	par eau	par chemins de fer	par eau	par chemins de fer
1950	1.818	195	2.218	1.335
1951	3.048	305	2.766	1.550
1952	3.026	233	2.124	780
1953	2.549	217	2.591	946
1954	2.297	223	2.620	960
1955	2.555	341	2.905	1.099

Les avantages consentis par les autorités allemandes au transit par les ports allemands expliquent le recul du trafic par le Rhin.

Les minerais à l'entrée, les produits sidérurgiques et les fabrications métalliques à la sortie sont les principales marchandises transportées par chemins de fer. Le centre industriel lorrain surtout achemine ses produits par chemins de fer.

Le transit par les transports routiers tend à s'accroître. Toutefois, il n'a pas encore pris en Belgique l'importance qu'il a acquise dans les autres ports européens, en particulier à Rotterdam.

*
**

Nous pouvons donc conclure que l'expansion des échanges de marchandises en transit par l'U.E.B.L. a eu pour conséquence une utilisation intensive des moyens de transport belges et luxembourgeois. Les

autorités sont de plus en plus conscientes de la nécessité de compléter la flotte fluviale et le parc de wagons, de procéder à un élargissement des canaux et du port d'Anvers et de tracer un réseau d'autoroutes. Les ministères des Travaux publics et des Communications ont, à cet effet, mis au point un programme dans lequel 3,5 milliards de francs belges sont prévus pour l'agrandissement et la modernisation du port d'Anvers et 11 milliards de francs belges pour l'élargissement et le creusement des voies d'eau. Enfin, les milieux dirigeants étudient un plan de modernisation de la flotte fluviale qui nécessite l'octroi de crédits spéciaux.

L'exécution de ces travaux publics améliorera notre position concurrentielle vis-à-vis des autres pays transitaires et permettra une nouvelle extension de ce trafic. En effet, elle aura pour résultat d'abaisser le coût de transbordement et de transport des marchandises à un moment où la concurrence entre les pays transitaires se fait de plus en plus vive.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'août 1956. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

Acheter à tempérament? (*Bulletin de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, Bruxelles, n° 3, mai-juin 1956, pp. 33-35.*)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in juli 1956. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, n° 2044, 22 août 1956, pp. 757-758.*)

2. BOURSE — EPARGNE

AMEYE L., L'épargne en période de hausse des prix. (*Bulletin d'Information, Comité National pour le Développement de l'Épargne mobilière, Bruxelles, n° 39, septembre 1956, pp. 4-9.*)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in juli 1956. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, n° 2044, 22 août 1956, pp. 757-758.*)

3. PRIX — SALAIRES

DALOZE J., Les budgets et les prix. (*Revue Générale Belge, Bruxelles, XCII, 15 août 1956, pp. 1770-1773.*)

DECLERCQ T., La réduction de la durée du travail en Belgique. (*Bulletin de la Confédération des Syndicats Chrétiens, Gand, n° 3, mai-juin 1956, pp. 193-210.*)

FRANTZEN P., De vermindering van de arbeidsduur. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, n° 6, 1956, pp. 460-470.*)

LOMMEZ J., Les prix en agriculture pendant l'année 1955. (*Revue de l'Agriculture, Bruxelles, n° 7, juillet 1956, pp. 767-808.*)

PIERRE M., Salaires, productivité et conventions collectives. (*Revue du Travail, Bruxelles, nos 6-7, juin-juillet 1956, pp. 861-871.*)

5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

DALOZE J., Les budgets et les prix. (*Revue Générale Belge, Bruxelles, XCII, 15 août 1956, pp. 1770-1773.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Plein emploi et industrialisation. (*Confédération des Syndicats Chrétiens, Bruxelles, 1955, 178 p.*)

LECLERCQ M., L'emploi et le chômage des femmes dans l'industrie belge. (*Revue Belge de Sécurité Sociale, Bruxelles, nos 3-4, mars-avril 1956, pp. 106-116.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

GARDNER R., Sterling-dollar diplomacy. Anglo-american collaboration in the reconduction of multilateral trade. (*Clarendon Press, Oxford, 1956, 423 p.*)

MORISON G., The Crux of the Monetary Puzzle. (*The Bankers' Magazine, Londres, n° 1349, août 1956, pp. 87-97.*)

von MANGOLDT K., Ins siebente Jahr der Europäischen Zahlungs-Union. (*Zeitschrift für das Gesamte Kreditwesen, Frankfurt a/M. n° 16, 15 août 1956, pp. 627-629.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

MEADE J., Benelux. The formation of the Common Customs. (*Economica, Londres, n° 91, août 1956, pp. 201-214.*)

9. PLAN SCHUMAN

La Communauté Européenne Charbon-Acier en 1955 et l'action de la Haute Autorité. (*Documentation française, Notes et Etudes documentaires, Paris, n° 2201, 2 août 1956, pp. 1 à 36.*)

La situation de la sidérurgie belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, n° 33, 12 août 1956, pp. 257-258 et 263-264.*)

Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté. Rapport sur l'enquête 1956. Situation au 1^{er} janvier 1956. (*C.E.C.A., Luxembourg, 1956, 80 p.*)

SPIERENBURG P., De gemeenschap voor kolen en staal. (*Economie, Tilburg, nos 10-11, juillet-août 1956, pp. 449-472.*)

Sur le chemin de l'intégration européenne. Premiers résultats pour le charbon et l'acier. (*C.E.C.A., Luxembourg, 1956, 32 p.*)

X^e et XI^e rapports relatifs au problème des investissements. (*Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles, 1956, div. p.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 13 juillet 1956

portant approbation des actes internationaux suivants, conclus entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas :

- a) Protocole agricole, signé à Bruxelles, le 9 mai 1947;
- b) Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays et Annexe, signés à Luxembourg, le 21 octobre 1950;

c) Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays, signé à La Haye, le 29 décembre 1950;

d) Protocole concernant la coordination des politiques économiques et sociales et Protocole de signature, signés à La Haye, le 24 juillet 1953;

e) Accord instituant un Fonds de réadaptation de Benelux, signé à Bruxelles, le 16 novembre 1953.

(Moniteur du 12 août 1956, p. 5.406).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 5 juillet 1956

relative aux waterings (Moniteur du 5 août 1956, p. 5205).

Loi du 5 juillet 1956

modifiant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires de l'exercice 1956, en vue de la réalisation d'un programme d'investissements urgents et d'intérêt national au port d'Anvers (Moniteur du 9 août 1956, p. 5.286).

Article 1^{er}. — Les travaux et fournitures au profit du port d'Anvers ci-après désignés sont déclarés d'intérêt national et urgents. Ils sont exécutés ou subsidiés par l'Etat et imputés sur les crédits inscrits annuellement au budget extraordinaire à cet effet.

Art. 2. — Le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction est autorisé à prendre toutes dispositions utiles en vue de l'engagement de l'ensemble des dépenses prévues à l'article 1^{er}, à concurrence d'une somme totale de 3.500.000.000 de francs, pendant une période de dix ans allant de 1956 à 1965 inclusivement.

Art. 3. — Il est ouvert au budget des recettes et des dépenses extraordinaires de l'exercice 1956, sous un article 523bis (nouveau), intitulé : « Investissements d'intérêt national et urgents au port d'Anvers pour lesquels la participation

de l'Etat est évaluée à 3.500.000.000 de francs » un crédit d'engagement de 200.000.000 de francs et un crédit de paiement de 15.000.000 de francs conformément aux indications du tableau annexé à la présente loi.

Les crédits d'engagement et de paiement faisant l'objet de l'article 524 de ce même budget sont réduits respectivement à 11 millions de francs et à 5.000.000 de francs.

Art. 4. — En vue des dépenses prévues à l'article 1^{er}, il est inscrit au minimum chaque année, à partir de 1957, au budget des recettes et dépenses extraordinaires, les crédits d'engagement indiqués au tableau ci-dessous, ainsi que les crédits de paiement y afférents :

Crédits d'engagement (en millions de francs) : année : 1957, 250; 1958, 400; 1959, 400; 1960, 400; 1961, 400; 1962, 400; 1963, 400; 1964, 400; 1965, 250.

Art. 5. — L'Etat effectue entièrement à ses frais les travaux d'infrastructure.

La ville d'Anvers met gratuitement à la disposition de l'Etat les terrains nécessaires.

Art. 6. — La ville d'Anvers réalise, sous le contrôle de l'Etat, les travaux de superstructure.

Dans la mesure où ces travaux de superstructure sont reconnus d'intérêt national, les dépenses y afférentes sont subsidiées par l'Etat à raison de 60 p.c.

Arrêté ministériel du 1^{er} août 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur des 6-7 août 1956, p. 5.238).

Arrêté royal du 1^{er} août 1956

modifiant l'article 6 de la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (Moniteur du 11 août 1956, p. 5.384).

Arrêté royal du 2 août 1956

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 5 août 1956, p. 5.224).

Cette majoration concerne les tourteaux et autres résidus de l'extraction des huiles végétales ainsi que les amidons de céréales.

Arrêté ministériel du 3 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 10 août 1956, p. 5.343).

Il s'agit des droits relatifs à l'importation des oranges et mandarines.

Arrêté royal du 3 août 1956

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur du 31 août 1956, p. 5.765).

Arrêté royal du 4 août 1956

relatif au groupement en titres de 1.000 francs des obligations de 100 francs de l'emprunt à 4 p.c. de 1936, de la ville d'Anvers (Moniteur du 10 août 1956, p. 5.341).

Arrêté royal du 4 août 1956

relatif au groupement des obligations « La Louvière 4 p.c. 1930 » (Moniteur du 11 août 1956, p. 5.389).

Arrêté royal du 4 août 1956

modifiant, en ce qui concerne les minima de bénéfices imposables à la taxe professionnelle dans le chef des firmes étrangères opérant en Belgique, l'arrêté royal du 22 septembre 1937 d'exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus (Moniteur des 20-21 août 1956, p. 5.583).

Arrêté royal du 4 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 19 août 1956, p. 5.569).

Cet arrêté suspend, pour la période du 1^{er} septembre 1956 au 31 décembre 1956, l'application du droit d'entrée aux fontes hématites d'affinage n° 696a du tarif douanier.

Arrêté ministériel du 9 août 1956

relatif à l'amortissement des actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de Fer belges (Moniteur du 15 août 1956, p. 5.458).

Le capital nominal d'actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de Fer belges à amortir au ou avant le 1^{er} septembre 1957 est fixé à 77.000.000 de francs.

Arrêté royal du 10 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 30 août 1956, p. 5.740).

Le tarif des droits d'entrée annexé à la convention douanière belgo-luxembourgeoise-néerlandaise est modifié conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Arrêté ministériel du 23 août 1956

fixant le montant des indemnités attribuées aux agriculteurs dont les cultures agricoles ont subi des dégâts causés par le gel de février 1956 (Moniteur du 29 août 1956, p. 5.710).

Rapport sur les opérations et l'activité de l'Office central de la Petite Epargne pendant l'année 1955 (Moniteur du 10 août 1956, p. 5.351).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 1^{er} août 1956

fixant les régions de production de semences contrôlées de trèfle et de betteraves (Moniteur du 26 août 1956, p. 5.670).

Arrêté royal du 3 août 1956

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur du 31 août 1956, p. 5.765).

Arrêté ministériel du 23 août 1956

fixant le montant des indemnités attribuées aux agriculteurs dont les cultures agricoles ont subi des dégâts causés par le gel de février 1956 (Moniteur du 29 août 1956, p. 5.710).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 1^{er} août 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur des 6-7 août 1956, p. 5.238).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté royal du 30 avril 1956

approuvant certaines modifications au règlement de la Bourse à terme des laines à Anvers. Errata (Moniteur du 10 août 1956, p. 5.344).

Arrêté ministériel du 3 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 10 août 1956, p. 5.343). (Voir aussi rubrique II.)

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Loi du 9 juillet 1956

portant approbation du Protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, relatif à la politique commerciale, signé à Luxembourg, le 9 décembre 1953 (Moniteur du 29 août 1956, p. 5.706).

Article unique. — Le protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, relatif à la politique commerciale, signé à Luxembourg, le 9 décembre 1953, sortira son plein et entier effet.

**

Les Gouvernements néerlandais, belge et luxembourgeois sont convenus des dispositions ci-après :

Article 1^{er}. — En vue de réaliser une coopération économique plus étroite, les trois Gouvernements adopteront et poursuivront dans leurs relations économiques avec les pays tiers, une politique commune en matière de commerce extérieur et de paiements.

A cette politique commune en matière de commerce extérieur et de paiements doit correspondre, dans le domaine intérieur et sans préjudice des dispositions de l'article 7 du présent Protocole, la suppression de toutes entraves quantitatives pour la circulation des marchandises, quelles que soient leur origine et leur provenance, et l'échange des services entre les trois pays.

Art. 2. — La politique commerciale commune tendra à développer au maximum les échanges de marchandises et de services avec les pays tiers, en tenant compte des accords internationaux auxquels les trois pays sont Parties, ainsi que de la situation monétaire de l'ensemble des trois pays à l'égard des pays tiers.

Cette politique sera le mieux réalisée par la liberté des échanges de marchandises et de services, pratiquée tant par les trois pays à l'égard des pays tiers que par ceux-ci vis-à-vis des trois pays.

Au cas où la politique de libre-échange pratiquée par les trois Gouvernements et visée à l'alinéa précédent ne rencontrerait pas une réciprocité suffisante de la part de certains pays, des mesures appropriées seront arrêtées de commun accord en vue de promouvoir le développement des échanges de marchandises et de services avec ces pays.

Art. 3. — Les trois Gouvernements s'engagent, au fur et à mesure des possibilités, à négocier et à conclure des accords commerciaux communs, ceux-ci allant de pair avec des accords de paiement communs ou parallèles, étant entendu que cette politique commune devra être réalisée dans un délai qui ne peut dépasser deux ans.

Les contingents à prévoir aux susdits accords seront des contingents communs, tant à l'importation qu'à l'exportation, sauf pour les produits dont les échanges ne sont pas libres entre les trois pays.

Le Comité ministériel prévu à l'article 12 du Protocole concernant la coordination des politiques économiques et sociales, signé à La Haye le 24 juillet 1953, pourra déterminer les exceptions aux règles ci-dessus.

Art. 4. — Les Gouvernements se concerteront au sujet des mesures qu'ils se proposent de prendre en vue de promouvoir les exportations.

Art. 5. — Les Gouvernements sont convenus de coordonner la réglementation des changes et des paiements dans les trois pays, afin d'éviter que les ressortissants de l'un des trois pays soient placés, du chef de cette réglementation, dans des conditions de concurrence plus favorables que les ressortissants des deux autres pays.

Art. 6. — A l'égard des organisations et des conférences internationales traitant du commerce extérieur et de paiements internationaux, les trois Gouvernements concerteront leur politique en vue d'arriver à une attitude commune.

Art. 7. — Le Comité des Ministres prévu à l'article 12 du Protocole concernant la coordination des politiques économiques et sociales, signé à La Haye le 24 juillet 1953, assume l'élaboration des principes de la politique commerciale commune, visés aux articles 1 à 6 inclusivement, et en fixe les modalités d'exécution. Il détermine en outre les exceptions à la libre circulation des marchandises et au libre échange des services entre les territoires des trois pays, en respectant les Protocoles et les autres arrangements existants.

Art. 8. — Le présent Protocole sera ratifié et les instruments de ratification seront déposés auprès du Gouvernement belge.

Il entrera en vigueur à la date du dépôt du troisième instrument de ratification.

Il est conclu pour une durée illimitée. Il ne pourra être dénoncé qu'après un terme d'un an et le préavis de dénonciation aura une durée d'un an. Toutefois, aucune Partie n'aura le droit de dénoncer le Protocole avant que le Comité des Ministres n'ait eu l'occasion d'examiner les difficultés qui se seraient produites et n'ait recherché une solution permettant de maintenir le Protocole en application.

Toutefois, cette durée est conditionnée par l'existence de l'Accord sur l'établissement d'une Union européenne de Paiements.

Si cet Accord prenait fin, ou si son application était suspendue ou prenait fin en ce qui concerne l'Union économique belgo-luxembourgeoise et/ou les Pays-Bas, les trois pays se concerteraient immédiatement en vue d'apporter au présent Protocole les modifications qui s'imposeraient, et de rechercher un régime de paiements offrant des possibilités satisfaisantes de règlement entre eux, et à l'égard des pays tiers.

Si ce régime ne peut être instauré dans un délai de trois mois à dater du jour où l'Accord U.E.P. cesse d'être applicable, le présent Protocole prendra fin de plein droit à l'expiration de cette période.

Art. 9. — L'application du présent Protocole est limitée aux territoires des trois pays en Europe.

Toutefois, chaque partenaire se réserve le droit d'insérer dans les accords visés à l'article 3 du Protocole des clauses

intéressant les pays ou territoires d'outre-mer auxquels il se trouve lié par un régime politique, économique ou monétaire particulier.

En foi de quoi les représentants soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Protocole.

Fait à Luxembourg, le 9 décembre 1953, en trois exemplaires, en langues française et néerlandaise, les deux textes faisant également foi.

Pour le Gouvernement belge :

P. VAN ZEELAND.

Pour le Gouvernement luxembourgeois :

Jos. BECH.

Pour le Gouvernement néerlandais :

J. LUNS.

La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont déposé leurs instruments de ratification respectivement le 9 juillet 1956, le 24 juillet 1954 et le 18 avril 1956.

Loi du 13 juillet 1956

portant approbation des actes internationaux suivants, conclus entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas :

- a) *Protocole agricole, signé à Bruxelles, le 9 mai 1947;*
- b) *Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays et Annexe, signés à Luxembourg, le 21 octobre 1950;*
- c) *Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays, signé à La Haye, le 29 décembre 1950;*
- d) *Protocole concernant la coordination des politiques économiques et sociales et Protocole de signature, signés à La Haye, le 24 juillet 1953;*
- e) *Accord instituant un Fonds de réadaptation de Benelux, signé à Bruxelles, le 16 novembre 1953.*

(Moniteur du 12 août 1956, p. 5.406).

Arrêté royal du 2 août 1956

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 5 août 1956, p. 5.224). (Voir aussi rubrique II.)

Arrêté royal du 4 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 18 août 1956, p. 5.569). (Voir aussi rubrique II.)

Arrêté royal du 10 août 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 30 août 1956, p. 5.740). (Voir aussi rubrique II.)

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Loi du 5 juillet 1956

modifiant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires de l'exercice 1956, en vue de la réalisation d'un programme d'investissements urgents et d'intérêt national au port d'Anvers (Moniteur du 9 août 1956, p. 5.286). (Voir texte rubrique II.)

Loi du 12 juillet 1956

établissant le statut des autoroutes (Moniteur du 5 août 1956, p. 5.202).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 13 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 27 octobre 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie chimique relative à la fixation des salaires horaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans les entreprises de fabrication et conditionnement industriel de produits pharmaceutiques y compris les extraits de plantes médicinales (Moniteur des 6-7 août 1956, p. 5.234).

Arrêté royal du 15 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 27 octobre 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie chimique relative à la fixation des salaires horaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans les entreprises de fabrication de couleurs et vernis, mastics, encres d'imprimerie et de bureau (Moniteur du 8 août 1956, p. 5.268).

Arrêté royal du 13 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 27 octobre 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie chimique relative à la fixation des salaires horaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie des gaz comprimés, liquéfiés et dissous (Moniteur des 6-7 août 1956, p. 5.236).

Arrêté royal du 15 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 15 mars 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des pâtes, papiers et cartons, relative à la fixation des salaires des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie du papier peint et au rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail (Moniteur des 16-17 août 1956, p. 5.490).

Arrêté royal du 15 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 28 mars 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie céramique concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers occupés dans les entreprises relevant de la Commission paritaire régionale de l'industrie des pots et tuyaux en grès de Charleroi, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 4 août 1956, p. 5.185).

Arrêté royal du 19 juin 1956

rendant obligatoire la décision du 21 mars 1956 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises agricoles, fixant les salaires minimums pour la cueillette du houblon de la campagne 1955 (Moniteur du 4 août 1956, p. 5.187).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 4 juillet 1956

modifiant l'arrêté royal du 22 janvier 1952 pris en exécution de l'article 41, alinéa 2, e, des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés (Moniteur du 1^{er} août 1956, p. 5.107).

Arrêté royal du 5 juillet 1956

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur du 11 août 1956, p. 5.378).

Arrêté ministériel du 9 juillet 1956

pris en exécution de l'article 231, alinéa 6, de l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 prévu par la loi du 10 juin 1937 étendant les allocations familiales aux employeurs et aux travailleurs non salariés (Moniteur du 1^{er} août 1956, p. 5.113).

Arrêté royal du 12 juillet 1956

modifiant l'arrêté royal du 17 juin 1955, portant règlement général du régime de retraite et de survie des ouvriers (Moniteur du 26 août 1956, p. 5.666).

Arrêté royal du 24 juillet 1956

modifiant l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 prévu par la loi du 10 juin 1937 qui étend les allocations familiales aux employeurs et aux travailleurs non salariés (Moniteur du 1^{er} août 1956, p. 5.108). Erratum (Moniteur du 4 août 1956, p. 5.192).

Arrêté royal du 24 juillet 1956

modifiant les arrêtés royaux des 6 mars 1953 et 10 février 1955 autorisant le comité de gestion de l'Office national du placement et du chômage à renoncer à certaines récupérations d'allocations de chômage (Moniteur du 11 août 1956, p. 5.379).

Arrêté ministériel du 26 juillet 1956

modifiant l'arrêté ministériel du 3 décembre 1938 portant coordination des différents arrêtés relatifs à la classification des communes en matière de chômage (Moniteur du 31 août 1956, p. 5.764).

Arrêté royal du 30 juillet 1956

fixant en pour-cent le prélèvement à opérer par la Caisse nationale de compensation pour allocations familiales sur la part des cotisations de sécurité sociale destinée aux allocations familiales pour les exercices 1951 à 1955 (Moniteur du 18 août 1956, p. 5.543).

Arrêté royal du 1^{er} août 1956

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur du 26 août 1956, p. 5.667).

Arrêté royal du 7 août 1956

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur du 31 août 1956, p. 5.761).

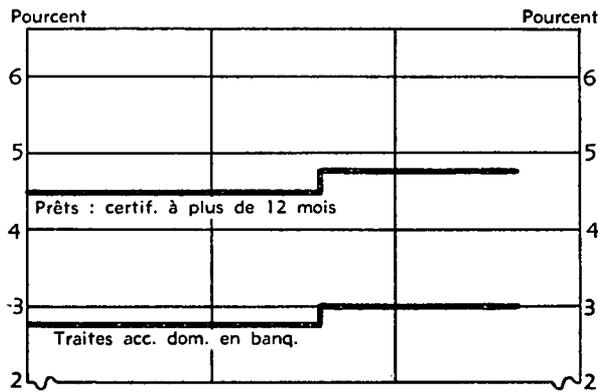
XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté royal du 20 août 1956

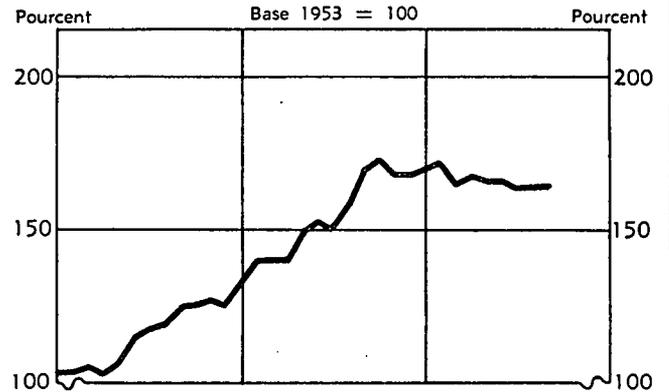
relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable pour la période du 1^{er} juillet 1956 au 30 septembre 1956 (arrêté n° 27) (Moniteur du 30 août 1956, p. 5.747).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

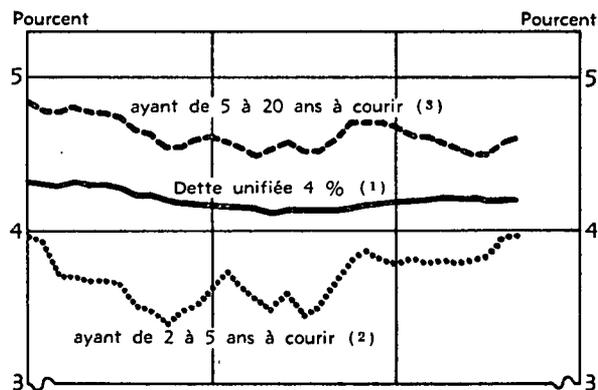
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



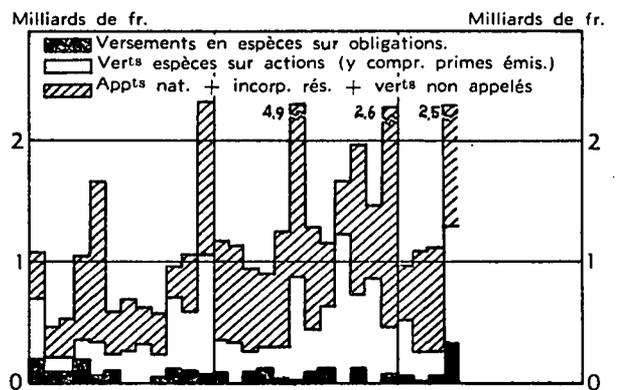
INDICE GENERAL DES ACTIONS



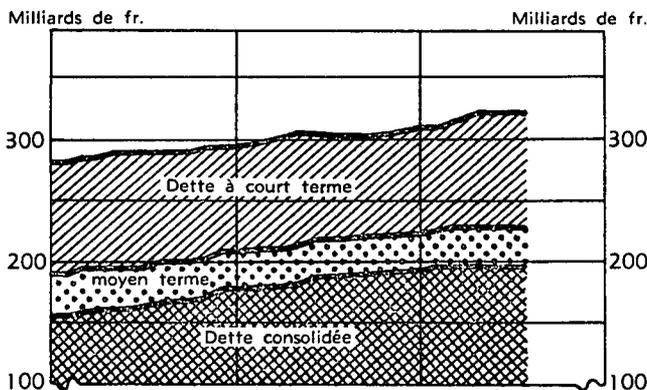
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



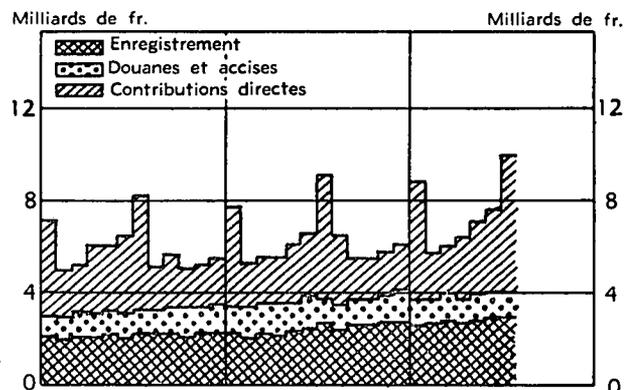
EMISSIONS DE CAPITAUX (4)



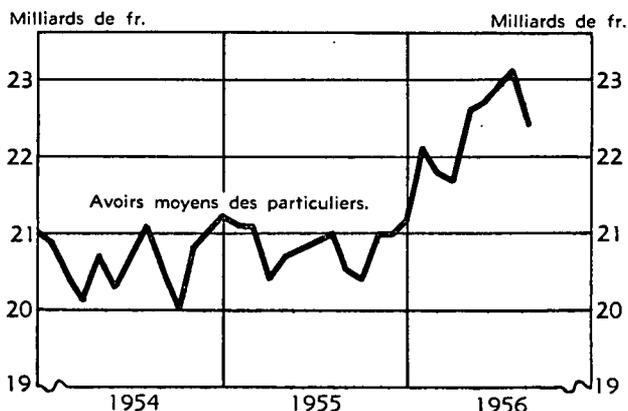
DETTE PUBLIQUE (5)



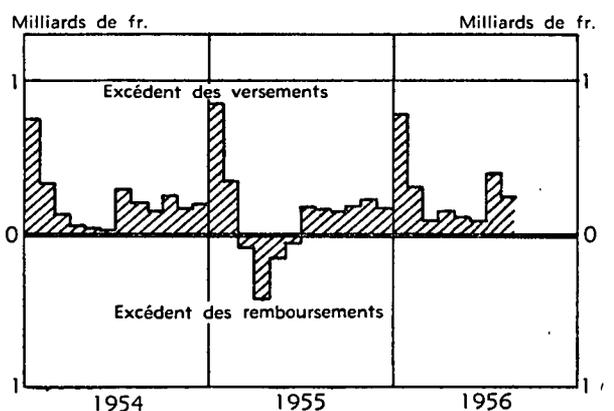
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX

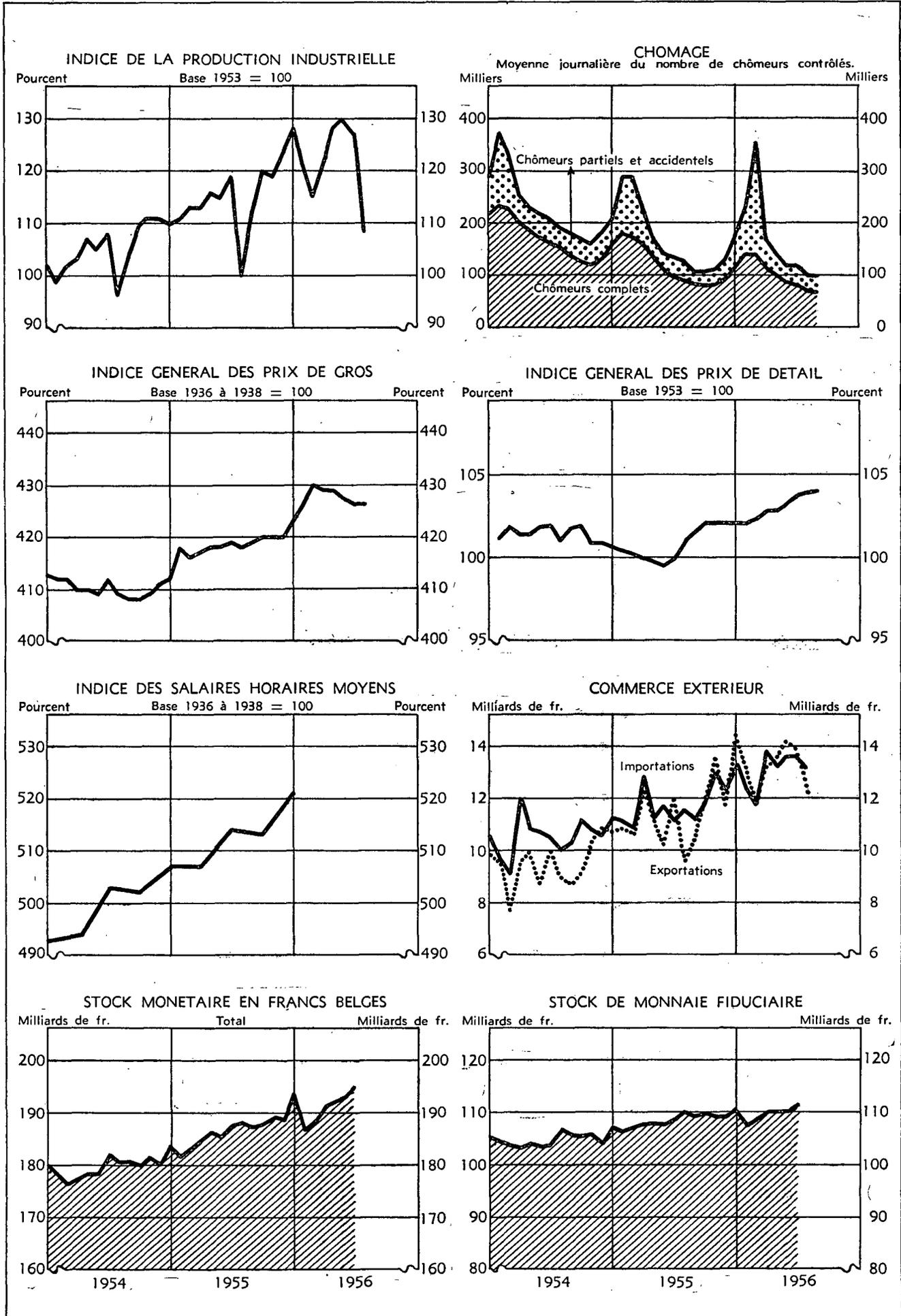


CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



- (1) Rendement eu égard au cours seulement.
- (2) Remboursables à date fixe (3,5 à 4 % nominal).
- (3) Remboursables par annuités variables (4,25 et 4,5 % nominal).
- (4) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.
- (5) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique								
	Escompte					Prêts et avances sur 1 *			
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées domiciliées en banque	Traites non acceptées non domiciliées en banque	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics
1954 Moyenne	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,375	4,50	4,50
1955 Moyenne	2,85	3,46	4,35	4,46	4,60	2,0781	2,2969	4,60	4,60
1955 Juin	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,375	4,50	4,50
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,375	4,50	4,50
Août (dep. le 4)	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Septembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Octobre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Novembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Décembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
1956 Janvier	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Février	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Mars	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Avril	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Mai	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Juin	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Juillet	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Août	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75	4,75

1 La Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent à 8,50 % pour les certificats émis à 24 mois.

* Quotité de l'avance au 31 août 1956 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1951 à 10 ou 15 ans	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1962, à 10 ans	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans	» 90 %
Certificats de trésorerie 8 ½ % à 15 ans au plus 1942	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, 10 ou 20 ans 1948	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	» 90 %

Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1949	max. 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ans 1954	» 90 %
Certificats de trésorerie 8,75 % à 5 ans 1954	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	» 90 %
Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	» 90 %
Obligations 8 ½ % de l'Assain. Monét. 8e, 4e et 5e séries ...	» 90 %
Autres effets publics	» 80 %
Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	» 50 %

Ib. — TAUX DU CALL ET DES CERTIFICATS DE TRESORERIE A TRES COURT TERME

Moyennes	Call 1			Certificats de Trésorerie à très court terme		
	1 jour	5 jours	10 jours	5 jours	10 jours	15 jours
1954	1,25	—	—	—	—	—
1955	1,35	—	—	—	—	—
1955 Juin	1,25	—	—	—	—	—
Juillet	1,25	—	—	—	—	—
Août	1,48	—	—	—	—	—
Septembre	1,50	—	—	—	—	—
Octobre	1,50	—	—	—	—	—
Novembre . . .	1,50	—	—	—	—	—
Décembre . . .	1,50	—	—	—	—	—
1956 Janvier	1,50	—	—	—	—	—
Février	1,50	1,60 ²	1,70 ²	—	—	—
Mars	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Avril	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Mai	1,47	1,61	1,71	1,60 ³	1,70 ³	1,80 ³
Juin	1,46	1,63	1,72	1,60	1,71	1,78
Juillet	1,58	1,68	1,78	1,65	1,75	1,85
Août	1,64	1,74	1,84	1,65	1,75	1,85

1 Taux en compensation et hors compensation.

2 Depuis le 27 février 1956.

3 Depuis le 7 mai 1956.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Casse Gén. d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr. 1	100.001 à 150.000 fr. 1	au delà de 150.000 fr.
1954 Moyenne . . .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Moyenne . . .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre . . .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre . . .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre . . .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.

1 Jusqu'au 31 décembre 1954 : 8 % jusqu'à 75.000 fr. — 1,50 % de 75.001 à 150.000 fr.; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — Marché du call¹
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1954	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1955	2.325	338	2.663	2.976	2.663	2.976
1956 Janvier ...	2.362	376	2.738	2.675	2.738	2.675
Février ...	1.971	340	2.311	2.908	2.311	2.908
Mars	2.464	309	2.773	2.288	2.770	2.291
Avril	2.508	299	2.807	2.186	2.780	2.213
Mai	2.286	399	2.685	2.384	2.685	2.384
Juin	2.353	268	2.621	2.040	2.538	2.123
Juillet	2.201	300	2.501	1.405	2.501	1.405
27 au 2/8 .	1.998	136	2.134	1.548	2.134	1.548
Août :	2.154	247	2.401	2.401	2.356	2.446
3 au 9 .	1.599	250	1.849	2.059	1.849	2.059
10 au 16 .	2.393	293	2.686	2.973	2.686	2.973
17 au 23 .	2.255	264	2.519	2.549	2.519	2.549
24 au 30 .	2.543	275	2.818	2.548	2.628	2.738
Septembre :						
31/8 au 6 .	2.289	124	2.413	1.632	2.413	1.632

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours du call à 5 et 10 jours, s'il y a lieu.
² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
³ Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
⁴ Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.
⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux¹

Moyennes journalières	Londres ¹		Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1954	249/9½ ³	350/11	76	
1955	250/11	376/5	79	
1955 Juin	251/2	374/3	76	
Juillet ...	251/8	377/3	77	
Août	251/4¼	380/0	79	
Septembre .	251/1½	379/6	80	
Octobre ...	250/6¾	379/3	81	
Novembre .	249/8¾	385/6	82	
Décembre .	249/6¾	376/3	83	
1956 Janvier ...	249/4¼	382/4	85	
Février :	249/3¾	391/0	84	
Mars	249/5	412/0	85	
Avril	249/2	421/4½	87	
Mai	249/2½	415/8½	85	
Juin	249/7½	409/9½	82	
Juillet	250/6½	404/10¼	83	
Août	251/7¼	414/2½	83	

¹ Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.
² Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.
³ Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles 10¹
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	Lire italienne
1954	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—	—
1955	11,41	50,23	14,27	50,94	139,56	174,04	13,15	9,64	7,21	11,89	6,98	49,29 ¹	7,97 ²
1955 Juin	11,45	50,32	14,31	51,11	139,92	174,05	13,16	9,68	7,21	11,94	6,99	49,96	—
Juillet ...	11,47	50,33	14,33	51,11	139,59	174,03	13,13	9,68	7,22	11,94	6,98	49,74	—
Août	11,44	50,31	14,29	51,08	139,07	174,02	13,11	9,67	7,19	11,89	6,96	48,69	—
Septembre .	11,43	50,31	14,27	50,94	139,10	174,04	13,14	9,66	7,19	11,90	6,96	48,63	7,99 ³
Octobre ...	11,42	50,22	14,19	50,48	139,40	174,04	13,14	9,66	7,21	11,89	6,97	48,58	7,95
Novembre .	11,41	50,10	14,22	50,12	139,67	174,05	13,14	9,63	7,23	11,89	6,98	48,51	7,94
Décembre .	11,41	50,03	14,22	50,05	139,77	174,05	13,15	9,63	7,23	11,91	6,98	49,19	7,95
1956 Janvier ...	11,40	49,99	14,18	50,05	139,69	174,05	13,15	9,61	7,23	11,91	6,98	49,75	7,96
Février ...	11,40	50,00	14,19	50,03	139,50	174,06	13,13	9,60	7,22	11,90	6,97	50,00	7,96
Mars	11,40	49,94	14,18	50,00	139,53	174,05	13,11	9,60	7,21	11,91	6,97	50,00	7,96
Avril	11,39	49,91	14,18	50,07	139,69	174,04	13,11	9,60	7,21	11,90	6,98	50,00	7,96
Mai	11,39	49,92	14,18	50,34	139,64	174,02	13,08	9,60	7,20	11,91	6,98	50,00	7,95
Juin	11,40	49,92	14,18	50,66	139,18	174,02	13,06	9,61	7,19	11,91	6,96	50,00	7,95
Juillet	11,41	49,81	14,18	50,74	139,00	174,02	13,06	9,64	7,19	11,91	6,95	— ⁴	7,96
Août	11,42	49,87	14,18	50,82	139,11	174,01	13,07	9,66	7,19	11,90	6,96	—	7,97

¹ Moyenne du 1er mars au 31 décembre 1955. — ² Moyenne du 22 août au 31 décembre 1955. — ³ A partir du 22 août 1955. — ⁴ Compte clôturé le 30 juin 1956; plus de cotations à Bruxelles.

II. — Cours officiels, au 31 août 1956, fixés par la Banque Nationale de Belgique 10²
en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50
100 schillings autrichiens	192,30769	191,72	192,90

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARES DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		2 mai 1956	1 juin 1956	2 juillet 1956	1 août 1956	3 septembre 1956
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	88,65	88,90	89,—	89,15	89,20
Dette 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	89,95	90,20	90,15	90,30	90,35
Dette unifiée 4 % 1 ^{re} s. ^{1 2}	100,—	95,70	95,60	95,70	95,70	95,65
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	94,—	94,—	94,05	94,40	94,80
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	102,35	102,40	102,10	101,55	101,25
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	102,05	101,95	101,25	101,—	100,60
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	100,30	100,45	100,10	100,—	99,80
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	100,50	100,40	99,95	99,85	99,55
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	100,15	99,90	99,80	99,75	99,50
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	96,95	97,20	97,05	97,05	96,70
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	96,65	96,50	96,50	96,70	95,90
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	93,45	93,55	93,55	93,55	93,10
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	97,50	97,50	97,25	97,20	96,40
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	115,05	115,05	115,—	115,05	115,—
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, 1 ^{2 3}	100,—	108,25	108,05	108,05	108,25	108,20
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,60	105,75	105,50	105,55	105,50
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	108,30	108,15	107,90	107,75	107,60
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	103,90	103,80	103,50	103,55	103,45
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	100,20	100,10	100,10	100,10	100,05
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	99,20	99,35	99,30	99,20	99,10
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	1.000,—	1.002,—	1.000,—	1.001,—	1.003,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.036,—	1.046,—	1.046,—	1.045,—	1.049,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	—	—	1.032,—	1.036,—	1.034,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,— ⁴	528,—	526,—	1.057,— ⁴	1.061,—	1.055,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) ²	1.000,—	1.034,—	1.035,—	1.035,—	1.035,—	1.036,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) ²	1.000,—	1.049,—	1.050,—	1.049,—	1.049,—	1.048,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.047,—	1.054,—	1.056,—	1.057,—	1.056,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 % (à 10 ans) 1955-1965 ²	100,—	98,90	98,55	98,05	98,—	98,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	504,—	504,—	498,—	498,—	500,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	102,65	102,70	102,65	102,70	102,70
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	101,20	101,20	100,90	100,85	100,85
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	101,20	101,15	100,85	100,80	100,65
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,75	97,65	97,10	97,10	96,95
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	96,90	97,15	97,10	96,70	96,40
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. ²	100,—	93,60	93,65	93,70	93,70	93,60
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	102,10	102,15	102,10	102,05	102,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	102,55	102,70	102,60	102,70	102,75
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	252,—	252,—	252,—	256,—	253,—
Intérêts à bonifier :						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	94,80	94,85	94,85	94,85	94,90
Dette coloniale 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	97,65	97,50	97,35	97,20	96,90
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	102,90	102,75	103,—	103,10	103,45

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944. — ³ Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948. — ⁴ Depuis le 18-6-58 échange de deux titres anciens contre un nouveau, et cotation pour fr. 1.050.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1956 1 ^{er} août ...	101	101	99	101	103	101	97	107	101	104	103	103	109	99	100	103	98	110	99	104
3 sept. ...	98	100	99	96	98	99	99	99	102	97	98	88	99	101	101	98	93	100	97	98
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1955 1 ^{er} sept. ...	173	140	186	184	130	138	173	146	125	239	140	123	244	154	90	160	194	148	200	136
3 octobre .	168	143	178	189	131	140	184	147	123	222	138	122	243	155	91	168	195	150	189	142
2 novembre	167	141	175	185	132	138	173	145	122	220	136	124	249	168	89	169	196	149	185	134
1 ^{er} décemb.	170	143	179	180	136	138	173	144	123	222	136	123	259	175	88	173	200	160	193	137
1956 3 janvier .	172	146	180	180	134	136	169	147	121	222	136	127	269	173	92	177	195	151	198	144
1 ^{er} février .	166	146	175	175	135	137	166	145	117	209	132	125	238	174	90	174	189	154	187	143
1 ^{er} mars ...	168	147	178	178	138	138	173	150	119	215	136	128	240	176	88	170	189	155	189	138
3 avril ...	166	143	173	179	139	139	168	149	117	213	137	132	235	180	84	170	192	159	183	141
2 mai	166	142	179	176	143	145	173	160	119	223	139	140	249	181	84	172	204	162	176	143
1 ^{er} juin ...	162	139	174	174	143	145	167	155	117	219	138	143	244	180	84	173	201	171	168	141
2 juillet ...	163	136	176	174	144	145	170	159	120	220	140	160	237	190	84	167	217	173	166	142
1 ^{er} août ...	164	138	175	175	149	146	165	170	121	229	144	154	259	188	84	172	212	190	164	148
3 sept. ...	160	138	173	168	146	144	164	169	124	221	141	135	256	190	85	169	197	190	159	145

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

 15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1954	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1955	246	126	126	23.523	37.187	23.649	37.313
1955 Juin	22	9	9	1.771	2.798	1.780	2.807
Juillet	19	9	9	1.818	3.199	1.827	3.208
Août	22	13	13	2.233	3.976	2.246	3.989
Septembre ...	22	15	15	2.575	3.982	2.589	3.997
Octobre	20	10	10	1.801	3.029	1.810	3.039
Novembre	19	9	9	1.588	2.618	1.597	2.627
Décembre	21	9	9	1.269	2.090	1.278	2.099
1956 Janvier	21	9	9	1.540	2.590	1.549	2.599
Février	21	7	8	1.206	1.938	1.213	1.946
Mars	21	8	9	1.362	2.483	1.370	2.491
Avril	19	8	8	1.240	2.303	1.248	2.311
Mai	19	8	9	1.325	2.607	1.333	2.616
Juin	21	8	8	1.276	2.169	1.284	2.177
Juillet	21	9	9	1.334	2.591	1.343	2.600
Août	22	11	12	1.208	2.188	1.219	2.200

1 Marchés au comptant et à terme.

 IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES
 (en pourcentages)

16

Début de mois	Dette unifiée (rendement au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans			Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Etat	Paraétat. et Villes	Paraétat. et Villes (remboursement à date fixe et par ann. const.)	Emprunts de sociétés émis		Etat	Paraét. et Villes	Etat		
					de 1936 à 1938	de 1943 à 1948			Emprunts à lots		
		(remboursement à date fixe)		(remboursement par ann. const.)		(remboursements par annuités variables)		Dette directe	Dette indirecte		
4 % 1 ^{re} s.	3,5 à 4 %	4 à 4,5 %	4 à 4,5 %	4,5 et 5 %	4 et 4,5 %	4,25 et 4,5 %	3 à 4,5 %	4 %	4 %		
1955 Juin	4,16	3,46	3,85	4,31	4,50	5,02	4,54	4,47	4,42	4,79	4,4
Juillet	4,14	3,52	3,82	4,29	4,30	4,95	4,54	4,47	4,41	4,83	4,3
Août	4,15	3,65	3,88	4,32	4,30	5,01	4,60	4,49	4,44	4,86	4,4
Septembre	4,15	3,78	4,08	4,42	4,46	5,09	4,72	4,62	4,46	4,98	4,5
Octobre	4,15	3,83	4,05	4,43	4,34	5,12	4,73	4,61	4,48	5,—	4,5
Novembre	4,17	3,78	3,99	4,43	4,41	5,18	4,73	4,62	4,45	4,98	4,5
Décembre	4,17	3,75	3,98	4,42	4,44	5,08	4,68	4,62	4,44	5,01	4,5
1956 Janvier	4,18	3,80	3,99	4,41	4,57	5,17	4,63	4,71 ¹	4,38	4,94	4,6
Février	4,18	3,79	3,97	4,41	4,37	5,07	4,63	4,70 ¹	4,36	4,89	4,5
Mars	4,19	3,82	4,01	4,42	4,49	5,10	4,60	4,69 ¹	4,37	4,86	4,5
Avril	4,18	3,81	4,01	4,43	4,41	5,10	4,56	4,66 ¹	4,35	4,90	4,5
Mai	4,18	3,82	4,04	4,44	4,37	4,98	4,54	4,65 ¹	4,35	4,91	4,5
Juin	4,18	3,84	4,03	4,40	4,55	5,11	4,54	4,65 ¹	4,36	4,89	4,5
Juillet	4,18	3,94	4,10	4,40	4,48	5,08	4,58	4,65 ¹	4,37	4,88	4,6
Août	4,18	3,95	4,09	4,43	4,43	4,99	4,60	4,65 ¹	4,37	4,88	4,6

 1 Rendements rectifiés après élargissement de l'échantillon. Au 1^{er} août 1956, la série comprend 26 emprunts représentant une valeur nominale de 25 milliards de francs.

N. B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956 p. 84.

r : chiffre rectifié.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces			Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Montant nominal	1	2	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1954	2.181	1.835	1.628	756	12.113	5.711	5.083	82	1.794 ⁵	9.340	537,7	1.672	2.456	4.861
1955	2.304	4.772	4.421	839	12.351	10.582	9.897	77	1.509	16.863	731,1	4.955	5.315	5.946
1955 5 prem. mois. .	1.033	933	688	302	4.226	2.685	2.361	13	246	3.864	44,2	912	1.499	928
1956 5 prem. mois. .	1.094	1.273	1.169	320	9.773	3.934	3.485	15	507	5.714	40,2	1.384	1.599	2.218
1955 Mai	165	171	124	85	1.478	843	707	1	15	1.029	18,9	126	511	228
Juin	201	3.006 ⁶	2.973 ⁶	83	2.084	1.551	1.511	1	20	4.577 ⁶	31,0	3.009	823	703
Juillet	183	155	142	53	278	301	283	3	60	516	24,6	121	119	270
Août	133	87	74	33	707	599	598	3	95	781	63,0	301	12	517
Septembre ...	148	74	69	62	1.328	1.034	1.022	—	—	1.108	443,2	60	302	1.172
Octobre	184	167	162	80	1.217	1.431	1.238	2	110	1.708	76,8	128	844	615
Novembre	141	148	126	73	3.283	1.155	1.083	—	—	1.303	48,4	82	362	815
Décembre	281	202	188	154	1.225	1.828	1.803	3	57	2.087	—	345	1.355	348
1956 Janvier	261	280	250	48	919	335	324	2	35	650	29,4	242	17	379
Février	222	331	309	43	345	279	197	1	10	620	—	351	18	147
Mars	244	195	183	75	2.062	733	650	2	56	984	—	162	522	291
Avril	199	227	203	68	2.447	1.400	1.329	8	311	1.938	10,4	186	515	1.152
Mai	168	239	225	86	3.999	1.186	985	2	95	1.520	0,4	444	526	335
Juin		215	184			279	239			494	—	131	134	158
Juillet		101	96			2.737	2.728		6	2.844	—	2.706	14	110

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1954	301	1.354	879	87	1.604	1.218	1.121	5	260	2.832	9,0	706	182	1.381
1955	314	1.104	790	108	2.918	2.445	1.928	3	225	3.774	32,0	690	737	1.405
1955 4 prem. mois. .	99	408	296	34	933	809	440	1	25	1.242	18,3	186	39	554
1956 4 prem. mois. .	85	1.026	433	34	476	362	347	1	20	1.408	—	327	38	435
1955 Février	26	175	117	8	191	240	187	—	—	415	—	66	2	236
Mars	32	89	59	7	33	38	21	—	—	127	0,3	35	—	45
Avril	25	102	80	11	192	121	104	—	—	223	—	65	13	106
Mai	21	52	49	13	239	145	112	—	—	197	12,1	45	24	104
Juin	29	57	40	9	313	216	204	—	—	273	—	17	79	148
Juillet	32	168	84	12	508	560	551	—	—	728	0,1	40	425	170
Août	25	132	66	6	270	164	164	—	—	296	—	25	94	111
Septembre ...	24	90	85	5	10	10	10	—	—	100	—	53	—	42
Octobre	20	41	35	14	179	146	98	—	—	187	—	73	6	55
Novembre	22	37	30	4	19	27	27	—	—	64	—	11	2	44
Décembre	28	105	96	11	455	368	322	—	—	473	1,0	247	64	108
1956 Janvier	21	63	59	10	278	229	221	1	20	312	—	138	5	157
Février	30	376	182	9	50	52	51	—	—	428	—	113	17	103
Mars	17	46	44	7	112	46	40	—	—	92	—	40	—	44
Avril	17	540	148	8	36	35	35	—	—	575	—	35	16	132

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Comprises dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Dont emprunts de conversion pour un montant total de 54 millions de francs.

6 Y compris la constitution de la Société Cockerill-Ougrée pour un montant de 2.700 millions de francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

ANNEE 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)						
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			de personnes à responsabilité limitée	Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant															
Banques	1	6,0	6,0	—	—	—	10	148,9	88,1	86,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Assurances	—	—	—	—	—	—	19	328,6	502,6	198,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Opérat. financières et immobilières	75	243,4	215,7	35	55,5	54,6	91	2.015,1	1.664,1	1.523,0	20	179,4	—	536,7	63,8	48,8	292,5	290,5	45	75,4	7	5,4	19	57,7	
Commerce de détail	48	24,1	23,8	255	71,2	70,1	31	52,3	200,0	199,9	2	0,4	—	—	15,7	46,9	11,4	178,7	91	18,4	—	—	6	5,1	
Comm. de gros et comm. extérieur	134	158,1	137,1	358	163,5	150,6	124	258,9	601,4	582,5	4	47,0	—	29,9	78,1	101,1	67,8	409,1	181	85,3	6	2,1	11	14,1	
Fabrications métalliques	53	84,4	70,6	94	76,5	72,0	76	1.090,6	436,3	421,4	12	294,0	4,0	0,9	48,5	57,8	40,3	274,0	54	53,9	6	471,2	5	69,9	
Métallurgie du fer	2	2.760,3	2.760,3	1	0,5	0,5	12	3.294,4	1.716,5	1.706,9	—	—	—	57,8	2.760,2	0,5	212,4	285,4	3	1,1	4	2.310,0	3	1.066,8	
Métaux non ferreux	3	2,7	2,7	6	3,6	3,6	5	75,1	100,3	99,6	—	—	—	—	1,2	3,0	13,0	83,6	—	—	—	—	1	1,3	
Industries textiles	24	29,7	27,2	79	84,3	78,7	50	202,0	335,5	328,4	1	30,0	—	—	13,2	64,4	51,1	251,1	52	69,3	2	0,9	12	23,1	
Industries alimentaires	16	39,3	36,1	39	22,7	21,2	42	483,5	460,9	455,5	5	27,8	—	—	26,5	15,9	15,5	393,9	36	47,5	3	122,0	7	28,8	
Industrie du bois	16	28,8	25,4	51	20,3	19,5	13	16,2	20,3	20,3	2	8,0	—	0,4	14,6	15,2	4,2	12,8	19	8,0	1	0,2	1	2,8	
Industries chimiques	11	14,1	11,5	21	12,6	11,7	40	887,4	366,4	364,6	1	20,0	—	19,5	6,2	9,1	65,1	205,2	28	14,1	4	337,8	9	38,0	
Industrie du verre	2	4,5	4,5	—	—	—	10	127,8	239,2	230,6	2	150,0	—	—	4,2	4,3	—	194,2	—	—	—	—	—	1	3,9
Electricité	—	—	—	—	—	—	10	1.207,8	1.223,2	1.090,1	11	386,9	236,9	10,2	—	—	—	48,0	931,5	2	20,1	—	—	3	173,0
Gaz	—	—	—	—	—	—	1	100,0	64,4	64,4	1	84,5	—	—	—	—	—	64,4	—	2	7,0	—	—	1	52,5
Eau	—	—	—	—	—	—	1	1,0	4,0	4,0	—	—	—	—	—	—	—	4,0	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	10	10,2	10,0	16	11,5	11,3	8	16,1	23,2	23,2	—	—	—	—	8,3	6,5	2,7	10,7	13	45,2	—	—	3	11,8	
Papier et imprimerie	7	7,7	7,7	22	11,5	10,9	14	23,4	33,7	33,7	7	123,0	—	—	5,0	8,9	7,3	8,5	8	15,0	—	—	4	5,8	
Transport	28	97,2	80,2	68	21,1	20,2	33	519,4	395,8	395,8	1	0,6	—	—	58,3	11,5	117,5	142,4	32	29,4	3	0,8	4	15,4	
Tourisme	16	10,1	9,6	54	14,1	14,0	12	11,3	11,7	7,9	2	5,1	—	0,2	1,3	5,9	2,3	0,4	19	5,9	—	—	—	1	4,0
Intermédiaires	51	68,3	23,6	164	18,7	17,2	23	12,7	21,8	15,6	—	—	—	—	2,0	5,8	4,4	4,9	33	9,2	—	—	2	1,5	
Déchets et matières de récupérat.	4	4,3	4,3	4	2,0	2,0	6	6,2	44,3	41,3	—	—	—	—	3,9	1,9	—	34,0	2	1,0	1	0,1	—	—	
Construction	36	153,0	65,6	94	48,5	41,3	59	83,1	109,0	101,6	—	—	—	—	33,5	28,9	16,3	55,3	30	18,4	—	—	3	1,6	
Charbon	—	—	—	—	—	—	5	282,5	662,5	662,5	—	—	—	—	—	—	—	662,5	—	—	—	—	—	1	1,0
Terre cuite	4	21,0	21,0	6	8,5	6,9	13	57,6	188,2	183,0	—	—	—	—	19,3	5,3	4,2	169,7	3	1,9	—	—	5	21,1	
Ciment et industries connexes	8	81,2	52,0	15	9,7	9,7	14	514,6	472,8	472,8	2	150,0	100,0	—	41,5	6,4	64,2	380,2	3	1,5	3	4,6	2	4,1	
Carrières	6	6,6	5,2	17	7,9	7,9	11	52,5	52,5	52,4	—	—	—	0,1	3,9	4,3	2,2	44,1	8	16,3	1	0,4	1	0,6	
Chaux	—	—	—	2	0,9	0,9	7	73,0	83,7	83,3	—	—	—	—	—	0,6	3,0	40,8	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	4	21,7	30,0	30,0	—	—	—	—	—	—	17,0	8,0	3	11,2	—	—	1	7,5	
Industrie du tabac	2	7,0	7,0	1	0,3	0,3	7	244,0	270,0	270,0	—	—	—	—	6,6	0,3	6,6	53,1	5	41,4	2	5,2	—	—	
Industrie du diamant	3	4,6	2,6	9	1,7	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,0	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse	11	76,4	74,2	17	2,8	2,7	13	18,5	25,7	17,0	—	—	—	—	65,8	0,8	3,3	5,5	10	7,1	1	12,7	2	1,4	
Films, théâtres, attractions	5	6,2	4,4	18	7,2	6,1	8	11,4	9,4	9,4	—	—	—	—	0,9	3,9	0,1	4,3	14	2,4	—	—	2	3,8	
Artisanat	23	12,3	12,2	185	50,8	45,2	38	21,3	31,6	30,5	3	1,3	—	—	5,5	24,3	11,3	11,0	65	16,8	2	1,2	1	0,5	
Agric., hort., élev., pêche	4	3,9	3,9	16	9,7	9,4	5	21,0	23,3	23,3	—	—	—	—	3,3	6,8	2,4	—	6	0,8	—	—	—	—	
Divers non dénommés	12	56,3	14,3	42	12,6	12,1	24	71,6	69,8	66,8	1	0,5	—	—	2,4	6,1	12,1	39,6	56	77,7	—	—	4	43,2	
Totaux ...	615	4.021,7	3.718,7	1.689	750,2	702,3	839	12.351,5	10.582,2	9.897,1	77	1.508,5	340,9	731,1	3.293,8	491,2	1.170,3	5.315,5	827	721,8	47	3.278,2	120	1.701,6	

1 Coopératives : 178 sociétés constituées au capital minimum de 42.290.750 francs; 87 sociétés dissoutes au capital minimum de 15.804.400 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

Détail des émissions

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

ANNÉE 1955

Rubriques	Constitutions des sociétés (1)			Augmentations de capital			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces			Dissolutions sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		Dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
												Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Banques, sociétés financières	14	31,7	21,9	11	491,1	306,9	85,8	—	—	—	0,2	2,9	2,2	20,0	4	2,3	1	2,0	1	0,6
Sociétés commerciales	154	354,9	315,0	24	297,5	264,0	243,0	—	—	—	12,0	173,8	23,9	54,8	32	58,6	—	—	2	2,0
Sociétés industrielles	52	269,4	184,4	30	1.250,9	705,3	516,6	2	175,0	143,4	18,0	109,9	237,9	27,0	10	64,1	1	4,0	3	33,7
Mines	8	59,9	19,9	6	515,0	820,0	775,0	—	—	—	—	5,3	—	489,6	2	4,9	—	—	—	—
Construction, bâtiments	34	132,6	99,8	10	50,0	46,4	43,3	—	—	—	—	60,9	—	2,0	9	57,6	—	—	—	—
Sociétés agricoles	37	234,1	133,7	19	236,1	275,4	237,9	—	—	—	1,8	59,5	0,8	125,4	3	13,7	1	18,0	1	1,2
Transports	9	15,7	9,9	5	66,5	21,5	21,5	1	50,0	—	—	6,5	—	17,9	—	—	1	1,5	—	—
Divers	6	5,8	5,2	3	11,1	5,9	5,2	—	—	—	—	3,9	2,4	—	1	1,0	—	—	—	—
Totaux ...	314	1.104,1	789,8	108	2.918,2	2.445,4	1.928,3	3	225,0	143,4	32,0	422,7	267,2	736,7	61	202,2	4	25,5	7	37,5

1 Coopératives : 3 sociétés constituées au capital minimum de 1.205.000 francs; 2 sociétés constituées sans indication du capital; 2 sociétés ont augmenté leur capital de 435.900 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Source : Institut National de Statistique.

(millions de francs)

ANNÉE 1955

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée 1			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													
																	Montant		

1. — selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	614	3.921,7	3.698,7	1.689	750,2	702,3	831	11.111,2	9.520,6	8.835,5	77	1.508,5	340,9	238,3	4.946,0	4.883,5	682,4	3.296,2	1.601,6
Belgique et étranger	1	100,0	20,0	—	—	—	8	1.240,3	1.061,6	1.061,6	—	—	—	442,8	9,3	432,0	89,4	—	100,0
Congo belge	314	1.104,1	789,8	—	—	—	108	2.918,2	2.445,4	1.928,3	3	225,0	143,4	32,0	689,9	736,7	152,2	7,5	37,5
Totaux ...	929	5.125,8	4.508,5	1.689	750,2	702,3	947	15.269,7	13.027,6	11.825,4	80	1.733,5	484,3	763,1	5.645,2	6.052,2	924,0	3.303,7	1.739,1

2. — selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Un million et moins	584	264,1	229,1	1.549	380,7	360,0	370	431,7	175,6	163,1	19	8,5	—	24,9	341,9	38,2	207,2	13,3	26,2
De 1 à 5 millions	273	688,8	600,1	133	266,9	239,7	334	1.380,6	880,4	791,4	16	51,2	4,0	14,9	704,4	283,4	243,3	21,7	126,9
De 5 à 10 millions	38	304,5	245,1	3	28,5	28,5	86	1.789,0	664,5	598,5	9	76,7	10,0	7,1	268,8	284,0	142,4	15,5	60,0
De 10 à 20 millions	11	152,9	113,4	3	39,1	39,1	52	1.570,7	820,6	708,1	15	269,0	—	33,4	212,7	429,9	150,1	78,2	132,7
De 20 à 50 millions	18	636,8	415,2	1	35,0	35,0	46	1.184,3	1.487,4	1.332,5	11	376,7	—	60,0	513,7	656,9	181,0	25,0	115,3
De 50 à 100 millions	4	318,7	145,6	—	—	—	29	2.659,6	2.082,2	1.982,6	8	640,0	165,5	81,7	135,8	1.304,2	—	100,0	222,5
Plus de 100 millions	1	2.760,0	2.760,0	—	—	—	30	6.253,8	6.916,9	6.249,2	2	311,4	304,8	541,1	3.468,0	3.055,6	—	3.050,0	1.055,5
Totaux ...	929	5.125,8	4.508,5	1.689	750,2	702,3	947	15.269,7	13.027,6	11.825,4	80	1.733,5	484,3	763,1	5.645,2	6.052,2	924,0	3.303,7	1.739,1

1 Sociétés belges uniquement. — 2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital. — 3 Comprises dans les augmentations de capital.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17³

Détail des émissions

(millions de francs)

AVRIL 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsab limitée)								
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant							
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									de personnes à responsabilité limitée	Augmentations de capital		Nombre	Montant	de sociétés par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant			
							Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre	Montant																		
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Opérat. financières et immobilières	3	1,7	1,7	3	0,7	0,7	5	580,4	384,3	381,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Commerce de détail	1	0,1	0,1	11	2,7	2,7	4	0,8	2,2	2,2	2	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Comm. de gros et comm. extérieur	12	8,8	8,8	34	27,3	26,9	12	41,6	55,5	48,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Fabrications métalliques	10	40,1	38,5	8	6,1	6,1	15	815,8	467,8	466,2	3	113,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	1	150,0	150,0	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries textiles	2	12,3	12,3	12	12,3	12,2	2	3,1	2,9	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries alimentaires	4	26,3	8,3	5	4,2	3,4	3	28,2	31,4	31,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industrie du bois	2	2,1	1,2	5	2,9	2,9	1	3,4	1,2	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries chimiques	2	3,0	3,0	1	0,3	0,3	3	38,7	14,9	13,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industrie du verre	—	—	—	2	2,9	2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	4	775,4	267,6	211,4	1	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	0,6	0,6	1	1,3	1,3	1	1,0	2,8	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Papier et imprimerie	1	2,3	2,3	4	1,5	0,7	1	0,2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Transport	4	13,6	13,6	9	3,6	3,6	1	0,7	5,2	5,2	1	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tourisme	2	0,8	0,8	4	25,3	25,3	1	0,1	0,0	0,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Intermédiaires	3	0,5	0,4	10	0,9	0,9	2	0,1	2,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	1	0,7	0,7	1	2,4	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction	6	10,4	10,3	10	2,0	1,2	5	4,0	3,7	3,7	1	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	1	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	2	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	1	1,3	1,3	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	1	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	—	—	—	—	—	—	1	0,3	1,6	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	0,4	0,1	2	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	2	2,2	1,5	11	1,8	1,7	1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	3	0,8	0,8	3	0,9	5,0	3,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	61	129,5	107,8	138	97,9	94,9	68	2.447,4	1.400,3	1.329,3	8	310,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
													10,4	67,3	81,0	36,9	515,3	68	36,9	4	10,7	6	323,7							

1 Cooperatives : 12 sociétés constituées au capital minimum de 3.582.000 francs; 7 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.845.300.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17³

Détail des émissions
(millions de francs)

MAI 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant												
Banques	—	—	—	—	—	1	3,0	2,0	2,0	—	—	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	2	3,0	0,6	—	—	4	31,3	34,7	31,5	—	—	—	—	0,2	—	30,7	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	9	111,9	110,4	2	5,5	6	12,7	56,4	54,5	—	—	—	—	76,0	0,4	50,1	1,2	2	0,7	2	24,5	—	—	—
Commerce de détail	1	0,5	0,4	16	3,3	3,3	0,1	1,1	1,1	—	—	—	—	0,3	2,1	—	—	9	1,2	—	—	1	0,2	—
Comm. de gros et comm. extérieur	2	1,3	1,3	40	22,3	18,9	16	408,8	233,0	232,4	—	—	—	—	12,6	3,6	226,2	9	2,5	1	0,1	4	25,3	—
Fabrications métalliques	2	1,4	1,4	9	10,6	10,3	13	405,6	405,6	215,0	—	—	—	1,1	8,9	54,6	27,5	2	1,0	2	16,5	2	21,0	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	1	0,3	0,3	1	1,0	1,0	2	222,9	105,5	105,0	—	—	—	0,1	0,2	—	104,4	1	0,3	—	—	—	—	—
Industries textiles	3	0,5	0,5	4	1,6	1,6	5	15,6	9,4	9,4	—	—	—	—	1,4	6,8	—	7	11,5	—	—	—	2	33,3
Industries alimentaires	1	10,0	10,0	3	2,8	2,6	5	7,7	29,8	29,8	—	—	—	—	2,3	—	27,9	—	—	—	—	—	1	2,1
Industrie du bois	—	—	—	2	0,6	0,6	3	40,4	42,2	42,2	—	—	—	—	0,5	0,2	41,2	—	—	—	—	—	—	—
Industries chimiques	2	8,1	7,6	4	1,4	1,2	3	16,7	17,7	17,7	1	70,0	—	2,3	0,6	—	17,5	—	—	—	—	—	2	4,5
Industrie du verre	—	—	—	2	1,3	1,3	1	20,5	25,1	25,1	—	—	—	—	0,7	—	25,1	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	2	2.770,0	154,2	154,2	—	—	—	—	—	154,2	—	—	2	6,0	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	—	—	—	1	3,6	3,6	3,6	—	—	—	—	—	2,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	—	—	—	3	9,2	9,2	1	0,7	0,4	0,4	—	—	—	—	9,2	0,4	—	—	—	—	—	—	1	35,0
Transport	2	2,2	2,2	3	1,7	1,7	2	0,5	3,0	3,0	—	—	—	2,0	1,6	1,5	1,5	1	0,1	—	—	—	—	—
Tourisme	1	0,6	0,6	7	2,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	1,3	—	—	3	1,8	—	—	—	—	—
Intermédiaires	—	—	—	8	0,7	0,7	3	3,7	4,9	4,9	—	—	—	—	0,2	1,6	—	3	0,2	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	1	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	4	9,9	9,9	10	13,8	13,8	10	19,5	29,2	29,2	—	—	—	9,2	7,6	7,8	16,4	1	3,0	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	1	1,0	6,5	1,9	1	25,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	1	6,0	3,0	3,0	—	—	—	—	—	—	3,0	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	1,0	0,2	2	1,0	0,2	1	0,5	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	3	2,4	—	—	—	—	—
Artisanat	2	0,3	0,3	8	1,7	1,7	2	7,5	17,5	17,5	—	—	—	—	0,8	15,1	2,4	2	0,1	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	2	3,0	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	7	4,1	3,3	2	1,0	1,0	1,0	—	—	—	—	2,0	—	1,0	4	3,2	—	—	—	1	0,5
Totaux ...	33	151,0	145,7	135	88,3	78,9	86	3.999,3	1.186,3	984,9	2	95,0	—	0,4	91,2	54,4	298,1	526,0	48	28,5	7	47,1	14	121,9

1 Coopératives : 13 sociétés constituées au capital minimum de 11.593.400 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 252.500 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
 Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
 du capital nominal émis ou annulé
 (millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant		
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												Montant	Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

AVRIL 1956

Belgique	61	129,5	107,8	138	97,9	94,9	68	2.447,4	1.400,3	1.329,3	8	310,5	—	10,4	185,2	515,3	36,9	10,7	323,7
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	61	129,5	107,8	138	97,9	94,9	68	2.447,4	1.400,3	1.329,3	8	310,5	—	10,4	185,2	515,3	36,9	10,7	323,7

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	39	18,3	17,7	124	33,2	30,2	29	20,3	11,3	11,3	—	—	—	—	—	3,9	12,4	1,0	1,2
de 1 à 5 millions	18	46,9	43,8	11	19,3	19,3	19	45,3	47,6	38,8	2	7,5	—	—	—	9,9	17,0	3,0	6,5
de 5 à 10 millions	1	10,0	10,0	1	5,4	5,4	5	64,7	38,7	32,7	1	8,0	—	—	—	16,0	7,5	6,7	—
de 10 à 20 millions	2	30,3	30,3	1	15,0	15,0	5	233,1	70,1	61,9	—	—	—	—	—	12,5	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	24,0	6,0	1	25,0	25,0	3	245,0	102,0	102,0	3	130,0	—	—	—	78,0	—	—	30,0
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	120,0	160,0	112,0	2	165,0	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	5	1.719,0	970,6	970,6	—	—	—	10,4	—	395,0	—	—	286,0
Totaux ...	61	129,5	107,8	138	97,9	94,9	68	2.447,4	1.400,3	1.329,3	8	310,5	—	10,4	185,2	515,3	36,9	10,7	323,7

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

MAI 1956

Belgique	33	151,0	145,7	135	88,3	78,9	86	3.999,3	1.186,3	984,9	2	95,0	—	0,4	443,7	526,0	28,5	37,1	121,9
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	33	151,0	145,7	135	88,3	78,9	86	3.999,3	1.186,3	984,9	2	95,0	—	0,4	443,7	526,0	28,5	47,1	121,9

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	20	9,7	7,6	117	31,5	29,3	28	695,1	12,8	12,2	—	—	—	—	23,2	2,8	9,5	0,4	0,8
de 1 à 5 millions	7	19,0	15,8	15	31,2	27,1	33	94,5	80,7	74,1	—	—	—	0,4	50,2	35,7	11,0	—	14,7
de 5 à 10 millions	4	33,5	33,5	3	25,6	22,5	8	22,3	65,2	60,6	—	—	—	—	—	33,0	8,0	32,2	—
de 10 à 20 millions	1	20,0	20,0	—	—	—	5	103,5	88,5	88,5	—	—	—	—	—	35,5	—	14,5	27,8
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	8	126,1	230,7	230,7	1	25,0	—	—	—	114,6	—	—	78,6
de 50 à 100 millions	1	68,8	68,8	—	—	—	—	—	—	—	1	70,0	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	4	2.957,8	708,4	518,8	—	—	—	—	—	304,4	—	—	—
Totaux ...	33	151,0	145,7	135	88,3	78,9	86	3.999,3	1.186,3	984,9	2	95,0	—	0,4	443,7	526,0	28,5	47,1	121,9

VI. — EMPRUNTS
 DES POUVOIRS PUBLICS
 ET DES ORGANISMES
 D'UTILITE PUBLIQUE ¹

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1954	38.221	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5 \$ 50 fl. P.-B. 100
1955	14.765	
1955 Août	—	—
Septembre .	—	—
Octobre ...	2.500	—
Novembre .	—	—
Décembre .	2.100	—
1956 Janvier ...	5.436	—
Février ...	—	—
Mars	2.000	—
Avril	1.200	—
Mai	2.850	—
Juin	5.250	fr. s. 60
Juillet	—	—
Août	—	—

VII. — OPERATIONS BANCAIRES
 DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
 consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
 d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes 2	Rembourse- ments nets	
	(millions de francs)		
1954 Moyenne ...	474	86	209
1955 Moyenne ...	503	87	217
1955 Juillet	448	30	236
Août	584	45	192
Septembre .	608	22	187
Octobre ...	700	71	191
Novembre .	557	38	123
Décembre .	651	92	137
1956 Janvier ...	606	644	113
Février ...	603	40	305
Mars	500	38	397
Avril	446	90	189
Mai	525	18	282
Juin	488	36	351
Juillet	520	64	392

VIII. — INSCRIPTIONS
 HYPOTHECAIRES ²

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1954 Moyenne ...	1.652
1955 Moyenne ...	1.670
1955 Juillet	2.006
Août	1.531
Septembre .	1.718
Octobre ...	1.705
Novembre .	1.634
Décembre .	2.018
1956 Janvier ...	1.504
Février ...	1.542
Mars	1.885
Avril	1.570
Mai	1.602
Juin	2.123
Juillet	1.735

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES
I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE
(millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}
	intérieure			extérieure ^{1 2}	intérieure	extérieure ²	totale	intérieure ⁵	extérieure ^{2.}	totale		
	directe	indirecte	totale									
1955 Mai	159.640	10.316	169.956	17.692	26.049	2.802	28.851	64.353	3.869	68.222	20.411	305.132
Juin	159.107	10.304	169.411	17.520	26.057	2.809	28.866	64.518	3.197	67.715	20.710	304.222
Juillet	158.843	11.702	170.545	17.477	26.061	2.557	28.618	64.083	3.514	67.597	20.140	304.377
Août	158.745	11.717	170.462	17.508	26.064	2.555	28.619	63.574	3.854	67.428	20.045	304.062
Septembre	158.655	11.791	170.446	17.456	26.064	2.552	28.616	63.937	3.870	67.807	20.254	304.579
Octobre	158.285	14.243	172.528	17.455	26.046	2.060	28.106	63.849	5.049	68.898	20.956	307.943
Novembre	157.650	14.237	171.887	17.426	25.944	2.057	28.001	66.482	5.044	71.526	20.630	309.470
Décembre	157.235	14.231	171.466	17.372	25.850	2.056	27.906	66.800	4.870	71.670	22.849	311.263
1956 Janvier	161.415	14.205	175.620	17.417	25.465	2.055	27.520	63.002	5.213	68.215	21.610	310.382
Février	161.033	14.193	175.226	17.441	25.404	1.565	26.969	66.572	5.718	72.290	21.331	313.257
Mars	161.249	14.977	176.226	17.364	25.005	1.318	26.323	69.294	5.968	72.262	21.637	316.812
Avril	161.727	14.960	176.687	17.412	24.732	1.318	26.050	70.798	5.969	76.767	22.010	318.926
Mai	161.612	14.945	176.558	17.370	24.629	1.318	25.947	71.274	5.236	76.510	22.372	318.757
Juin	162.577	14.897	177.474	17.189	24.535	1.317	25.852	69.443	5.740	75.183	22.931	318.629
Juillet	164.251	14.835	179.086	17.209	24.447	1.318	25.765	65.673	5.007	70.680	22.555	315.295

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
(millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ¹	Créances consolidées sur l'Etat ²	Effets publics nationaux ³	
1952 Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.664	34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 31/VII/1956		Dépenses	Du 1/I au 31/VII/1956	
	Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956		Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956
Voies et moyens :			Dépenses ordinaires :		
Impôts	5.446	45.694	Dettes publiques	1.876	5.882
Taxes, péages et redevances	57	1.487	Pensions	853	7.547
Revenus patrimoniaux	511	391	Dotations	13	194
Remboursements	154	326	Non-valeurs et remboursements	95	175
Produits divers	— 171	804	Administration { rémunérations	150	11.473
Impôts d'assainissement monétaire ...	112	178	{ matériel	1.122	2.524
Recettes résultant de la guerre	213	388	Subventions	2.989	15.372
			Travaux	157	265
			Autres dépenses	776	1.774
Total ...	6.322	49.268	Total ...	8.031	45.206
Recettes extraordinaires :			Dépenses extraordinaires :		
Produits d'emprunts consolidés	141	9.968	Service de la dette publique	—	—
Diverses	47	198	Crédits relatifs aux avances	55	1.078
			Crédits relatifs aux participations	—	20
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	2.552	3.934
			{ aux immobilis. } rest. du dom. pub.	364	294
			Autres dépenses	—	—
			Résorption du chômage	194	179
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	22	11
Total ...	188	10.166	Total ...	3.187	5.516
TOTAL GENERAL ...	6.510	59.434	TOTAL GENERAL ...	11.218	50.722
Mali ...	4.708		Boni ...		8.712

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1955 Moyenne mensuelle	2.678	1.301	2.335	6.314	—
1955 Mai	2.698	1.244	2.162	6.104	30.546
Juin	2.707	1.489	2.377	6.573	37.119
Juillet	5.549	1.290	2.472	9.311	46.430
Août	2.767	1.307	2.280	6.354	52.784
Septembre	1.726	1.373	2.492	5.591	58.375
Octobre	1.677	1.327	2.530	5.534	63.909
Novembre	1.888	1.308	2.596	5.792	69.701
Décembre	1.964	1.485	2.621	6.070	75.771
1956 Janvier	5.047	1.249	2.391	8.687	8.687
Février	1.980	1.147	2.526	5.653	14.340
Mars	2.012	1.437	2.565	6.014	20.354
Avril	2.539	1.281	2.458	6.278	26.632
Mai	2.985	1.437	2.577	6.999	33.631
Juin	3.306	1.419	2.713	7.438	41.069
Juillet	5.946	1.389	2.736	10.071	51.140

Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1956 pour les exercices 1955 et 1956

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1955 2		Exercice 1956		Juillet 1956
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1956
I. Contributions directes 1	32.243	33.862	18.668	17.337	5.946
II. Douanes et accises	15.656	15.033	9.063	8.602	1.389
dont douanes	4.990	4.595	3.182	2.872	441
accises	9.703	10.193	5.372	5.567	855
taxes spéciales de consommat.	672		372		45
III. Enregistrement	28.011	25.374	17.963	17.101	2.736
dont enregistrement	2.752	2.600	1.728	1.530	290
successions	1.404	1.150	763	679	118
timbres et taxes assimilées ...	23.561	21.265	15.279	14.717	2.303
Total 1 ...	75.910	74.269	45.694	43.040	10.071
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 1.641		+ 2.654		+ 1.119

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1955 commencé le 1er janvier 1955 a été clôturé le 31 mars 1956.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30¹

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paie- ment	Dette obliga- taire ¹	Coupons d'obliga- tions bruts ²
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	51	50	1	3.664,6	3.289,6	989,3	1,1	534,8	3.649,6	118,7
Assurances	121	112	9	794,5	850,5	488,4	1,4	234,8	—	—
Opérations financières et immobilières ...	1.328	1.029	299	11.910,2	9.887,9	2.133,2	39,0	1.379,0	22.083,2	833,5
Commerce de détail	515	371	144	1.778,1	1.033,0	333,1	24,5	141,5	462,6	26,4
Commerce de gros et commerce extérieur	2.624	1.892	732	4.857,2	3.907,4	920,8	150,7	253,8	332,8	17,5
Fabrications métalliques	1.218	883	335	11.324,0	8.101,5	2.063,1	299,1	1.246,8	1.590,2	88,6
Métallurgie du fer	106	75	31	9.313,3	6.731,6	1.135,1	45,3	652,8	2.220,7	123,2
Métaux non ferreux	76	58	18	2.661,9	3.115,2	1.044,7	6,5	456,1	46,5	4,6
Industries textiles	1.081	694	387	10.298,6	9.118,9	793,4	297,7	291,3	511,3	28,0
Industries alimentaires	742	547	195	7.358,7	4.068,6	880,6	82,2	424,8	771,6	44,9
Industrie du bois	328	244	84	818,7	488,0	107,6	34,4	21,8	66,7	2,6
Industries chimiques	560	424	136	9.501,3	5.394,7	1.258,5	52,0	932,0	995,2	58,5
Industrie du verre	67	49	18	1.203,8	1.374,5	229,4	5,8	168,4	190,4	4,7
Electricité	52	51	1	13.524,8	2.967,8	1.502,7	0,3	1.164,1	4.528,9	264,7
Gaz	20	20	—	1.787,7	987,1	159,2	—	129,1	323,6	12,8
Eau	2	2	—	1,3	3,6	0,7	—	—	—	—
Cuir	172	89	83	719,5	510,6	31,1	68,9	3,7	68,1	4,1
Papier et imprimerie	302	233	69	2.409,5	1.668,1	363,7	28,4	145,3	359,5	16,9
Transport	548	407	141	3.971,2	3.797,9	500,1	67,8	331,7	682,2	36,6
Tourisme	300	193	107	433,7	345,5	50,9	25,4	19,4	21,5	0,8
Intermédiaires	480	364	116	445,2	260,2	99,0	17,4	33,4	11,2	0,6
Déchets et matières de récupération	54	31	23	72,1	94,9	13,2	7,3	1,1	12,1	0,9
Construction	458	352	106	2.259,4	1.125,5	308,6	35,8	123,8	185,9	12,1
Charbon	55	40	15	8.130,6	4.747,1	870,3	122,5	716,4	1.015,5	58,7
Terre cuite	88	79	9	520,4	571,4	91,3	2,1	35,9	38,7	2,3
Ciment et industries connexes	109	86	23	2.106,8	1.102,3	475,4	8,0	244,9	315,6	15,5
Carrières	126	87	39	842,8	464,8	98,8	12,0	70,4	7,3	0,8
Chaux	40	28	12	289,5	164,1	44,1	3,6	17,5	19,3	1,3
Industries céramiques	51	32	19	469,8	328,7	49,9	15,1	20,3	4,2	0,1
Industrie du tabac	40	30	10	766,4	262,3	52,5	2,0	23,1	52,0	3,3
Industrie du diamant	24	21	3	21,2	18,6	4,4	0,5	0,4	—	—
Editions, librairies, presse	185	132	53	277,7	171,5	59,4	14,9	15,3	25,5	1,3
Films, théâtres, attractions	218	142	76	207,9	88,9	45,9	8,5	18,2	8,1	0,3
Artisanat	532	378	154	600,1	557,9	109,1	15,2	17,3	42,8	2,5
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	63	38	25	121,9	36,3	5,9	4,6	1,5	4,7	0,3
Divers non dénommés	573	405	168	1.027,7	668,1	173,3	23,7	59,3	103,7	6,3
TOTAL	13.309	9.668	3.641	116.492,1	78.304,6	17.486,7	1.524,2	9.929,9	40.751,2	1.793,4
Doubles emplois .	38	27	11	597,6	76,2	12,0	3,6	4,8	—	—
Total net	13.271	9.641	3.630	115.894,5	78.228,4	17.474,7	1.520,6	9.925,1	40.751,2	1.793,4
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	64	57	7	3.623,1	936,5	442,3	45,3	260,1	53,1	2,4
Sociétés commerciales	55	41	14	1.552,8	1.455,7	359,1	12,2	106,8	5,3	0,4
Sociétés industrielles	124	99	25	8.175,7	1.897,0	1.281,3	86,0	834,4	569,4	31,4
Sociétés agricoles	88	68	20	2.365,4	1.879,7	574,0	25,9	377,0	129,5	8,6
Mines	53	37	16	8.189,5	6.785,0	4.675,4	52,2	2.806,5	171,4	11,0
Construction	24	19	5	424,7	192,3	82,3	7,4	26,1	—	—
Transport	11	10	1	2.896,2	1.189,1	429,4	0,0	369,1	675,2	35,2
Sociétés diverses	24	17	7	721,4	337,9	261,8	4,6	199,0	—	—
TOTAL	443	348	95	27.948,8	14.673,2	8.105,6	233,6	4.979,0	1.603,9	89,0
Doubles emplois .	1	—	1	2,0	0,3	—	0,1	—	—	—
Total net	442	348	94	27.946,8	14.672,9	8.105,6	233,5	4.979,0	1.603,9	89,0
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	4	4	—	370,5	814,6	120,6	—	13,7	—	—
Chemins de fer	4	2	2	18,5	— 6,9	2,0	1,0	—	3,0	—
Tramways	6	5	1	345,4	234,1	64,1	2,9	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	15	14	1	667,2	310,7	54,7	1,4	43,7	—	—
Sociétés diverses	57	41	16	2.793,7	4.112,2	1.072,2	49,9	530,3	37,3	2,0
TOTAL	86	66	20	4.195,3	5.464,7	1.313,6	55,2	587,7	40,3	2,0
Doubles emplois .	1	1	—	125,0	99,2	62,9	—	—	—	—
Total net	85	65	20	4.070,3	5.365,5	1.250,7	55,2	587,7	40,3	2,0
Total général ...	13.798	10.054	3.744	147.911,6	98.266,8	26.831,0	1.809,3	15.491,8	42.395,4	1.884,4

¹ Au 31 décembre. Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant l'année 1955 :

(millions de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	5.857,5
Coupons d'emprunts de la Colonie	276,3
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	833,0
Coupons d'emprunts d'organismes divers	1.700,2
Total	8.667,0
Coupons d'emprunts extérieurs	800,3

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier 1956

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire 1	Coupons d'obligations bruts 2
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(millions de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	305,8	10,0
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières ...	7	5	2	101,8	50,4	28,4	0,0	18,8	1.953,9	75,3
Commerce de détail	4	3	1	65,3	21,9	6,8	0,1	4,3	70,4	4,2
Commerce de gros et commerce extérieur	25	13	12	31,8	26,0	1,3	8,1	0,1	22,4	1,7
Fabrications métalliques	9	7	2	52,0	46,8	15,1	0,3	16,8	197,9	11,7
Métallurgie du fer	1	—	1	1,3	0,1	—	0,1	—	188,8	11,2
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	8	6	2	162,5	103,9	41,3	2,7	9,9	42,7	2,3
Industries alimentaires	14	12	2	1.349,7	222,9	92,1	0,1	55,3	57,0	2,9
Industrie du bois	2	2	—	1,0	0,2	0,0	—	—	2,0	0,1
Industries chimiques	7	7	—	71,0	29,1	7,6	—	0,5	68,0	4,1
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	0,0
Electricité	2	2	—	205,0	70,8	14,4	—	12,2	412,3	21,5
Gaz	1	1	—	63,0	12,9	7,0	—	6,0	144,5	8,1
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	2	—	7,2	3,6	1,4	—	0,2	35,9	2,0
Papier et imprimerie	2	2	—	127,3	49,8	21,7	—	12,6	43,7	2,5
Transport	3	2	1	1,6	— 3,5	0,1	0,2	—	31,2	1,5
Tourisme	2	1	1	0,2	— 0,7	0,0	0,4	—	3,6	0,2
Intermédiaires	3	2	1	0,5	— 0,1	0,2	—	0,2	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	8,0	0,6
Construction	2	2	—	50,8	49,2	15,9	—	4,0	7,5	0,5
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	172,4	10,2
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	7,8	0,5
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	1,9	0,1
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	1	1	—	80,0	28,5	10,7	—	6,8	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	2,0	0,2
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	2	1	1	0,3	— 0,1	0,0	0,0	0,0	—	—
Films, théâtres, attractions	4	3	1	10,8	5,0	2,0	0,0	0,7	—	—
Artisanat	3	1	2	9,6	7,1	1,5	0,1	0,7	8,4	0,5
Agriculture, horticulture, élevage, pêche	1	1	—	0,5	1,0	0,1	—	—	—	—
Divers non dénommés	7	5	2	40,6	42,8	7,4	—	3,1	3,4	0,2
TOTAL ...	112	81	31	2.433,8	767,6	275,0	12,1	152,2	3.791,6	172,1

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6	0,0
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	27,5	1,6
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	20,0	1,0
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	174,1	7,7
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	—	223,2	10,3							

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	1	1	—	47,9	87,1	16,0	—	12,6	2,9	0,1
TOTAL ...	1	1	—	47,9	87,1	16,0	—	12,6	2,9	0,1
TOTAL GENERAL ...	113	82	31	2.481,7	854,7	291,0	12,1	164,8	4.017,7	182,5

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de janvier 1956 :

(millions de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	646,4
Coupons d'emprunts de la Colonie	2,3
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	14,1
Coupons d'emprunts d'organismes divers	182,9
795,7	
Coupons d'emprunts extérieurs	2,1

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en février 1956

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire 1	Coupons d'obligations bruts 2
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	1	1	—	60,0	108,2	13,4	—	6,6	303,3	9,9
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières ...	33	28	5	44,3	30,1	6,8	1,0	1,3	1.803,4	68,2
Commerce de détail	6	6	—	3,1	12,5	11,1	—	10,0	72,5	3,9
Commerce de gros et commerce extérieur	36	28	8	53,1	29,0	13,9	6,7	9,2	3,9	0,2
Fabrications métalliques	15	10	5	90,8	933,7	285,8	1,1	142,1	92,1	4,6
Métallurgie du fer	1	—	1	0,5	1,2	—	0,1	—	320,7	16,7
Métaux non ferreux	1	—	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—
Industries textiles	14	6	8	179,4	336,4	12,4	3,2	8,2	64,8	3,6
Industries alimentaires	11	10	1	137,0	30,8	18,4	—	8,2	23,8	1,5
Industrie du bois	3	3	—	5,9	35,4	5,9	—	1,1	—	—
Industries chimiques	9	8	1	31,5	64,9	6,8	—	1,5	33,2	2,0
Industrie du verre	1	1	—	1,4	0,3	0,2	—	0,2	3,0	0,2
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	531,0	28,9
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	1	1	—	0,3	0,1	—	—	—	—	—
Cuir	2	1	1	1,4	—0,5	—	0,1	—	6,5	0,4
Papier et imprimerie	3	3	—	2,1	8,5	0,7	—	0,3	0,1	0,0
Transport	7	7	—	19,2	4,9	3,2	—	—	1,5	0,1
Tourisme	15	10	5	10,5	9,6	2,8	0,6	—	—	—
Intermédiaires	10	8	2	1,5	2,2	0,7	0,2	—	0,6	0,0
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	2	2	—	3,8	1,1	0,3	—	—	1,6	0,1
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	6,3	0,3
Terre cuite	1	1	—	2,8	3,1	0,1	—	—	2,0	0,1
Ciment et industries connexes	2	1	1	3,4	1,4	0,2	0,3	—	10,0	0,6
Carrières	3	2	1	18,6	20,3	0,1	0,2	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Éditions, librairies, presse	2	2	—	5,2	50,1	0,7	—	0,3	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2	—	0,9	0,8	0,5	—	—	—	—
Artisanat	10	7	3	19,0	34,2	12,3	0,3	5,5	—	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	8	7	1	5,0	4,2	1,0	—	0,1	—	—
TOTAL ...	199	155	44	701,0	1.722,8	397,3	13,8	194,6	3.280,3	141,3
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	1	1	—	17,5	5,3	4,8	—	3,5	6,8	0,3
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	1	1	—	17,5	5,3	4,8	—	3,5	6,8	0,3
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL GENERAL ...	200	156	44	718,5	1.728,1	402,1	13,8	198,1	3.287,1	141,6

1 Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
2 En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de février 1956 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat	768,6
Coupons d'emprunts de la Colonie	0,7
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	19,7
Coupons d'emprunts d'organismes divers	244,0
	1.033,0
Coupons d'emprunts extérieurs	47,4

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfici	en perte			bénéfici	perte			
						(millions de francs)		(millions de francs)		
1954 ²	13.661	9.607	4.054	142.385	92.998	23.734	1.957	13.367	37.584 ³	1.627
1955 ²	13.798	10.054	3.744	147.912	98.267	26.831	1.809	15.492	42.395 ³	1.884
1954 Décembre	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144
1955 Janvier	123	94	29	2.426	782	247	9	150	3.633	165
Février	171	126	45	678	1.617	232	6	167	3.017	132
Mars	1.592	1.214	378	12.785	10.857	2.187	150	1.199	2.850	125
Avril	2.622	1.918	704	22.906	11.715	2.927	338	1.653	3.530	163
Mai	2.785	2.090	695	34.174	27.382	6.255	362	3.684	2.672	116
Juin	1.491	1.109	382	22.410	12.653	3.938	194	2.099	2.967	132
Juillet	574	435	139	15.819	11.551	5.627	136	3.612	3.698	167
Août	176	125	51	1.762	1.727	359	47	228	2.518	102
Septembre	310	228	82	1.783	1.556	287	45	121	2.828	123
Octobre	560	411	149	9.787	4.956	1.369	111	793	3.063	138
Novembre	389	278	111	9.791	6.014	1.573	95	954	2.824	126
Décembre	376	266	110	7.115	4.074	752	83	337	3.982	190
1956 Janvier	113	82	31	2.482	855	291	12	165	4.018	183
Février	200	156	44	719	1.728	402	14	198	3.287	142

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.² Déduction faite des doubles emplois.³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1954 Moy. mens.	1.115	897	218	49.459 ²
1955 Moy. mens.	1.135	1.015	120	52.354 ²
1955 Juin	1.038	1.090	— 52	49.899
Juillet ...	1.219	1.019	200	50.099
Août	1.117	917	200	50.299
Septembre .	1.082	899	183	50.482
Octobre ...	1.131	941	190	50.672
Novembre .	1.040	809	231	50.903
Décembre .	1.301	1.296	5	52.354 ²
1956 Janvier ...	1.641	839	802	53.156
Février . p	1.032	726	306	53.462
Mars ... p	1.118	1.032	86	53.548
Avril ... p	1.169	1.009	160	53.708
Mai p	1.178	1.072	106	53.814
Juin ... p	1.269	1.192	77	53.891
Juillet ... p	1.440	1.041	399	54.290
Août ... p	1.208	971	237	54.527

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés
à la Caisse de Retraite *

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1905	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-8-1925 et 18-0-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1955 Moy. mens.	4,9	1,5	11,0	26,2	43,6
1954 Octobre ...	4,8	1,7	11,1	27,1	44,7
Novembre .	4,6	1,7	11,0	25,1	42,4
Décembre .	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier ...	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5
Février ...	4,9	1,6	10,8	25,3	42,6
Mars	6,5	1,6	11,9	26,4	46,4
Avril	5,0	1,7	11,0	26,8	44,5
Mai	5,6	1,6	11,4	25,1	43,7
Juin	6,0	1,3	10,6	26,0	43,9
Juillet ...	5,2	1,4	10,4	26,0	43,0
Août	3,6	1,6	10,4	25,8	41,4
Septembre .	3,0	1,7	11,2	26,3	42,2
Octobre ...	4,6	1,3	10,2	27,3	43,4
Novembre .	4,5	1,0	9,9	25,9	41,3
Décembre .	4,8	0,9	11,1	28,5	45,3

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 219,3 millions de francs en 1954 et 221,3 millions de francs en 1955. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1952, 1953 et 1954 respectivement à 1.225 millions, 1.236 millions et 1.289 millions de francs.

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1954 : 6.541.547 et au 31 décembre 1955 : 6.557.787.² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233

Périodes	Indice général *	Indices par industries																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques briqueteries	Industries verrières	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble				Lin, coton chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer 1		Ensemble 1
a) Indice des salaires horaires moyens																								
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1953 Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459	467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464	469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469	478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478	479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486	486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477	480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	507	531	507	509	529	510	512	468	497	489	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	508	518	496	510	522	512	512	468	491	491	532	513	523	504	486	468	432	535	508	487	467	465	465	556
Juin	514	528	494	518	535	520	521	471	495	499	541	519	530	511	491	469	431	535	505	494	498	461	468	566
Septembre 2	513																							
Décembre	522																							
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																								
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1953 Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449	449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457	453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458	458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468	463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469	467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469	467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	488	467	463	464	492	488	479	426	469	474	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	490	469	464	464	488	488	479	423	469	474	509	546	528	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	560
Juin	496	470	465	468	489	492	483	424	474	482	516	557	537	505	442	465	432	527	522	458	431	—	—	562
Septembre 2	496																							
Décembre	504																							
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																								
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1953 Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427	432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432	435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432	442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444	446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444	448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444	449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	489	460	481	483	523	496	495	500	466	449	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	493	462	484	483	518	498	495	500	469	452	521	527	524	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	505
Juin	497	462	487	483	516	501	496	500	471	459	518	540	529	507	478	435	441	472	504	517	479	—	—	505
Septembre 2	498																							
Décembre	507																							

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages et les industries chimiques.

1 Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

2 Etant donné que l'Institut National de Statistique élabore un indice des salaires pour certains secteurs, la présente publication est dorénavant limitée à la communication des indices généraux.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux					
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1955 Moyenne	38	2,4	133,2	1,5	7,6	182,9	83,9	2,9	3,9	189,7	228,6	210,2	56,0	399,9	284,5
1955 Juin	38	2,5	123,0	1,8	7,5	195,0	81,7	2,8	3,7	202,1	216,0	223,7	57,5	425,8	273,4
Juillet	38	2,5	134,5	2,0	7,7	175,0	90,3	2,9	4,2	182,3	236,7	195,4	56,2	377,8	292,9
Août	38	2,5	141,2	1,4	4,5	183,1	82,7	2,9	3,7	189,9	232,2	210,4	56,9	400,3	289,1
Septembre	38	2,3	128,5	1,3	4,8	178,3	78,8	3,1	4,2	185,1	216,3	209,1	56,8	394,2	273,0
Octobre	38	2,3	144,3	1,5	9,3	190,9	85,0	3,2	4,1	198,0	242,7	217,7	58,9	415,7	301,6
Novembre	38	2,1	121,2	1,2	6,7	179,8	84,8	2,8	3,6	186,0	216,4	208,4	53,9	394,3	270,2
Décembre	38	2,4	146,3	1,7	7,9	206,6	96,5	3,1	4,2	213,8	254,9	234,9	65,5	448,7	320,5
1956 Janvier	38	2,3	142,3	1,7	4,7	197,9	93,2	3,0	4,4	204,8	254,7	215,5	62,3	420,3	317,0
Février	38	2,3	114,6	1,3	5,7	184,1	80,7	2,9	3,7	190,6	204,7	204,3	54,4	395,0	259,0
Mars	38	2,3	130,2	1,5	8,6	190,8	84,5	3,3	4,5	197,9	227,8	211,8	60,9	409,7	288,7
Avril	38	2,3	112,2	1,5	8,7	209,5	92,7	3,0	4,9	216,3	218,5	225,6	62,1	441,9	280,6
Mai	38	2,1	116,1	1,6	6,2	208,0	88,9	2,9	4,6	214,6	215,8	220,4	64,6	435,0	280,3
Juin	38	2,3	117,7	1,9	11,5	221,0	101,4	3,4	6,3	228,6	236,9	227,5	60,1	456,1	297,0
Juillet	38	2,2	115,5	2,0	9,2	211,2	103,4	3,1	6,9	218,5	235,0	219,2	57,7	437,8	292,7
Août	38	2,3	112,0	1,6	8,1	200,1	93,7	3,1	5,2	207,1	219,0	215,4	60,3	422,4	279,3

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1954 Moyenne ...	678 ¹	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1955 Moyenne ...	703 ¹	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91	3,84
1955 Juin	683	28,5	20,9	30,7	74,9	28,7	74,9	209,2	91	3,64
Juillet	684	30,1	21,0	34,2	84,0	35,8	84,0	238,1	91	4,13
Août	685	28,0	20,5	30,0	74,8	30,7	74,8	210,4	91	3,78
Septembre ...	684	27,5	20,4	29,2	72,5	27,9	72,5	202,2	91	3,64
Octobre	690	27,9	21,0	30,5	77,8	31,4	77,8	217,4	91	3,90
Novembre ...	696	27,5	21,0	30,2	76,8	30,4	76,8	214,2	92	4,21
Décembre ...	703	28,0	21,2	34,6	82,6	29,5	82,6	229,4	92	3,84
1956 Janvier	711	32,0	22,1	34,5	90,9	38,2	90,9	254,5	92	4,00
Février	717	28,9	21,8	29,5	75,7	30,0	75,7	210,8	92	3,78
Mars	718	28,5	21,7	31,9	79,3	30,7	79,3	221,2	91	3,69
Avril	720	29,5	22,6	31,3	77,8	31,9	77,8	218,8	91	4,00
Mai	723	30,2	22,7	31,1	77,3	30,3	77,3	215,9	92	3,83
Juin	725	30,7	22,9	33,4	83,2	32,0	83,2	231,8	91	3,73
Juillet	727	32,8	23,1	36,8	89,9	38,2	89,9	254,9	91	4,02
Août	730	29,6	22,4	32,5	80,6	33,2	80,6	226,9	91	3,81

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-raux et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
<i>Nombre de produits ...</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1954 Moyenne	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1955 Moyenne	419	378	429	343	433	551	458	283	432	446	317	337	270	324
1955 Mai	418	373	429	340	434	550	468	280	433	446	320	339	274	325
Juin	419	366	450	348	432	551	456	279	434	446	315	339	257	324
Juillet	418	366	429	349	432	551	456	279	432	447	316	339	260	321
Août	419	388	417	339	433	551	458	285	430	447	316	340	260	321
Septembre	420	390	423	344	432	552	458	285	427	447	317	340	261	321
Octobre	420	392	434	345	433	552	458	285	428	448	319	340	269	320
Novembre	420	382	429	349	434	552	459	285	434	447	320	340	270	328
Décembre	423	374	440	364	439	552	459	285	452	447	321	342	271	330
1956 Janvier	426	379	442	374	445	552	459	295	464	448	321	342	272	328
Février	430	402	446	386	447	552	459	299	470	448	324	343	278	329
Mars	429	386	449	392	446	552	467	294	465	448	324	343	278	331
Avril	429	388	454	401	443	552	467	288	459	448	323	342	275	332
Mai	427	380	452	403	447	556	485	288	454	450	322	340	277	327
Juin	426	378	447	384	448	556	485	288	455	455	318	340	265	323
Juillet	426	400	423	381	450	556	485	292	461	457	316	340	259	322

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits ...</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1954 Moyenne	233	629	465	379	436	325	483	347	252	464	427	471	392	450
1955 Moyenne	386	677	489	375	405	317	485	421	244	471	460	524	408	505
1955 Mai	317	682	486	380	415	316	486	444	244	470	456	518	409	488
Juin	380	682	486	378	416	314	487	432	242	470	456	517	409	491
Juillet	450	682	487	380	410	331	489	405	244	470	459	521	410	502
Août	469	680	487	373	402	320	486	395	242	470	464	528	411	514
Septembre	489	678	488	368	391	315	484	378	243	473	467	530	411	530
Octobre	421	669	497	363	385	313	479	361	242	473	467	530	415	521
Novembre	430	668	500	362	384	310	472	381	240	473	472	536	417	533
Décembre	433	668	500	359	390	299	472	384	236	473	481	551	417	563
1956 Janvier	380	668	508	363	393	302	482	387	236	476	484	560	419	556
Février	341	669	509	368	394	302	483	428	239	477	486	561	419	567
Mars	323	679	507	366	391	304	476	430	236	477	487	561	422	561
Avril	309	685	507	366	392	304	476	426	236	478	487	562	426	550
Mai	273	678	496	365	401	301	468	423	235	478	486	564	427	527
Juin	300	678	496	366	419	303	452	423	235	478	484	563	428	516
Juillet	323	678	496	364	422	294	457	414	236	478	484	564	427	515

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE **45²**
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)		Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Allemagne occidentale (Statistisches Bundesamt)
					Matières de base 1	Produits manufacturés 2			
1954 Moyenne	99	100	98	101	98	100	100	101	100
1955 Moyenne	101	101	98	102	105	104	104	101	103
1955 Mai	101	100	99	102	102	103	103	101	101
Juin	101	100	96	102	103	103	103	101	102
Juillet	101	100	97	102	106	104	105	101	103
Août	101	105	98	102	107	104	104	101	103
Septembre	101	101	99	102	107	105	105	101	103
Octobre	101	101	99	102	105	105	105	101	104
Novembre	101	101	99	102	105	105	107	101	105
Décembre	102	101	100	102	107	106	107	101	105
1956 Janvier	103	102	100	103	106	106	108	101	104
Février	104	102	103	104	106	107	109	102	106
Mars	103	102	101	104	107	108	109	102	106
Avril	103	103	102	106	106	p108	110	102	106
Mai	103	104	103	104	107	p108	109	104	106
Juin	103	104	102	104	106	p108		104	p106
Juillet	103	104	p101		106	p108		103	p105

1 Matières de base (à l'exclusion de combustibles) utilisées dans les industries manufacturières non alimentaires.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL **46**
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1954 Moyenne	100,3	102,7	99,2	100,0
1955 Moyenne	100,8	101,6	99,2	101,0
1955 Juin	99,8	99,9	99,0	100,5
Juillet	100,9	101,6	99,4	101,0
Août	101,4	102,3	99,6	101,1
Septembre	101,8	102,8	99,9	101,2
Octobre	101,8	102,8	99,8	101,3
Novembre	102,1	103,0	99,9	102,6
Décembre	102,2	103,1	100,0	102,7
1956 Janvier	102,2	103,0	100,1	103,0
Février	102,4	103,2	100,3	103,2
Mars	102,9	104,0	100,5	103,4
Avril	102,9	103,6	100,8	103,8
Mai	103,3	104,0	101,1	104,3
Juin	103,58	104,2	101,5	104,6
Juillet	103,72	103,9	101,9	105,9
Août	103,84	104,0	102,0	106,6

PRODUCTION

I. — COMBUSTIBLES ET PRODUITS METALLURGIQUES

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond. et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	358	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1954 Moyenne	91	126	356	300	596	414	771	2.487	24,0	2.815
1955 Moyenne	87	120	344	306	602	401	845	2.498	24,6	371
1955 Juin	87	119	357	316	630	414	878	2.595	25,7	1.233
Juillet	81	118	247	210	449	298	672	1.876	19,9	1.031
Août	85	117	354	308	598	372	837	2.469	25,4	860
Septembre	86	119	360	325	626	417	861	2.590	25,7	721
Octobre	89	121	373	346	649	426	897	2.691	25,8	593
Novembre	93	126	351	321	625	410	857	2.564	23,8	497
Décembre	94	127	383	351	703	435	914	2.786	25,5	371
1956 Janvier	95	127	358	320	632	418	880	2.608	23,9	281
Février	92	123	319	282	554	372	863	2.390	23,0	449
Mars	94	126	383	351	668	450	998	2.850	26,1	377
Avril	92	125	344	324	620	391	864	2.543	23,1	316
Mai	91	124	345	329	636	403	872	2.585	23,7	301
Juin	90	123	380	310	594	404	901	2.589	23,7	275
Juillet	p	84	117	252	224	445	281	828	2.030	241
Août	p			265	249	507	313	837	2.171	233

¹Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	mise en œuvre (milliers de kilolitres)		Fente	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1954 Moyenne	512	4.592	115	560	365	47	385	413	302
1955 Moyenne	550	4.328	129	571	453	50	449	492	366
1955 Mai	558	4.309	97	538	524	51	449	471	346
Juin	540	4.334	109	519	446	51	440	497	368
Juillet	556	4.347	80	542	480	51	434	455	287
Août	570	4.336	116	538	520	50	440	481	359
Septembre	541	4.364	135	574	533	51	460	512	395
Octobre	457	4.110	152	590	473	48	441	501	393
Novembre	562	4.383	150	608	498	51	459	500	371
Décembre	600	4.409	166	579	487	51	490	542	416
1956 Janvier	600	4.444	156	609	536	51	489	542	416
Février	561	4.451	119	600	502	51	442	493	379
Mars	609	4.528	164	592	547	51	498	560	429
Avril	590	4.542	155	604	594	51	474	524	390
Mai	608	4.628	157	595	622	p 50	476	519	380
Juin	594	4.642	155	p 580	593		p 493	p 561	p 421
Juillet	p 605				552			p 510	

II. — PRODUITS TEXTILES

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1955 Moyenne .	731	6.337	193	7.378	511	1.996	1.474	2.655	592	3.513	6.176	2.371	586
1955 Avril	823	6.221	225	6.952	515	1.810	1.466	2.705	580	3.262	6.034	2.369	559
Mai	709	6.324	174	6.552	455	1.683	r 1.421	2.817	534	3.128	5.605	2.273	491
Juin	694	6.927	197	7.876	480	2.003	r 1.578	2.645	615	3.881	6.319	2.469	617
Juillet	514	5.179	192	4.077	341	1.078	r 1.147	1.988	482	3.187	4.798	1.891	402
Août	555	5.847	205	6.896	423	2.155	1.418	2.723	423	3.192	5.396	2.217	520
Septembre .	676	6.762	159	8.602	512	2.216	1.561	2.653	504	3.889	6.370	2.555	631
Octobre ...	788	6.855	181	7.444	571	2.304	1.657	2.721	600	3.570	6.695	2.619	659
Novembre .	733	6.681	155	7.334	534	2.382	1.566	2.738	645	3.882	6.557	2.561	659
Décembre .	757	7.435	182	8.668	610	2.456	1.632	2.782	679	4.021	6.953	2.563	722
1956 Janvier ...	844	7.002	220	7.702	566	2.246	1.521	2.753	618	3.496	6.570	2.530	662
Février ...	721	6.884	205	7.478	483	2.253	1.449	2.617	609	3.316	6.036	2.468	615
Mars	784	8.091	193	8.630	467	2.265	1.653	2.896	656	3.301	6.890	2.654	762
Avril	742	6.506	200	7.023	450	2.056	1.421	2.708	582	3.150	5.997	2.441	670
Mai	648	6.093	158	7.476	472	2.130	1.517	2.807	548	3.349	5.985	2.454	615
Juin	787	6.102	227	7.632	485	2.184	1.683	2.645	602	3.386	6.497	2.749	693

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

r Chiffres rectifiés.

III. — PRODUITS DIVERS

56³

Source : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries ⁴	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson ⁵	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis	Papier		Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Déclarations en consomm.	Stocks (sucres bruts et raf.) ³	Quantités (milliers de tonnes)				Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
(milliers de tonnes)							(millions de pièces)		(milliers de tonnes)											
1936-1938 Moy .	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,8	7,2
1954 Moyenne .	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5	26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0	
1955 Moyenne .	391	151	148	17,4	16,3	10,9	22,8	4,0	190	12,7	30,2	15,2	267	21,3	13,2	21,5	4.473	3,8	35,9	
1955 Mai	436	157	155	19,1	18,0	2,2	21,9	3,7	214	12,4	0,1	12,6	121	18,8	13,8	13,1	4.365	3,6	35,3	
Juin	477	161	136	18,4	17,3	3,4	23,7	4,4	257	14,7	—	12,4	106	23,4	15,1	24,1	5.057	3,4	34,6	
Juillet ...	457	137	156	19,3	18,1	3,0	18,7	2,9	248	13,7	—	13,4	80	24,1	15,5	18,4	3.709	3,0	28,1	
Août	449	149	203	19,6	18,3	7,6	20,8	3,7	245	14,5	—	12,7	46	23,7	14,6	14,7	3.575	3,7	30,2	
Septembre .	493	163	185	16,6	15,4	13,1	23,9	4,3	257	14,6	0,2	13,2	18	21,9	14,2	28,1	3.525	3,6	32,4	
Octobre ...	466	153	190	—	—	7,9	23,9	4,2	244	15,6	123,9	24,1	106	20,4	11,9	20,1	4.927	3,7	40,0	
Novembre .	403	150	126	17,0	15,8	17,5	21,9	4,1	204	12,6	181,1	23,4	234	24,6	12,2	20,8	4.750	3,8	38,0	
Décembre .	373	163	125	20,9	19,3	22,1	24,8	4,4	170	11,3	50,0	14,8	267	22,7	13,2	31,4	5.071	2,9	36,2	
1956 Janvier ...	283	149	97	20,8	19,8	19,5	24,8	4,2	128	10,6	—	12,4	243	18,7	10,9	15,6	5.142	3,3	40,0	
Février ...	92	143	50	17,2	17,0	7,6	25,8	4,1	88	9,1	2,7	13,2	225	17,1	9,3	18,7	4.726	4,5	34,9	
Mars	321	158	141	21,0	20,4	21,8	26,2	4,8	105	10,3	1,0	16,2	200	21,5	14,2	34,4	5.460	5,2	45,9	
Avril	427	149	160	20,4	19,8	18,6	21,3	4,3	142	10,9	2,7	13,2	174	17,0	14,3	13,1	4.932	4,0	36,3	
Mai	442	152	203	20,8	20,0	12,4	22,8	4,0	218	12,1	1,8	12,7	151	20,2	15,0	14,7	4.944	3,7	36,6	
Juin	480	p162	p240	19,7	19,1	4,5	24,6	p4,8	p215	p 8,0	0,1	11,2	120	22,1	15,7	29,4	4.977	2,7	32,2	
Juillet	p486			19,9	19,1	2,2	p20,2	p3,3			—	12,0	90	23,2	13,9	23,5	4.127			

¹ Moyenne 1938.

² Moyenne 1937-1938-1939.

³ Fin de période.

⁴ Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

⁵ Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production ¹				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels ²	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1955 Moyenne	33,1	464	436	933	21,7	10,7	944
1955 Avril	33,6	432	430	896	30,8	6,9	920
Mai	30,6	415	426	871	27,5	2,3	896
Juin	30,8	423	421	875	30,9	1,8	904
Juillet	20,9	391	386	798	22,0	10,0	810
Août	28,3	450	420	899	22,7	13,0	908
Septembre	29,8	476	425	931	18,1	6,0	943
Octobre	29,7	480	453	962	12,3	26,6	948
Novembre	29,9	513	471	1.014	12,6	25,8	1.001
Décembre	39,5	559	494	1.093	17,0	24,9	1.085
1956 Janvier	45,5	537	458	1.041	24,4	20,6	1.044
Février	40,9	521	442	1.003	20,7	22,8	1.001
Mars	38,8	529	474	1.041	20,5	33,4	1.028
Avril	33,3	489	435	957	20,0	28,2	949
Mai	29,6	467	425	922	29,3	9,8	941
Juin	33,2	462	417	912	41,4	5,2	948

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1954 et 1955 : 213.

¹ Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

² Jusqu'en décembre 1955 : production brute.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

	Production					Importations	Exportations	Solde importation exportation	Total de gaz disponible en Belgique
	des usines à gaz	des cokeries		des charbon- nages	total				
		total	dont production destinée aux fournitures industrielles directes						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) + (2) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9) = (5) + (8)	
1954 Moyenne	1,10	152,45	83,74	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1955 Moyenne	0,62	158,71	91,74	12,77	172	0,31	3,94	-3,63	168
1955 Avril	0,80	160,65	95,27	11,20	173	0,05	4,14	-4,09	169
Mai	0,88	159,01	92,58	11,71	171	0,23	4,45	-4,22	167
Juin	0,90	156,69	92,56	12,25	170	0,33	4,10	-3,77	166
Juillet	0,55	150,63	88,39	9,73	161	0,19	3,99	-3,80	157
Août	0,43	158,15	95,36	10,48	169	0,43	2,51	-2,08	167
Septembre	0,40	155,69	90,85	12,60	169	0,38	4,31	-3,93	165
Octobre	0,36	125,83	65,74	17,64	144	0,75	4,15	-3,40	141
Novembre	0,32	158,41	93,17	15,49	174	0,41	4,62	-4,21	170
Décembre	0,26	172,86	101,88	16,43	190	0,43	5,19	-4,76	185
1956 Janvier	0,27	178,09	103,73	18,28	197	0,44	5,70	-5,26	191
Février	1,37	176,70	92,01	19,65	198	0,62	6,53	-5,91	192
Mars	0,29	177,32	101,52	16,69	194	0,41	6,47	-6,06	188
Avril	0,27	165,79	97,96	16,69	183	0,39	5,70	-5,31	177
Mai	0,31	169,66	99,78	14,38	184	0,41	5,85	-5,44	179
Juin	0,30	168,10	99,45	13,16	182	0,39	5,79	-5,40	176

¹ La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (3) est destinée aux cokeries directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) La production de gaz renseignée à la colonne (4) comprend le gaz de charbonnage livré tel quel et le gaz de charbonnage réformé auxquels sont mélangés éventuellement des gaz de pétrole liquéfiés, réformés ou non.

d) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

e) Le nombre total de cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1955 et 1956) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements ¹		Ameublement ¹		Art. de ménage et divers ¹		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Juillet	578	586	621	572	793	813	438	444	241	231	667	671	403	440
Août	379	572	536	514	699	753	419	422	227	231	616	662	413	425
Septembre	499	491	620	667	695	771	408	446	235	235	637	672	541	591
Octobre	602	639	574	629	701	794	427	445	244	244	650	696	595	674
Novembre	572	566	544	583	995	1.124	433	429	226	224	638	670	515	564
Décembre	629	662	605	637	1.160	1.290	505	525	256	256	781	828	533	603
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956
Janvier	421	593	543	581	616	688	431	446	223	225	674	706	716	707
Février	366	377	550	520	604	609	423	456	220	235	647	744	527	589
Mars	460	601	626	700	661	837	446	488	247	258	698	755	574	686
Avril	565	528	636	643	742	765	445	425	241	230	664	665	582	567
Mai	518	608	624	668	718	835	424	465	234	233	659	703	521	587
Juin	551	583	575	689	716	882	430	464	241	248	658	720	475	529
Juillet	586	647	572	605	813	912	444		231		671		440	

* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 562.

¹ Indices rectifiés.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Indices général	Grands magasins à rayons multiples																				
		Alimentation				Habillage				Ameublement			Ménage		Tabacs	Librairie-Papeterie			Parf.			
		Périsable	Non périsable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets sports, voyage
1955 Juillet	118	105	110	114	108	102	138	123	169	133	107	118	115	125	116	114	99	83	85	131	115	
1955 Août	97	99	96	113	99	65	75	78	98	85	89	104	96	112	112	107	89	158	148	113	71	
1955 Septembre ..	111	119	107	114	114	98	106	100	105	103	116	139	127	112	155	119	105	93	178	166	107	48
1955 Octobre ...	120	126	113	123	121	108	168	147	126	131	106	108	107	114	182	125	109	111	103	105	107	84
1955 Novembre ..	131	120	129	126	123	99	131	106	126	119	102	100	101	99	160	109	120	256	139	156	106	378
1955 Décembre .	158	158	186	147	166	91	139	119	165	146	108	115	111	140	206	151	248	264	219	225	161	226
1956 Janvier ...	107	123	111	119	119	98	90	85	135	107	133	89	113	99	140	106	114	97	105	104	99	38
1956 Février ...	96	138	127	97	130	79	61	55	89	77	87	93	90	91	136	99	100	90	85	85	89	31
1956 Mars	132	158	157	136	155	139	148	131	131	128	132	126	129	127	144	130	126	122	108	110	123	66
1956 Avril	110	124	114	128	121	114	136	107	108	108	113	110	112	112	143	117	101	95	97	97	107	60
1956 Mai	119	119	116	118	118	119	158	134	139	129	111	130	120	117	161	125	105	86	92	91	113	84
1956 Juin	120	128	118	123	124	101	145	105	145	120	114	125	119	122	163	129	126	97	89	90	120	95
1956 Juillet	121	103	104	129	106	101	160	130	172	135	115	120	117	119	160	126	121	111	88	92	129	122

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indices général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillage	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1955 Juillet	113	84	122	110	101	114	89	147	93	102	209	98	124	113	141	115	108
1955 Août	69	52	44	109	102	114	80	113	97	101	180	102	112	128	90	70	119
1955 Septembre ..	93	89	57	116	104	118	111	179	98	96	136	80	108	124	87	95	117
1955 Octobre	140	144	87	121	108	122	131	139	106	100	126	77	109	119	102	100	p109
1955 Novembre ..	110	83	66	112	99	115	117	151	100	97	119	102	105	103	101	p 78	p109
1955 Décembre .	114	86	110	133	115	143	127	103	112	132	133	156	123	114	126	p104	p125
1956 Janvier	107	78	98	120	99	129	111	131	93	101	68	108	92	118	92	p 75	p106
1956 Février	64	39	48	122	103	127	115	92	94	92	53	111	78	151	74	p 80	p117
1956 Mars	164	122	107	126	114	131	136	146	122	106	78	141	105	102	109	p 75	p122
1956 Avril	151	120	96	111	101	116	114	160	98	102	77	116	110	89	84	p 98	p110
1956 Mai	144	116	100	117	102	122	119	123	109	90	89	138	117	108	110	p134	p128
1956 Juin	124	88	103	125	109	126	103	108	105	99	123	116	107	191	104	p 99	p121
1956 Juillet	120	94	126													p119	

II. — CONSOMMATION DE TABAC (Fabrication et importation)

66

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1954 Moyenne .	12,3	42,4	688	819
1955 Moyenne .	13,1	44,7	720	788
1955 Août	12,0	40,5	820	821
1955 Septembre .	15,9	51,4	735	800
1955 Octobre ...	19,4	47,4	716	814
1955 Novembre .	16,4	52,8	702	746
1955 Décembre .	13,9	50,0	712	798
1956 Janvier ...	12,2	55,5	947	980
1956 Février ...	10,2	81,4	348	471
1956 Mars	9,6	31,2	626	678
1956 Avril	12,7	48,2	851	781
1956 Mai	12,4	41,5	748	796
1956 Juin	14,4	53,6	722	800
1956 Juillet	12,4	46,4	830	798
1956 Août	15,3	50,2	773	756

III. — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1954 Moyenne .	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1955 Moyenne .	21,0	3,7	10,9	31,3	5,6
1955 Juin 1 ...	20,3	3,1	13,0	31,4	1,7
1955 Juillet	18,4	3,1	10,1	28,0	1,3
1955 Août	21,8	3,6	11,5	34,0	1,8
1955 Septembre .	21,7	3,6	9,5	29,6	3,8
1955 Octobre ...	21,7	3,9	9,3	32,9	9,5
1955 Novembre .	23,2	4,3	9,5	34,0	18,1
1955 Décembre .	19,5	4,2	8,2	31,1	9,5
1956 Janvier ...	20,5	4,2	8,5	33,7	9,1
1956 Février ...	20,2	3,8	10,1	34,7	8,6
1956 Mars	18,3	3,8	10,9	31,1	3,5
1956 Avril	19,4	3,6	10,9	33,0	2,4
1956 Mai	20,0	3,5	12,1	36,0	2,4
1956 Juin	16,7	3,2	9,3	32,0	1,8

1 Estimation.

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1954 Moyenne	291	557	107	955	956	— 1	100
1955 Moyenne	319	604	111	1.034	996	38	96
1955 Mars	296	632	107	1.035	1.021	14	99
Avril	315	611	109	1.035	999	36	97
Mai	315	591	109	1.015	971	44	96
Juin	321	611	108	1.040	985	55	95
Juillet	400	527	124	1.051	997	54	95
Août	369	597	109	1.075	1.011	64	94
Septembre	331	625	108	1.064	1.006	58	94
Octobre	307	648	113	1.068	1.009	59	94
Novembre	284	657	109	1.050	986	64	94
Décembre	313	629	118	1.060	978	82	92
1956 Janvier	<i>p</i> 325	584	140	1.049	1.015	34	97
Février	<i>p</i> 271	566	126	963	1.022	— 59	106
Mars	<i>p</i> 308	706	137	1.151	1.035	116	90
Avril	<i>p</i> 328	624	129	1.081	982	99	91
Mai	<i>p</i> 326	624	128	1.078	1.017	61	94

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)		(milliers)	(millions)				
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1954 Moyenne	264	97	58	322	18,9	630	5.104	162	218	90	470
1955 Moyenne	279	100	67	346	19,4	654	5.745	175	261	111	547
1955 Avril	280	101	68	348	19,4	643	5.760	179	255	109	543
Mai	260	90	67	327	19,7	641	5.486	166	254	107	527
Juin	283	96	68	351	19,1	657	5.857	181	257	111	549
Juillet	242	78	64	306	17,3	701	4.953	149	241	94	484
Août	288	97	65	353	17,9	681	5.814	183	257	108	548
Septembre	300	98	68	368	19,8	659	5.935	193	262	101	555
Octobre	302	95	69	371	19,8	647	6.210	197	268	106	571
Novembre	297	97	71	368	20,6	670	6.224	197	268	129	594
Décembre	298	106	76	374	21,0	683	6.276	184	286	146	617
1956 Janvier	263	99	64	327	20,4	660	5.592	162	261	118	541
Février	225	81	63	288	19,2	596	4.799	143	235	138	516
Mars	305	108	78	383	21,2	685	6.463	201	295	153	649
Avril	277	96	64	341	21,0	692	5.851	185	257	109	551
Mai	284	96	63	347	20,6	721	5.772	186	244	117	547
Juin	301	96	71	372	19,5	697	6.267	203	277	127	607

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1954 Moyenne	470	5.103	194	2.239	794	681	894	27	254	20
1955 Moyenne	547	5.745	185	2.504	946	792	1.011	27	259	21
1955 Avril	543	5.760	117	2.507	983	800	1.088	19	225	21
Mai	527	5.486	110	2.346	956	753	1.048	18	236	19
Juin	549	5.857	106	2.521	962	779	1.206	18	245	20
Juillet	484	4.953	88	2.084	924	601	1.004	15	218	19
Août	548	5.814	83	2.509	976	767	1.154	43	264	18
Septembre ...	555	5.935	94	2.499	961	767	1.232	81	281	20
Octobre	571	6.210	450	2.412	983	833	1.267	19	224	22
Novembre	594	6.224	569	2.405	957	861	1.070	22	316	24
Décembre	617	6.276	257	2.650	1.034	951	1.009	23	330	22
1956 Janvier	541	5.592	108	2.474	961	861	796	19	304	69
Février	516	4.799	114	2.056	798	897	488	23	348	75
Mars	649	6.463	180	2.741	1.063	1.040	1.004	27	338	70
Avril	551	5.851	122	2.418	1.007	878	1.092	24	242	68
Mai	547	5.772	114	2.402	898	880	1.131	26	256	65
Juin	607	6.267	92	2.445	1.036	1.012	1.247	22	342	71

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II
										Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1954 Moyenne	2.867	100	1.546	171	268	636	8	135	3	1.423
1955 Moyenne	3.028	95	1.625	180	307	688	8	122	3	1.201
1955 Avril	3.124	28	1.692	182	318	773	2	126	3	898
Mai	2.889	25	1.504	190	304	749	1	114	2	884
Juin	3.135	26	1.587	197	312	871	2	137	3	929
Juillet	2.515	29	1.264	180	238	696	1	105	2	781
Août	3.078	27	1.580	190	311	827	23	117	3	957
Septembre ...	3.194	33	1.621	183	327	844	52	131	3	1.021
Octobre	3.399	330	1.594	191	325	867	3	87	2	2.744
Novembre	3.371	419	1.629	190	299	710	1	120	3	2.453
Décembre	3.206	131	1.771	198	341	629	2	133	1	1.552
1956 Janvier	2.866	28	1.669	156	338	530	1	128	16	690
Février	2.229	31	1.405	111	297	256	1	115	13	368
Mars	3.300	39	1.864	170	369	676	2	164	16	795
Avril	3.140	30	1.671	193	324	771	1	131	19	818
Mai	3.142	24	1.656	181	322	807	1	134	17	790
Juin	3.319	28	1.671	186	383	872	1	162	16	906

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1954 Moyenne	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1955 Moyenne	1.144	2.830	1.439	979	163	1.234	3.632	1.636	697	3.640	1.643	934
1955 Juillet	770	1.989	1.088	587	147	673	3.006	1.333	508	3.012	1.344	793
Août	1.236	3.048	1.604	1.083	172	934	3.583	1.607	682	3.887	1.766	1.063
Septembre ...	1.224	3.120	1.660	999	201	1.167	3.802	1.727	722	3.691	1.686	986
Octobre	1.183	2.895	1.540	984	189	1.425	3.967	1.797	741	3.833	1.717	1.009
Novembre	1.263	3.144	1.593	1.091	185	1.036	3.749	1.688	654	3.775	1.703	993
Décembre	1.257	3.165	1.644	1.081	187	1.782	3.744	1.676	617	3.941	1.786	1.109
1956 Janvier	1.243	2.983	1.414	1.057	171	1.321	3.845	1.775	759	3.771	1.696	1.049
Février	1.169	2.943	1.671	967	169	1.426	1.809	822	244	1.723	800	541
Mars	1.392	3.192	1.958	1.209	240	1.262	4.000	1.804	695	4.254	1.941	1.270
Avril	1.309	3.150	1.651	1.100	182	1.305	4.043	1.909	790	3.975	1.879	1.163
Mai	1.281	3.091		1.117	180		4.202	1.923	781	3.998	1.816	1.123
Juin	1.343	3.245		1.149	197		4.253	1.920	734	4.078	1.856	1.166
Juillet	1.331	3.302		1.010	353							

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1954 Moyenne	146	119	113	144	115	85	133	62
1955 Moyenne	184	154	155	182	152	118	144	155
1955 Juillet	242	201	183	242	207	120	156	170
Août	186	151	228	199	162	137	184	218
Septembre	179	164	150	171	157	103	152	196
Octobre	166	144	189	165	151	88	185	212
Novembre	153	129	175	149	127	64	129	131
Décembre	216	180	162	208	166	106	112	97
1956 Janvier	208	183	175	203	170	91	101	87
Février	177	154	134	184	166	103	53	65
Mars	205	182	221	198	189	89	103	63
Avril	183	146	186	188	134	72	159	119
Mai	200	178		203	183			
Juin	191	183		186	178			
Juillet	201	175		197	187			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Sources : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1954 Moyenne	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1955 Moyenne	7.161	3.845	3.379	698	15.083	1.881	1.370	1.319	167	4.737	184,8	92,1	84,8	23,1	384,8
1955 Avril	7.070	3.996	3.504	644	15.214	1.842	1.417	1.352	156	4.767	183,4	99,1	85,6	20,6	388,7
Mai	7.584	4.205	3.710	699	16.198	1.938	1.478	1.369	163	4.948	196,1	102,2	90,5	22,6	411,4
Juin	7.200	4.534	3.928	768	16.430	1.869	1.629	1.524	182	5.204	186,4	111,4	93,3	25,3	416,4
Juillet	6.870	4.224	3.672	824	15.590	1.738	1.459	1.428	197	4.822	171,3	104,6	91,1	27,3	394,3
Août	7.583	4.285	3.811	732	16.411	1.929	1.434	1.496	180	5.039	191,6	94,4	94,9	24,4	405,3
Septembre	8.024	4.013	3.723	738	16.498	2.111	1.377	1.409	177	5.074	197,5	93,4	89,8	24,9	405,6
Octobre ...	8.187	4.216	3.583	742	16.728	2.129	1.507	1.398	182	5.216	206,3	100,6	89,9	26,0	422,8
Novembre	7.394	3.728	3.118	747	14.987	1.934	1.322	1.130	180	4.566	180,5	91,8	70,9	25,7	368,9
Décembre	7.661	3.484	3.078	875	15.098	2.038	1.261	1.167	204	4.670	193,9	83,9	79,0	28,4	385,2
1956 Janvier ...	6.839	3.120	3.054	626	13.639	1.886	1.145	1.157	150	4.338	186,8	71,6	74,8	22,0	355,2
Février ...	2.701	1.140	1.069	217	5.127	716	457	442	51	1.666	51,8	22,0	24,8	7,7	106,3
Mars	7.186	3.448	3.055	702	14.391	1.978	1.251	1.191	167	4.587	197,5	77,4	76,3	23,1	374,3
Avril						1.976	1.389	1.371	171	4.907					

COMMERCE EXTERIEUR

DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1955 Juillet	1.265	165	2.701	1.183	149	595	2.918	1.990	477	90	11.533	2.818		
Août	1.473	148	2.959	1.183	143	608	2.510	1.608	523	97	11.252	2.560		
Septembre ...	1.619	182	2.667	1.278	140	606	2.791	1.778	620	109	11.790	2.655		
Octobre	1.919	181	2.805	1.257	150	715	3.524	1.782	624	97	13.054	2.858		
Novembre	1.764	198	2.974	1.262	110	746	2.834	1.772	548	107	12.315	2.847		
Décembre	1.708	227	3.057	1.362	114	744	3.021	2.336	537	127	13.233	3.091		
1956 Janvier	1.594	157	3.133	1.259	143	676	2.967	1.950	433	35	12.347	3.074		
Février	1.398	139	2.540	1.204	129	640	3.017	2.074	494	40	11.675	3.548		
Mars	1.877	184	2.946	1.537	240	770	3.014	2.635	671	63	13.937	3.155		
Avril	1.562	184	2.886	1.359	125	701	3.479	2.341	556	48	13.241	2.956		
Mai	1.799	194	2.966	1.441	142	710	3.456	2.374	578	39	13.699	3.024		
Juin											13.689	2.923		
Juillet											13.147	2.750		
<i>Exportations.</i>														
1955 Juillet	384	23	764	733	96	574	5.364	1.046	364	106	9.454	4.132	-2.079	82,0
Août	336	29	825	716	63	730	5.828	1.232	441	119	10.319	4.166	- 938	91,7
Septembre ...	341	22	797	914	71	848	6.853	1.198	538	132	11.714	4.824	- 76	99,4
Octobre	513	19	905	922	75	818	8.103	1.457	567	160	13.539	4.746	+ 485	103,7
Novembre	548	18	846	751	66	570	6.922	1.439	533	120	11.813	5.087	+ 502	95,9
Décembre	634	20	1.014	892	87	1.124	8.525	1.393	605	190	14.424	4.671	+1.191	109,0
1956 Janvier	493	18	928	913	85	893	7.791	1.334	471	149	13.075	5.064	+ 728	105,9
Février	439	17	844	521	103	885	6.994	1.288	478	156	11.725	6.263	+ 50	100,5
Mars	524	30	882	730	119	863	7.883	1.587	557	155	13.330	6.096	- 607	95,6
Avril	600	21	860	927	130	818	7.845	1.687	553	152	13.593	4.988	+ 352	102,7
Mai	637	27	970	933	123	900	8.064	1.825	529	167	14.175	4.869	+ 476	103,5
Juin											13.887	4.720	+ 248	101,8
Juillet											12.157	4.777	- 990	92,5
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1955 Juillet	191	9,4	2.345	1.226	11,8	112	150	40,1	5,1	0,9	4.092			
Août	231	8,7	2.562	1.275	11,9	106	152	42,1	5,1	1,8	4.396			
Septembre ...	257	9,9	2.499	1.358	11,2	108	163	26,9	6,1	1,7	4.441			
Octobre	364	9,9	2.550	1.272	12,4	143	165	42,8	5,9	2,2	4.567			
Novembre	355	10,3	2.324	1.294	9,4	147	149	27,4	5,6	3,0	4.325			
Décembre	260	11,5	2.248	1.389	9,5	148	170	36,5	5,5	3,1	4.281			
1956 Janvier	245	9,3	2.108	1.296	11,5	141	165	33,8	4,5	1,8	4.016			
Février	206	6,9	1.634	1.149	10,8	122	123	31,4	4,6	2,1	3.290			
Mars	280	10,9	2.239	1.465	19,3	175	165	52,6	5,9	3,7	4.417			
Avril	228	10,6	2.462	1.370	9,9	169	170	51,2	5,4	2,7	4.479			
Mai	280	11,4	2.449	1.417	11,0	149	162	42,3	6,0	2,2	4.530			
Juin											4.666			
Juillet											4.781			
<i>Exportations.</i>														
1955 Juillet	71	2,2	460	797	6,7	209	664	33,4	4,0	40,6	2.288			
Août	53	3,0	464	759	4,6	346	777	26,3	4,8	39,9	2.477			
Septembre ...	51	2,1	489	904	5,3	356	814	27,0	5,1	55,3	2.709			
Octobre	85	1,0	459	957	5,4	303	941	29,4	6,0	66,4	2.853			
Novembre	100	5,8	402	746	4,9	208	772	28,3	5,0	49,9	2.322			
Décembre	111	1,7	453	894	6,2	448	1.054	26,3	6,5	87,6	3.088			
1956 Janvier	83	1,4	380	857	5,9	341	815	24,7	5,3	68,8	2.582			
Février	64	2,5	230	466	7,1	336	661	26,7	5,1	74,0	1.872			
Mars	56	1,3	289	648	7,9	286	789	31,7	6,4	71,0	2.186			
Avril	89	1,8	531	827	8,4	317	848	36,7	6,3	59,9	2.725			
Mai	98	2,3	602	865	7,4	351	862	39,0	6,0	78,4	2.911			
Juin											2.942			
Juillet											2.545			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1955 Août	109	99	208	83	28	111	1.905	646	2.551
Septembre	109	105	214	81	29	110	1.878	658	2.536
Octobre	116	125	241	82	31	113	2.383	894	3.277
Novembre	124	116	240	97	33	130	2.228	764	2.992
Décembre	141	172	313	115	57	172	2.761	1.378	4.139
1956 Janvier	166	298	464	136	100	236	4.081	3.007	7.088
Février	151	324	475	136	206	342	3.268	4.931	8.199
Mars	148	161	309	116	50	166	2.789	1.181	3.970
Avril	129	118	247	101	34	135	2.817	958	3.775
Mai	109	98	207	85	30	115	1.880	652	2.532
Juin	97	127	225	78	35	113	1.868	852	2.720
Juillet				73	25	98			
Août				67	33	100			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													

Moyenne journalière par mois

1955 Août	—	—	23	110,9	21,8	17,6	18,8	30,4	10,4	7,4	2,5	0,3	1,7
Septembre ...	—	—	23	109,9	23,1	17,0	19,2	29,4	9,5	7,4	2,3	0,3	1,7
Octobre	—	—	29	113,0	24,0	16,5	21,5	28,7	9,6	7,9	2,6	0,4	1,8
Novembre	—	—	23	129,9	27,5	19,4	25,7	32,6	10,3	8,4	3,4	0,6	2,0
Décembre	—	—	24	172,5	34,8	25,4	33,5	43,6	13,7	10,8	5,7	2,1	2,9
1956 Janvier	—	—	30	236,2	45,0	35,6	44,2	55,7	20,6	15,5	10,4	3,9	5,3
Février	—	—	24	341,6	60,5	51,4	62,5	78,5	34,8	22,3	15,7	6,5	9,4
Mars	—	—	24	166,0	32,7	26,3	30,4	40,7	13,1	10,5	7,2	1,9	3,2
Avril	—	—	28	134,7	27,6	21,6	25,0	34,8	10,9	7,8	4,4	0,5	2,1
Mai	—	—	22	115,2	22,1	18,8	21,1	30,7	9,9	7,0	3,6	0,2	1,8
Juin	—	—	24	113,1	21,9	18,5	18,6	29,5	13,0	6,5	3,1	0,2	1,8
Juillet	—	—	29	97,7	18,5	17,4	15,8	26,9	8,6	6,0	2,7	0,2	1,6
Août	—	—	23	99,7	16,3	16,4	13,2	24,0	15,9	7,7	4,4	0,2	1,6

Moyenne journalière par semaine

1956 Août	5	11	6	92,5	16,4	16,7	14,0	25,0	9,9	5,8	2,9	0,2	1,6
	12	18	5	136,3	15,7	16,7	13,3	24,2	40,5	14,2	9,9	0,2	1,6
	19	25	6	87,8	16,4	16,0	12,7	23,5	8,7	5,9	2,8	0,2	1,6
	26	1/9	6	88,3	16,6	16,5	12,7	23,4	8,5	6,0	2,8	0,2	1,6
Septembre ...	2/9	8	6	88,4	16,4	16,4	13,5	23,1	8,3	6,0	2,9	0,2	1,6

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1955 Moyenne	114,2	58,2	172,4	75,1	41,4	116,5	39,1	16,8	55,9
1955 Août	63,0	47,9	110,9	48,3	34,5	82,8	14,7	13,4	28,1
Septembre	63,9	46,0	109,9	47,2	34,2	81,4	16,7	11,8	28,5
Octobre	66,4	46,6	113,0	48,1	34,0	82,1	18,3	12,6	30,9
Novembre	79,8	50,1	129,9	60,5	36,1	96,6	19,3	14,0	33,3
Décembre	114,0	58,5	172,5	76,9	38,1	115,0	37,1	20,4	57,5
1956 Janvier	174,8	61,4	236,2	95,6	40,4	136,0	79,2	21,0	100,2
Février	279,4	62,2	341,6	96,7	39,5	136,2	182,7	22,7	205,4
Mars	115,6	50,4	166,0	80,5	35,7	116,2	35,1	14,7	49,8
Avril	86,9	47,8	134,7	67,2	33,3	100,5	19,7	14,5	34,2
Mai	71,3	43,9	115,2	54,8	30,6	85,4	16,5	13,3	29,8
Juin	70,9	42,2	113,1	49,6	28,2	77,8	21,3	14,0	35,3
Juillet	61,1	36,6	97,7	47,3	25,1	72,4	13,8	11,5	25,3
Août	66,1	33,6	99,7	43,2	23,7	66,9	22,9	9,9	32,8

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1955	Jun	5,4	0,4	0,9	0,8	1,8	1,3	10,9	3,9	10,8	1,3	0,9	0,8	18,1	7,1	2,6	5,8	8,6	—	—	3,3	3,4	0,2	8,6	1,0	97,9
	Juillet	4,8	0,4	0,9	0,7	1,8	1,2	9,8	3,6	10,1	1,2	0,9	0,7	17,2	6,6	2,4	5,1	8,1	—	—	2,1	3,3	0,2	8,3	0,9	90,3
	Août	4,0	0,4	0,7	0,6	1,6	1,0	8,8	3,3	9,2	1,2	0,8	0,7	15,3	7,1	2,1	4,5	7,4	—	—	2,1	3,2	0,2	7,8	0,8	82,8
	Septembre	4,1	0,4	0,7	0,6	1,9	1,1	8,5	3,1	8,7	1,1	0,7	0,7	14,7	6,1	1,8	4,5	7,0	—	—	3,4	3,3	0,2	7,9	0,9	81,4
	Octobre	3,1	0,4	0,7	0,6	2,7	1,1	9,5	3,2	8,8	1,1	0,7	0,7	14,1	5,5	1,9	4,3	7,0	—	—	4,5	3,3	0,3	8,0	0,7	82,2
	Novembre	7,4	0,4	0,8	0,7	3,7	1,2	13,3	3,9	9,6	1,2	0,7	0,7	15,0	6,3	2,1	4,8	7,4	—	—	4,9	3,4	0,3	8,0	0,8	96,6
	Décembre	10,3	0,5	0,8	0,9	4,6	1,3	19,9	5,0	10,9	1,3	0,8	0,7	16,2	8,0	2,4	5,7	8,2	—	—	4,8	3,4	0,3	8,2	0,8	115,0
1956	Janvier	12,2	0,6	0,9	1,2	5,6	1,4	28,8	5,9	12,2	1,5	0,8	0,8	17,7	9,0	2,6	6,8	9,7	—	—	5,0	3,5	0,3	8,6	0,9	136,0
	Février	12,3	0,6	0,9	1,4	5,9	1,4	30,1	6,3	11,9	1,5	0,8	0,8	16,9	8,7	2,5	6,6	9,3	—	—	5,1	3,5	0,3	8,5	0,9	136,2
	Mars	10,2	0,5	0,9	1,0	4,1	1,4	22,0	5,0	10,9	1,4	0,9	0,8	16,0	6,6	2,3	6,6	8,8	—	—	4,4	3,2	0,3	8,1	0,8	116,2
	Avril	8,5	0,4	0,9	0,8	2,1	1,4	16,8	4,1	9,8	1,3	0,8	0,7	14,7	5,5	2,1	6,2	8,1	—	—	4,0	3,2	0,3	7,9	0,9	100,5
	Mai	5,0	0,4	0,8	0,7	1,5	1,3	13,0	3,3	8,8	1,3	0,7	0,6	13,6	5,0	2,0	5,2	7,2	—	—	3,4	3,0	0,2	7,4	1,0	85,4
	Jun	4,7	0,4	0,7	0,6	1,4	1,2	11,3	2,9	8,0	1,1	0,7	0,5	12,4	4,9	1,9	4,4	6,5	—	—	3,0	2,9	0,2	7,1	1,0	77,8
Chômeurs partiels et accidentels																										
1955	Jun	1,3	0,2	0,2	0,1	0,4	0,3	1,5	0,8	2,4	0,4	0,3	0,2	12,7	5,3	4,6	1,6	1,7	3,9	0,0	0,3	0,4	0,0	0,4	0,0	39,0
	Juillet	1,0	0,2	0,1	0,1	0,4	0,3	1,3	0,8	2,2	0,4	0,3	0,2	12,7	5,2	4,0	1,6	1,7	2,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	35,5
	Août	0,7	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	1,3	0,8	1,8	0,4	0,2	0,2	10,3	4,3	1,8	1,3	1,4	1,8	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,0	28,1
	Septembre	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,3	1,9	0,7	1,9	0,3	0,2	0,1	9,0	3,8	1,4	1,3	1,4	3,3	0,2	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	28,5
	Octobre	0,7	0,4	0,1	0,1	0,4	0,2	2,2	0,8	2,4	0,4	0,2	0,1	8,4	4,2	2,3	1,5	1,5	3,8	0,1	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	30,9
	Novembre	0,8	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	2,9	1,2	2,1	0,3	0,2	0,1	8,4	5,6	3,0	1,6	1,6	3,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	33,3
	Décembre	1,3	0,9	0,1	0,4	0,4	0,2	14,8	2,3	3,0	0,5	0,3	0,1	10,7	9,4	4,3	2,2	2,5	2,8	0,1	0,4	0,4	0,0	0,4	0,0	57,5
1956	Janvier	2,3	1,8	0,1	2,2	0,9	0,2	45,2	5,1	4,7	0,7	0,3	0,2	12,4	9,8	2,7	2,6	4,4	3,3	0,0	0,3	0,4	0,1	0,5	0,0	100,2
	Février	4,0	3,2	0,2	5,4	1,9	0,2	127,3	8,8	8,2	0,8	0,4	0,2	14,9	10,7	3,9	3,3	6,1	4,4	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	205,4
	Mars	1,0	0,5	0,1	0,5	0,5	0,4	13,6	2,0	3,0	0,4	0,3	0,2	11,0	4,8	2,2	1,8	2,7	3,8	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	49,8
	Avril	0,5	0,3	0,0	0,1	0,3	0,5	1,9	0,8	1,8	0,4	0,2	0,2	10,9	4,1	2,6	1,7	1,9	5,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	34,2
	Mai	0,5	0,2	0,1	0,0	0,2	0,4	1,2	0,7	1,5	0,4	0,2	0,1	10,1	3,5	2,7	1,4	1,6	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	29,8
	Jun	1,7	0,2	3,9	0,0	0,4	0,4	1,5	0,6	1,4	0,3	0,1	0,1	8,2	4,4	3,9	1,7	1,7	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	35,4
Total des chômeurs contrôlés																										
1955	Jun	6,7	0,7	1,1	0,8	2,2	1,6	12,4	4,6	13,3	1,7	1,2	1,0	30,8	12,4	7,2	7,4	10,4	3,9	0,0	3,6	3,7	0,3	8,9	1,0	136,9
	Juillet	5,9	0,6	1,0	0,8	2,0	1,5	11,1	4,4	12,3	1,6	1,2	0,9	29,8	11,8	6,4	6,7	9,8	2,0	0,0	2,4	3,6	0,3	8,7	1,0	125,8
	Août	4,7	0,6	0,8	0,8	1,9	1,2	10,0	4,1	11,1	1,6	1,0	0,8	25,6	11,3	3,9	5,8	8,8	1,8	0,0	2,9	3,6	0,2	8,2	0,8	110,9
	Septembre	4,9	0,7	0,9	0,7	2,3	1,4	10,4	3,8	10,6	1,4	0,9	0,8	23,6	9,9	3,2	5,8	8,4	3,3	0,2	3,7	3,5	0,3	8,3	0,9	109,9
	Octobre	3,8	0,7	0,8	0,7	3,1	1,3	11,7	4,1	11,2	1,5	0,9	0,8	22,6	9,8	4,2	5,7	8,5	3,8	0,1	4,8	3,6	0,3	8,4	0,7	113,1
	Novembre	8,2	0,7	0,8	0,8	4,0	1,4	16,2	5,0	11,7	1,5	0,9	0,8	23,4	12,0	5,1	6,3	9,1	3,5	0,0	5,3	3,7	0,3	8,4	0,8	129,9
	Décembre	11,6	1,4	0,9	1,3	5,0	1,5	34,7	7,3	13,8	1,8	1,1	0,9	26,9	17,3	6,7	8,0	10,7	2,8	0,1	5,2	3,8	0,3	8,6	0,8	172,5
1956	Janvier	14,6	2,3	1,1	3,4	6,5	1,6	73,9	11,0	17,0	2,1	1,1	1,0	30,1	18,8	5,3	9,4	14,1	3,3	0,0	5,4	3,8	0,4	9,1	0,9	236,2
	Février	16,3	3,8	1,1	6,7	7,8	1,6	157,4	15,1	20,2	2,3	1,2	1,0	31,8	19,4	6,4	9,9	15,5	4,4	0,1	5,4	3,9	0,4	9,0	0,9	341,6
	Mars	11,2	0,9	1,0	1,6	4,7	1,8	35,6	7,0	14,0	1,8	1,1	1,0	27,0	11,4	4,5	8,3	11,4	3,8	0,0	4,7	3,6	0,3	8,5	0,8	166,0
	Avril	9,0	0,7	0,9	0,9	2,3	1,9	18,7	4,9	11,6	1,7	1,0	0,9	25,6	9,6	4,7	7,9	10,1	5,0	0,0	4,3	3,5	0,3	8,2	1,0	134,7
	Mai	5,5	0,6	0,9	0,7	1,7	1,7	14,2	4,0	10,2	1,6	0,9	0,7	23,7	8,6	4,7	6,6	8,8	4,0	0,0	3,7	3,3	0,3	7,8	1,0	115,2
	Jun	6,4	0,6	4,6	0,6	1,7	1,6	12,7	3,6	9,4	1,4	0,8	0,7	20,6	9,3	5,7	6,1	8,2	4,0	0,0	3,3	3,2	0,2	7,4	1,0	113,1

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE

85¹

SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹

(millions de francs)

Rubriques	1955 30 novembre	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.769	5.739	2.734	2.656	4.521	2.693	2.987	2.990
Prêts au jour le jour	2.276	1.297	1.290	1.966	1.208	2.634	1.884	1.864
Banquiers	4.213	4.119	3.972	4.413	4.669	4.417	4.285	4.626
Maison-mère, succursales et filiales ...	564	626	882	667	735	671	765	671
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.144	4.023	3.916	4.099	4.171	4.301	4.830	4.918
Portefeuille-effets	46.194	45.029	45.421	46.697	49.004	49.190	48.356	47.298
a) Portefeuille commercial ²	14.635	15.696	14.586	16.108	17.933	17.694	16.667	15.431
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	11.568	9.560	9.651	9.891	9.540	9.465	10.151	9.613
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	19.991	19.773	21.184	20.698	21.531	22.031	21.538	22.254
Reports et avances sur titres	1.239	1.290	1.292	1.261	1.291	1.289	1.251	1.278
Débiteurs par acceptations	9.132	9.628	9.486	9.571	9.790	9.391	9.772	9.564
Débiteurs divers	18.854	19.080	19.325	18.947	18.304	19.521	20.129	20.054
Portefeuille-titres	22.559	22.810	23.493	23.408	24.090	23.949	23.696	24.214
a) Valeurs de la réserve légale	279	280	280	280	284	285	283	286
b) Fonds publics belges	19.706	20.090	20.721	20.718	21.169	21.202	21.039	21.479
c) Fonds publics étrangers	64	82	82	102	102	154	131	136
d) Actions de banques	1.079	1.077	1.078	1.077	1.076	1.079	1.079	1.080
e) Autres titres	1.431	1.281	1.332	1.231	1.459	1.229	1.164	1.233
Divers	750	874	1.027	783	1.019	793	788	1.343
Capital non versé	5	5	5	5	5	5	5	5
Total disponible et réalisable ...	112.699	114.520	112.843	114.473	118.807	118.854	120.491	118.825
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	7	7	7	7	7	7	8	8
Immeubles	955	969	938	939	959	958	961	961
Participation dans les filiales immobil.	265	270	270	270	270	270	270	270
Créances sur filiales immobilières	297	304	298	301	305	302	304	306
Matériel et mobilier	132	124	118	119	119	121	123	121
Total de l'immobilisé ...	1.656	1.674	1.631	1.636	1.660	1.658	1.666	1.666
Total général actif ...	114.355	116.194	114.474	116.109	120.467	120.512	120.414	120.491
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	393	343	384	403	1.048	1.186	677	1.271
Emprunts au jour le jour	42	33	19	57	47	55	26	42
Banquiers	7.769	7.859	8.332	8.351	9.315	8.530	7.758	7.180
Maison-mère, succursales et filiales ...	2.047	2.254	2.250	2.028	2.060	2.180	1.852	1.522
Acceptations	9.132	9.628	9.486	9.571	9.790	9.391	9.772	9.564
Autres valeurs à payer à court terme	1.969	1.710	2.303	1.984	2.272	2.394	2.800	2.598
Créditeurs pour effets à l'encaissement	859	825	787	804	756	784	802	817
Dépôts et comptes courants	77.493	79.028	76.087	78.164	80.567	80.685	81.467	82.059
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	66.087	67.260	65.079	66.590	67.971	67.978	68.674	69.456
b) A plus d'un mois	11.406	11.768	11.008	11.574	12.596	12.707	13.793	12.602
Obligations et bons de caisse	3.712	3.816	3.870	3.938	4.006	4.058	4.092	4.130
Montants à libérer sur titres et partic.	642	633	658	658	650	626	627	679
Divers	3.292	3.017	3.118	2.961	2.724	3.292	3.197	3.199
Total de l'exigible ...	107.350	109.146	107.294	108.919	113.235	113.181	113.070	113.061
C. Non exigible :								
Capital	4.065	4.073	4.214	4.215	4.223	4.223	4.250	4.250
Fonds indispon. par prime d'émission	177	173	173	173	173	173	174	175
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	283	283	283	283	288	289	287	290
Réserve disponible	2.406	2.449	2.432	2.442	2.465	2.562	2.549	2.642
Provisions	74	70	78	77	83	84	84	73
Total du non exigible ...	7.005	7.048	7.180	7.190	7.232	7.331	7.344	7.430
Total général passif ...	114.355	116.194	114.474	116.109	120.467	120.512	120.414	120.491

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratitriques s'élevait aux 30 novembre, 31 décembre 1955, 31 janvier, 29 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai et 30 juin 1956 respectivement à 5.707, 6.254, 6.570, 6.315, 5.936, 5.803, 5.948 et 6.040 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de novembre, décembre 1955, janvier, février, mars, avril, mai et juin 1956, ces dépôts s'élevèrent respectivement à 10.147, 10.258, 10.499, 10.568, 10.617, 10.588, 10.589 et 10.567 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85²

(millions de francs)

Rubriques	1956 12 juillet	1956 18 Juillet	1956 26 juillet	1956 2 août	1956 9 août	1956 16 août	1956 23 août	1956 30 août
ACTIF								
Encaisse en or	47.260	48.576	48.239	47.685	47.431	48.398	48.223	48.223
Avoirs sur l'étranger	123	252	398	247	435	461	653	630
Devises étrangères et or à recevoir	1.370	1.404	1.404	1.404	1.404	1.404	1.399	1.399
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	10.052	9.595	9.595	9.547	9.547	9.818	9.818	9.818
b) pays membres de l'U.E.P.	2.633	909	1.887	2.534	3.272	1.326	1.539	1.863
c) autres pays	704	691	686	682	690	696	696	694
Débiteurs pour change et or, à terme ...	516	506	506	—	—	—	—	—
Effets commerciaux sur la Belgique	7.361	7.143	6.622	6.703	6.314	5.073	4.309	3.984
Avances sur nantissement	379	196	268	732	772	788	377	331
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.585	5.745	5.205	6.740	7.940	8.145	8.195	8.755
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.264	1.552	1.743	1.525	480	408	571	885
c) autres effets publics belges	193	413	210	411	196	199	184	184
Monnaies divisionnaires et d'appoint	662	668	672	650	656	673	688	701
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.071	2.071	2.071	2.071	2.071	2.071	2.071	2.071
Immeubles, matériel et mobilier	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	849	849	849	849	849	849	849	849
Divers	767	848	978	1.038	718	694	847	934
	118.630	117.259	117.174	118.659	118.616	116.844	116.260	117.161

PASSIF

Billets en circulation	109.409	108.766	108.470	110.496	110.125	109.300	108.501	108.676
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	4	6	4	6	2	4	3	5
{ Comptes Accord de { Coop. Economique	40	40	40	40	40	40	40	40
Banques à l'étranger : comptes ordin.	190	175	146	238	237	268	263	256
Comptes courants divers	1.223	1.089	1.220	970	1.193	1.044	1.036	1.652
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
Pays membres de l'U.E.P.	1.436	1.087	1.149	1.228	1.379	519	614	825
Autres pays	487	419	397	415	367	353	354	367
<i>Total des engagements à vue</i>	112.789	111.582	111.426	113.393	113.343	111.518	110.811	111.821
Provisions spéciales :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	200	200	200	200	200	250	250	250
Convention du 11-5-55 : S.N.C.I.	100	—	—	—	—	—	—	—
Devises étrangères et or à livrer	2.135	1.920	1.925	1.420	1.420	1.420	1.537	1.416
Caisse de Pensions du Personnel	849	849	849	849	849	849	849	849
Divers	483	634	700	723	730	733	739	751
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674
	118.630	117.259	117.174	118.659	118.616	116.844	116.620	117.161

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet
ACTIF								
Encaisse or	5.794	5.799	5.804	5.808	5.812	5.831	5.834	5.948
Avoirs en monnaies convertibles	3.802	3.784	3.734	3.873	3.922	3.867	3.896	3.863
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	39	152	90	40	127	119	106	23
Certificats du Trésor belge	1.740	1.783	1.783	1.600	1.550	1.145	1.395	1.420
Autres avoirs	618	1.309	1.252	1.114	746	627	1.662	2.160
Avoirs en autres monnaies	30	29	59	37	29	27	30	20
Monnaies étrangères et or à recevoir	7	37	—	—	—	—	—	—
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	109	110	106	117	114	114	160	164
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	52	75	77	97	136	146	128	158
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	8	10	8	2	6	14	12	9
Effets publics belges émis en francs cong.	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	798	783	779	792	800	807	987	994
Immeubles, matériel et mobilier	177	181	184	190	193	186	193	198
Divers	72	67	66	81	92	100	105	137
	17.239	18.112	17.935	17.744	17.520	16.976	18.501	19.087

PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	5.017	4.965	4.969	4.943	4.891	4.942	5.305	5.506
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	5.618	5.294	6.053	5.942	6.055	6.174	6.033	6.003
Ruanda-Urundi	842	820	1.011	1.052	1.031	1.029	1.022	1.040
Comptes courants divers	2.787	3.004	2.341	2.516	2.435	2.190	1.811	1.594
Valeurs à payer	219	207	161	167	210	158	194	132
Total des engagements à vue	14.483	14.290	14.535	14.620	14.622	14.493	14.365	14.275
Créditeurs pour change et or à terme ...	7	7	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	703	1.756	929	571	634	529	481	911
A terme	1.443	1.423	1.823	1.868	1.512	1.142	2.812	3.061
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	10	10	10	9	8	8	32	33
En autres devises	9	7	6	12	7	9	8	13
Monnaies étrangères et or à livrer	7	25	18	30	79	115	65	33
Divers	308	325	345	365	389	340	398	421
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	119	119	119	119	119	190	190	190
	17.239	18.112	17.935	17.744	17.520	16.976	18.501	19.087

Mois		Comptes chèques postaux 1	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1955	Mai	3,75	1955	Mai	2,04
	Juin	3,64		Juin	1,93
	Juillet	4,13		Juillet	2,02
	Août	3,78		Août	1,83
	Septembre	3,64		Septembre	1,83
	Octobre	3,90		Octobre	1,89
	Novembre	4,21		Novembre	2,02
	Décembre	3,84		Décembre	2,13
1956	Janvier	4,00	1956	Janvier	1,93
	Février	3,78		Février	1,82
	Mars	3,69		Mars	1,82
	Avril	4,00		Avril	2,15
	Mai	3,83		Mai	2,20
	Juin	3,73		Juin	2,09
	Juillet	4,02		Juillet	2,09

1 Voir tableau no 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Nouvelle série : chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Dates	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par						Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **			Total	Stock de monnaie scripturale			
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratétatiques *					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)=(4) + (8)	(10)=(3) + (9)	(11) = (3) / (10)	(12)	
1950 31-12	5,1	88,6	92,3	6,5	1,0	17,6	38,7	57,3	63,8	156,1	59,1	+ 2,5
1951 31-3	5,2	86,0	89,6	6,9	0,5	17,0	40,3	57,8	64,7	154,3	58,1	— 1,8
30-6	5,4	88,2	92,2	6,6	0,5	17,4	40,4	58,3	64,9	157,1	58,7	+ 2,8
30-9	5,7	91,6	96,0	6,9	0,6	17,4	41,7	59,7	66,6	162,6	59,0	+ 5,5
31-12	5,6	95,0	99,1	7,4	0,7	18,2	43,1	62,0	69,4	168,5	58,8	+ 5,9
1952 31-3	5,7	94,8	99,0	7,3	0,5	18,3	44,8	63,6	70,9	169,9	58,3	+ 1,4
30-6	5,8	96,3	100,6	6,8	0,5	18,8	44,9	64,2	71,0	171,6	58,6	+ 1,7
30-9	5,9	96,0	100,3	7,0	0,5	19,1	45,4	65,0	72,0	172,3	58,2	+ 0,7
31-12	5,9	97,8	102,0	7,4	0,7	18,0	46,4	65,1	72,5	174,5	58,5	+ 2,2
1953 31-3	5,9	97,3	101,4	6,9	0,5	18,7	45,8	65,0	71,9	173,3	58,5	— 1,2
30-6	5,8	98,4	102,6	6,9	0,6	19,6	46,1	66,3	73,2	175,8	58,4	+ 2,5
30-9	5,9	100,1	104,4	7,3	0,5	19,7	46,3	66,5	73,8	178,2	58,6	+ 2,4
31-12	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7	+ 2,1
1954 31-3	5,9	98,8	102,9	7,5	0,5	19,6	46,4	66,5	74,0	176,9	58,2	— 3,4
30-6	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2	+ 5,4
30-9	5,9	101,2	105,2	7,9	0,5	19,1	47,5	67,1	75,0	180,2	58,4	— 2,1
31-12	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1	+ 3,4
1955 31-3	5,9	104,0	107,5	7,1	0,4	19,0	50,7	70,1	77,2	184,7	58,2	+ 1,1
30-6	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9	+ 2,9
30-9	5,7	106,4	109,7	7,4	0,3	20,0	50,0	70,3	77,7	187,4	58,5	— 0,2
31-12	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	21,0	52,5	74,1	82,0	192,7	57,5	+ 4,1
1956 31-1	5,6	104,7	107,8	7,3	0,4	21,3	50,1	71,8	79,1	186,9	57,7	— 5,8
29-2	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
31-3	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6
30-4	5,4	107,0	110,0	6,9	0,4	21,7	52,8	74,9	81,8	191,8	57,4	+ 0,8
31-5	5,4	107,2	110,1	6,9	0,4	22,0	53,5	75,9	82,8	192,9	57,1	+ 1,1
30-6	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1	+ 2,2

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paratétatiques administratifs.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES
(en milliards de francs)

85⁴

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et créances obligataires sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) — (21) à (25)				
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes obligataires d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit professionnel et du Fonds Monétaire autres qu'à court terme			Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Ecart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Résecompte et banques de dépôts)	Emprunts obligataires (banques de dépôts)		
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers				Détenus par le Trésor	
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)															(6)	(7)				(8)	(9)
1950 31 décembre	92,3	57,3	6,5	63,8	156,1	+35,3	-6,5	+1,9	30,7	105,6	0,8	4,1	110,5	33,2	36,6	+1,2	+0,9	-2,2	+2,4	176,7		-13,7	-1,9	—			-4,7	-0,3
En p.c. de (20)	52,2	32,4	3,7	36,1	88,3	20,0	-3,7	1,1	17,4	59,7	0,5	2,3	62,5	18,8	—	0,7	0,5	-1,2	1,3	100,0	-7,8	-1,1	—	-2,6	-0,2	88,3		
1951 30 juin	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	-10,8	+1,2	30,1	107,7	0,9	1,8	110,4	34,6	39,5	+1,2	+1,1	-1,8	+1,6	177,2	-12,9	-1,5	-0,3	-5,0	-0,4	157,1		
En p.c. de (20)	52,0	32,9	3,7	36,6	88,6	22,4	-6,1	0,7	17,0	60,8	0,5	1,0	62,3	19,5	—	0,7	0,6	-1,0	0,9	100,0	-7,3	-0,9	-0,2	-2,8	-0,2	88,6		
31 décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	-13,4	+1,7	38,5	113,1	1,0	1,6	115,7	36,2	42,1	+1,4	+0,7	-2,0	+2,1	192,6	-14,6	-2,4	-1,1	-5,4	-0,6	168,5		
En p.c. de (20)	51,5	32,2	3,8	36,0	87,5	26,1	-7,0	0,9	20,0	58,7	0,5	0,8	60,0	18,8	—	0,7	0,4	-1,0	1,1	100,0	-7,6	-1,2	-0,6	-2,8	-0,3	87,5		
1952 30 juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	-11,4	+2,7	47,5	115,7	1,0	0,8	117,5	33,7	40,3	+0,1	+0,1	-1,2	+1,0	198,8	-18,3	-1,5	-1,3	-5,3	-0,8	171,6		
En p.c. de (20)	50,6	32,3	3,4	35,7	86,3	28,3	-5,7	1,3	23,9	58,2	0,5	0,4	59,1	16,9	—	0,1	0,1	-0,6	0,5	100,0	-9,2	-0,7	-0,7	-2,7	-0,4	86,3		
31 décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	-4,3	+3,7	50,4	115,2	1,0	0,3	116,5	36,5	43,3	+0,4	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5		
En p.c. de (20)	50,4	32,2	3,7	35,9	86,3	25,2	-2,1	1,8	24,9	56,9	0,5	0,2	57,6	18,0	—	0,2	—	-0,8	0,1	100,0	-9,2	-0,8	-0,7	-2,5	-0,5	86,3		
1953 30 juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	-4,0	+2,7	47,5	118,5	1,0	0,7	120,2	36,1	43,7	-0,9	+0,6	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8		
En p.c. de (20)	50,4	32,5	3,4	35,9	86,3	24,0	-2,0	1,3	23,3	58,2	0,5	0,3	59,0	17,7	—	-0,4	0,3	-0,7	0,8	100,0	-9,5	-0,8	-0,2	-2,6	-0,6	86,3		
31 décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	-4,8	+2,7	50,3	120,4	1,1	—	121,5	38,7	45,4	+0,1	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3		
En p.c. de (20)	50,5	32,0	3,4	35,4	85,9	25,0	-2,3	1,3	24,0	57,4	0,5	—	57,9	18,5	—	—	-0,9	0,5	100,0	-9,8	-0,7	-0,1	-2,6	-0,9	85,9			
1954 30 juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	-4,8	+2,9	47,8	121,9	1,2	0,2	123,3	38,2	46,2	+0,6	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3		
En p.c. de (20)	49,3	33,1	3,8	36,9	86,2	23,5	-2,3	1,4	22,6	57,6	0,6	0,1	58,3	18,0	—	0,3	0,5	-0,9	1,2	100,0	-9,3	-0,7	—	-2,6	-1,2	86,2		
31 décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	-3,7	+1,5	48,3	119,9	1,4	1,2	122,5	41,7	49,8	+2,0	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6		
En p.c. de (20)	49,4	32,2	3,4	35,6	85,0	23,4	-1,7	0,7	22,4	55,5	0,6	0,6	56,7	19,3	—	0,9	0,5	-0,5	0,7	100,0	-9,9	-0,9	—	-2,8	-1,4	85,0		
1955 30 juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	-4,8	+2,7	50,8	121,1	1,9	0,9	123,9	43,0	50,1	+2,1	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6		
En p.c. de (20)	49,0	32,4	3,3	35,7	84,7	23,9	-2,1	1,2	23,0	54,7	0,9	0,4	56,0	19,4	—	0,9	0,6	-0,9	1,0	100,0	-10,2	-0,8	—	-2,8	-1,5	84,7		
31 décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	-4,8	+3,4	54,7	122,4	2,1	0,7	125,2	44,4	52,0	+3,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7		
En p.c. de (20)	48,5	32,4	3,5	35,9	84,4	24,6	-2,1	1,4	23,9	53,6	0,9	0,3	54,8	19,4	—	1,6	0,6	-0,8	0,5	100,0	-10,2	-1,1	—	-2,6	-1,7	84,4		
1956 31 mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	-4,9	+3,6	57,5	121,8	2,2	0,7	124,7	43,4	52,0	+2,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0		
En p.c. de (20)	48,0	32,4	3,3	35,7	83,7	25,8	-2,1	1,5	25,2	53,4	1,0	0,3	54,7	19,0	—	1,2	0,4	-0,7	0,2	100,0	-10,7	-1,1	—	-2,7	-1,8	83,7		
30 juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	-3,8	+3,1	58,5	124,2	2,6	1,4	128,2	42,1	52,6	+2,5	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1		
En p.c. de (20)	47,8	33,0	2,9	35,9	83,7	25,4	-1,6	1,3	25,1	53,3	1,1	0,6	55,0	18,1	—	1,0	0,6	-0,6	0,8	100,0	-10,5	-1,2	—	-2,8	-1,8	83,7		

* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(mouvements en milliards de francs)

854

Périodes	Variations du stock monétaire	Variations des liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Solde des opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles) (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics * (8)	Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics (9)	Mouvements des crédits d'es-compte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nationaux, logés dans les organismes monétaires (10)	Variations de l'écart entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires (11)	Emprunts obligataires des banques de dépôts (12)	Soldes des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (13)	Divers		Comptes pour balance (16)	Total (17) = de (7) à (16)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P. (2)	Dépôts en devises de nationaux (3)	Avoirs du Trésor (4)	Total (5)									Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires (14)	Soldes des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (15)		
1950 2 ^e semestre	+ 2,5	- 0,2	+ 0,4	—	+ 0,2	+ 2,7	- 12,3	+ 5,5	+ 1,8	+ 5,9	- 0,2	- 0,1	+ 1,8	- 0,6	- 0,1	+ 1,0	+ 2,7
1951 1 ^{er} semestre	+ 1,0	- 0,8	- 0,4	+ 0,3	- 0,9	+ 0,1	+ 1,3	—	- 2,0	+ 1,4	- 0,3	- 0,1	—	+ 0,2	+ 0,4	- 0,8	+ 0,1
2 ^e semestre	+ 11,4	+ 1,7	+ 0,9	+ 0,8	+ 3,4	+ 14,8	+ 9,2	+ 4,5	+ 0,4	+ 1,6	- 0,4	- 0,2	+ 0,2	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	+ 14,8
Total ...	+ 12,4	+ 0,9	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,5	+ 14,9	+ 10,5	+ 4,5	- 1,6	+ 3,0	- 0,7	- 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,7	+ 14,9
1952 1 ^{er} semestre	+ 3,1	+ 3,7	- 0,9	+ 0,2	+ 3,0	+ 6,1	+ 7,0	+ 3,7	- 0,3	- 2,5	+ 0,1	- 0,2	- 1,3	- 0,6	+ 0,8	- 0,6	+ 6,1
2 ^e semestre	+ 2,9	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 3,4	- 0,6	+ 1,6	+ 0,6	+ 2,8	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3	- 0,2	- 0,4	- 0,6	+ 3,4
Total ...	+ 6,0	+ 4,0	- 0,8	+ 0,3	+ 3,5	+ 9,5	+ 6,4	+ 5,3	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,2	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,2	+ 9,5
1953 1 ^{er} semestre	+ 1,3	+ 0,7	—	- 0,9	- 0,2	+ 1,1	- 1,1	+ 1,6	+ 1,1	- 0,4	—	- 0,2	- 1,3	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,1
2 ^e semestre	+ 4,5	+ 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 5,4	+ 0,1	+ 4,2	—	+ 2,6	- 0,1	- 0,7	+ 1,0	- 0,5	- 0,5	- 0,7	+ 5,4
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,8	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} semestre	+ 2,0	- 1,0	+ 0,1	- 0,1	- 1,0	+ 1,0	- 3,8	+ 1,6	+ 1,2	- 0,5	- 0,2	- 0,6	+ 0,5	+ 0,9	—	+ 1,9	+ 1,0
2 ^e semestre	+ 1,3	+ 1,7	+ 0,4	—	+ 2,1	+ 3,4	- 0,9	- 1,2	+ 2,0	+ 3,5	- 0,5	- 0,4	+ 1,4	—	+ 0,7	- 1,2	+ 3,4
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,4	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} semestre	+ 4,0	+ 1,1	- 0,3	—	+ 0,8	+ 4,8	+ 1,9	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3	- 0,8	+ 0,4	+ 4,8
2 ^e semestre	+ 5,1	+ 1,0	+ 0,6	—	+ 1,6	+ 6,7	+ 2,2	+ 2,0	+ 1,0	+ 1,4	+ 0,1	- 0,4	+ 1,6	- 0,1	+ 0,2	- 1,3	+ 6,7
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,3	—	+ 2,4	+ 11,5	+ 4,1	+ 3,2	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 1,7	+ 0,2	- 0,6	- 0,9	+ 11,5
1956 1 ^{er} semestre	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,4	—	+ 1,5	+ 3,9	+ 4,2	+ 0,7	+ 1,5	- 2,3	- 0,6	- 0,3	- 1,2	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,3	+ 3,9

* Mouvement des crédits directs au Trésor + solde des opérations en capital des pouvoirs publics avec l'étranger.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE

(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1955 8 décembre	1956 5 janvier	1956 9 février	1956 5 avril	1956 9 mai	1956 7 juin	1956 5 juillet	1956 9 août
ACTIF								
Encaisse or	201	301	301	301	301	301	301	301
Disponibilités à vue à l'étranger	200	200	198	178	162	152	144	128
Monnaies divisionnaires	16	17	18	18	18	17	16	17
Comptes courants postaux	35	41	32	45	48	34	42	33
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	293	191	191	182	183	183	157	135
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³ ...	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	190	190	183	183	183	183	183	179
Avances spéciales à l'Etat ⁵	79	60	59	23	13	31	20	3
Portefeuille d'escompte	1.120	1.260	1.278	1.381	1.348	1.396	1.444	1.585
<i>Effets escomptés sur la France</i>	565	614	632	625	648	621	637	679
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	1	0,5	0,5
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	43	45	33	20	17	9	4	2
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	512	601	613	736	683	765	803	904
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	221	196	186	194	265	210	300	282
Avances à 30 jours sur effets publics ...	9	8	8	16	18	11	16	16
Avances sur titres	9	8	8	9	9	9	10	8
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	16	43	15	46	31	16	21	15
Divers	49	49	49	49	50	50	51	52
Total ...	2.918	3.044	3.006	3.105	3.109	3.073	3.185	3.234

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.735	2.837	2.802	2.879	2.882	2.866	2.961	2.978
Comptes courants créditeurs	115	128	136	150	149	138	146	174
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	47	57	67	83	76	70	75	99
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	68	71	69	67	73	68	71	75
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	68	79	68	76	78	69	78	82
Total ...	2.918	3.044	3.006	3.105	3.109	3.073	3.185	3.234

¹ Convention du 27 juin 1940.

² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁴ Convention du 20 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

⁵ Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.

⁶ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁷ Décret du 17 juin 1938.

⁸ Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1956 4 janvier	1956 8 février	1956 7 mars	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin	1956 4 juillet	1956 8 août
-----------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.885	1.810	1.810	1.860	1.860	1.885	1.935	1.985
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.848	1.777	1.801	1.852	1.855	1.871	1.906	1.977
Au Département bancaire	52	48	24	23	20	29	44	23
	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	205	237	257	277	278	273	215	216
Autres titres :								
Escomptes et avances	72	32	29	23	25	9	56	36
Titres	17	17	17	17	15	17	17	17
Billets	52	48	24	23	20	29	44	23
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	348	336	329	342	340	330	334	294

PASSIF

Capital	15	15	15	15	14	14	14	14
Réserves	3	4	4	4	3	3	4	4
Dépôts publics :								17 ¹
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes)	23	9	11	16	17	11	9	—
Trésor, compte spécial	3	3	3	3	3	1	—	—
Autres dépôts :								
Banquiers	232	234	227	225	228	225	234	189
Autres comptes	72	71	69	79	75	76	73	70
	348	336	329	342	340	330	334	294

¹ Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes.

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1956 4 janvier	1956 8 février	1956 7 mars	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin	1956 4 juillet	1956 8 août
ACTIF								
Certificats-or	20.141	20.156	20.166	20.191	20.241	20.274	20.290	20.321
Fonds de rachat des billets des F.R.	868	857	848	845	841	831	843	853
Total des réserves de certificats-or	21.009	21.013	21.014	21.036	21.082	21.105	21.133	21.174
Billets F.R. d'autres banques	351	361	311	293	271	254	213	310
Autres encaisses	332	444	422	382	363	343	342	386
Escompte et avances	398	827	650	644	1.003	494	570	717
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement	23	16	16	15	15	16	17	17
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	1	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	1.502	555	538	699	363	603	951	529
Certificats	5.921	5.921	5.920	10.932	10.933	10.933	10.932	10.933
Billets	14.166	14.166	14.166	9.154	9.154	9.154	9.154	9.154
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.391	23.444	23.426	23.587	23.252	23.492	23.839	23.418
Détenus en vertu d'une convention de rachat	272	—	91	21	20	20	24	—
Total des fonds publics	24.663	23.444	23.517	23.608	23.272	23.512	23.863	23.418
Total des prêts et des fonds publics	25.086	24.288	24.184	24.268	24.291	24.023	24.451	24.153
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	5.212	3.936	4.113	4.205	4.214	4.151	4.703	4.090
Immeubles	61	62	63	65	65	67	68	70
Autres avoires	168	211	140	115	174	207	224	214
Total actif ...	52.219	50.315	50.247	50.364	50.460	50.150	51.134	50.397

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	26.838	26.122	26.044	26.046	26.032	26.165	26.486	26.401
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	19.418	18.675	18.518	18.586	18.617	18.469	18.930	18.243
Trésor américain — compte général ...	265	305	452	503	498	435	446	561
Étrangers	451	369	357	327	336	317	291	277
Autres	424	315	347	302	322	297	287	273
Total dépôts	20.558	19.664	19.674	19.718	19.773	19.518	19.954	19.354
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.672	3.338	3.305	3.339	3.436	3.211	3.412	3.411
Autres engagements et dividendes courus	14	14	16	18	19	22	15	14
Total exigible ...	51.082	49.138	49.039	49.121	49.260	48.916	49.867	49.180

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	303	306	309	310	314	315	316	317
Surplus (section 7)	694	694	694	694	694	694	694	694
Surplus (section 13b)	27	28	27	27	27	28	27	28
Autres comptes de capital	113	149	178	212	165	197	230	178
Total passif ...	52.219	50.315	50.247	50.364	50.460	50.150	51.134	50.397
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	33	32	39	42	45	45	45	50
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	3	2	2	2	3	3	2
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	44,3 %	45,9 %	46,0 %	46,0 %	46,0 %	46,2 %	46,0 %	46,3 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1956 9 janvier	1956 6 février	1956 5 mars	1956 9 avril	1956 7 mai	1956 4 juin	1956 9 juillet	1956 6 août
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	—	—	—	22	12
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	322	242	217	240	240	240	460	460
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	307	81	27	173	63	49	68	73
<i>sur titres, etc.</i> ²	305	79	25	172	62	48	67	72
<i>sur produits et cédules</i>	2	2	2	1	1	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	200	200	200	200	200	200	200	200
Lingots et monnaies	3.320	3.314	3.345	3.334	3.331	3.276	3.230	3.230
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.275	3.275	3.315	3.315	3.322	3.271	3.226	3.227
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	45	39	30	19	9	5	4	3
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³	1.426	1.511	1.458	1.414	1.444	1.357	1.213	1.231 ⁴
Moyens de paiement étrangers ³	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	218	168	193	192	170	180	173	180 ⁴
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	151	151	151	150	154	153	153	154
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	56	59	71	73	53	55	35	31
	6.001	5.727	5.663	5.777	5.656	5.511	5.555	5.572
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	26	26	26	26	25	25	25	25
Réserves spéciales	103	103	103	103	108	108	107	108
Fonds de pension	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds de prévis. du personnel temporaire	2	2	2	2	1	1	1	1
Billets en circulation	3.851	3.838	3.879	3.857	4.026	4.025	3.995	4.045
Accréditifs en circulation	—	—	1	—	—	—	—	4
Comptes courants	1.894	1.624	1.530	1.665	1.405	1.253	1.339	1.293
<i>Trésor public</i>	571	421	251	400	251	73	131	86
<i>Trésor public, compte spécial</i>	490	490	490	490	466	466	419	419
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	636	510	576	549	465	451	482	533
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	112	113	110	127	126	134	233	184
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	18	20	16	15	15	18	18	17
<i>Autres engagements</i>	67	70	87	84	82	111	56	54
Engagements libellés en monnaies étrang.	45	45	30	39	31	36	23	20
Comptes divers	60	69	72	65	40	43	45	56
	6.001	5.727	5.663	5.777	5.656	5.511	5.555	5.572
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — <i>Staatsblad</i> , n ^o 99)	18	18	18	18	18	18	18	18
³ Conformément aux dispositions de l'article 1 (a) et 8 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à	—	—	—	—	—	—	537	620
⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de	27	26	24	23	22	21	19	95
N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais	34	42	43	65	161	136	62	52
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	169	160	152	146	144	145	143	146

Rubriques	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 29 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet	1956 31 août
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	612	599	601	593	585	566	574	579
Surplus de valeur d'or	825	806	810	798	788	762	773	779
Fonds publics étrangers *	600	590	624	618	627	615	643	660
Effets sur l'étranger *	75	78	65	72	69	70	74	75
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	253	292	245	234	156	237	204	156
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.693	3.627	3.603	3.791	3.591	3.787	3.971	3.944
Effets payables en Suède *	15	14	15	14	15	14	13	12
Prêts nantis *	9	9	29	9	162	193	8	8
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	54	53	53	53	53	53	52	52
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	26	28	28	28	28	28	28	29
Chèques et effets bancaires	9	10	13	9	6	8	10	3
Autres valeurs actives intérieures	72	55	31	21	18	16	16	16
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.871	6.789	6.745	6.868	6.726	6.977	6.994	6.941

PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.047	5.014	5.073	5.129	4.968	5.108	4.949	5.047
Effets bancaires	4	4	2	2	1	4	6	2
Dépôts en comptes chèques :	565	514	325	370	312	323	499	356
Institutions officielles	288	333	213	202	231	207	210	105
Banques commerciales	272	172	108	165	79	112	287	245
Autres déposants	5	9	4	3	2	4	2	6
Dépôts	265	266	345	372	435	516	515	509
Comptes d'ajustements de change	341	341	341	354	354	354	354	354
Autres engagements	13	14	23	32	47	63	64	66
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	0,3	0,3	0,3	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1955	28	28	28	—	—	—	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	78	78	78	78	78	78	76	76
Total ...	6.871	6.789	6.745	6.868	6.726	6.977	6.994	6.941

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.000 millions de Kr. en vertu de la loi no 240 du 1er juin 1956.

BANCA D'ITALIA
(milliards de lires)

86⁶

Rubriques	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	7	8	11	12	12	12	12	10
Portefeuille d'escompte	335	329	330	327	322	325	327	344
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	83	74	94	94	114	94	109	100
Disponibilités en devises à l'étranger	70	70	70	70	73	70	72	70
Titres émis ou garantis par l'Etat	60	58	58	58	58	60	60	57
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	766	774	775	786	779	794	805	843
Créances diverses	3	4	4	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	176	175	79	75	29	36	—	31
Placements en titres pour le compte du Trésor	355	360	350	360	350	350	327	327
Services divers pour le compte de l'Etat .	11	13	16	14	13	13	6	10
Dépenses diverses	34	1	2	4	6	7	18	20
Total de l'actif ...	2.471	2.437	2.360	2.374	2.330	2.335	2.310	2.386
PASSIF								
Billets en circulation	1.672	1.547	1.529	1.564	1.531	1.544	1.554	1.609
Chèques et autres dettes à vue ³	21	13	13	14	13	14	13	15
Comptes courants à vue	81	71	68	69	66	69	85	78
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	513	645	586	566	551	545	476	511
Créditeurs divers	126	134	135	131	136	132	127	134
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	—	—	—	—	—	—	10	—
spécial	—	—	—	—	—	—	3	—
Comptes courants des Accords de coopération économique	22	23	25	23	25	22	21	16
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	34	2	2	5	6	7	19	20
Total du passif et du patrimoine ...	2.471	2.437	2.360	2.374	2.330	2.335	2.310	2.386
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.684	3.478	3.330	3.076	2.945	3.037	4.286	4.155
Escomptes effectués	161	41	40	116	135	47	44	133
Avances effectuées	486	287	350	367	380	325	426	395
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	6.508	5.928	5.080	5.050	5.174	4.735	5.570	5.226
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	5	6	10	10	10	10	9	8
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	2	—	2
³ Comprend valeurs et assignations	14	11	11	10	11	11	11	13

BANK DEUTSCHER LÄNDER
(millions de D.M.)

867

Rubriques	1956 7 janvier	1956 7 février	1956 7 mars	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin	1956 7 juillet	1956 7 août
ACTIF								
Or	3.853	3.992	4.155	4.202	4.337	4.426	4.626	4.983
Avoirs auprès de banques étrangères	8.626	8.641	8.623	8.878	9.076	9.477	9.874	10.231
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	631	651	695	703	700	722	783	785
Avoirs en comptes chèques postaux	80	83	77	94	89	96	75	89
Effets sur l'intérieur	2.112	2.337	2.885	2.708	2.496	2.113	1.693	1.272
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	181	89	292	170	296	266	184	94
Monnaies divisionnaires allemandes	53	60	62	55	51	51	50	48
Prêts sur créances de compensation	—	—	—	—	18	—	4	—
Avances et crédits à court terme	131	129	115	122	107	91	69	97
Titres	19	18	19	21	20	37	36	52
Créances sur les pouvoirs publics	1.534	1.534	1.534	1.534	1.534	1.535	1.535	1.535
a) <i>créances de compensation</i>	912	912	912	912	912	913	913	913
b) <i>titres d'obligations</i>	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	44	64	60	78	91	95	80	81
	17.655	17.989	18.908	18.956	19.206	19.300	19.400	19.658

PASSIF

Billets en circulation	12.942	12.630	12.866	13.039	13.220	13.395	13.541	13.350
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	792	713	765	879	703	746	615	1.027
b) des Administrations de l'Etat : ...	2.660	3.466	4.061	3.835	4.119	4.115	4.223	4.115
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> .	245	255	213	222	235	231	234	223
<i>autres avoirs</i>	2.415	3.211	3.848	3.613	3.884	3.884	3.989	3.892
c) administrations alliées	254	234	238	226	221	172	149	125
d) autres	82	44	43	44	107	52	31	130
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	261	198	227	228	214	200	184	201
Autres valeurs passives	322	362	366	363	242	240	277	330
a) <i>provisions</i>	180	180	180	180	212	213	185	185
b) <i>autres</i>	142	182	186	183	30	27	92	145
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	242	242	242	242	280	280	280	280
	17.655	17.989	18.908	18.956	19.206	19.300	19.400	19.658

Rubriques	1956 7 janvier	1956 7 février	1956 7 mars	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin	1956 7 juillet	1956 7 août
ACTIF								
Encaisse or	6.689	6.667	6.729	6.753	6.755	6.684	6.649	6.825
Disponibilités à l'étranger	570	580	603	580	586	554	600	573
<i>pouvant servir de couverture</i>	570	580	603	580	586	554	600	573
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	137	114	98	91	94	99	108	108
<i>Effets de change</i>	135	114	98	91	93	98	105	105
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	2	—	—	—	1	1	3	3
Avances sur nantissement	50	24	27	34	42	49	45	41
Titres	46	46	46	45	45	45	45	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	1	1	—	—	—	—	—
<i>autres</i>	46	45	45	45	45	45	45	45
Correspondants en Suisse	12	9	12	11	12	11	14	11
Autres postes de l'actif	32	27	31	27	29	29	30	36
Total ...	7.536	7.467	7.546	7.541	7.563	7.471	7.491	7.639

PASSIF								
Fonds propres	47	47	47	48	48	48	48	48
Billets en circulation	5.287	5.028	5.060	5.120	5.108	5.081	5.163	5.167
Engagements à vue	2.034	2.230	2.275	2.214	2.242	2.177	2.110	2.253
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.655	1.859	1.896	1.749	1.552	1.481	1.510	1.620
<i>Autres engagements à vue</i>	379	371	379	465	690	696	600	633
Autres postes du passif	168	162	164	159	165	165	170	171
Total ...	7.536	7.467	7.546	7.541	7.563	7.471	7.491	7.639

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

(au 31 août 1956)

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	19 mai 1956	5,50*	Grande-Bretagne	16 février 1956	5,50
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	4 août 1955	3,— ¹	Irlande	26 mai 1956	5,—
Canada	10 août 1956	3,25	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Norvège	14 février 1955	3,50
Danemark	25 mai 1955	5,50	Pays-Bas	25 août 1956	3,25
Espagne	1 juillet 1954	3,75 ³	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	24 août 1956	3,—	Suède	19 avril 1955	8,75
Finlande	19 avril 1956	6,50	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
France	2 décemb. 1954	3,—	Turquie	6 juin 1956	6,—

* A partir du 6 septembre 1956 : 5 %.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

³ A partir du 10 septembre 1953 : 4,25 %.

Situations en millions de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 mai 1956		30 juin 1956		31 juillet 1956		PASSIF	31 mai 1956		30 juin 1956		31 juillet 1956	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	659.665	35,4	609.789	32,4	633.418	32,2	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	58.889	3,2	60.463	3,2	56.973	2,9	Actions libérées de 25 %	125.000	6,7	125.000	6,6	125.000	6,4
III. Portefeuille réescomptable :	545.211		549.400		555.688		II. Réserves :	20.949	1,1	21.252	1,1	21.252	1,1
1. Effets de commerce et acceptations de banque	37.049	2,0	29.657	1,6	41.158	2,1	1. Fonds de Réserve légale	7.606		7.909		7.909	
2. Bons du Trésor	508.162	27,2	519.743	27,6	514.530	26,2	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	146.775	7,9	166.710	8,9	166.457	8,5	III. Dépôts (or) :	622.697		665.797		692.491	
V. Dépôts à terme :	94.679		115.468		119.801		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 3 à 9 mois	24.153	1,3	70.684	3,8	126.553	6,4
a) à 3 mois au maximum	9.857	0,5	3.415	0,2	3.415	0,2	b) à 3 mois au maximum	214.073	11,5	174.430	9,3	154.296	7,8
b) de 3 à 12 mois	17.112	0,9	38.835	2,1	38.867	1,9	c) à vue	259.019	13,9	295.079	15,7	286.012	14,6
c) à plus d'un an	25.716	1,4	12.849	0,7	12.850	0,6	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 3 à 9 mois	61.210	3,2	61.222	3,2	92.240	4,7
a) à 3 mois au maximum	20.621	1,1	38.967	2,1	28.980	1,5	b) à 3 mois au maximum	61.642	3,3	61.629	3,3	30.617	1,6
b) de 3 à 6 mois	—	—	—	—	14.290	0,7	c) à vue	2.600	0,1	2.753	0,1	2.773	0,1
c) à plus d'un an	21.373	1,1	21.402	1,1	21.399	1,1	IV. Dépôts (monnaies) :	945.436		918.626		976.732	
VI. Autres effets et titres :	290.627		310.778		362.394		1. Banques centrales :						
1. Or :							a) à plus d'un an	62.414	3,4	70.396	3,7	70.547	3,6
a) à 3 mois au maximum	75.929	4,1	89.342	4,7	74.184	3,8	b) de 9 à 12 mois	1.430	0,1	13.248	0,7	13.273	0,7
b) de 3 à 6 mois	58.570	3,1	89.208	4,7	74.109	3,8	c) de 6 à 9 mois	20.256	1,1	1.433	0,1	1.434	0,1
c) de 6 à 12 mois	15.433	0,8	15.322	0,8	15.361	0,8	d) de 3 à 6 mois	10.749	0,6	71.196	3,8	61.568	3,1
d) à plus d'un an	30.869	1,7	15.359	0,8	15.398	0,8	e) à 3 mois au maximum	718.584	38,5	662.430	35,2	741.664	37,8
2. Monnaies :							f) à vue	83.634	4,5	54.375	2,9	44.394	2,3
a) à 3 mois au maximum	92.779	5,0	84.399	4,5	84.383	4,3	2. Autres déposants :						
b) de 3 à 6 mois	—	—	—	—	81.684	4,1	a) de 6 à 12 mois	—	—	1.069	0,0	1.071	0,0
c) à plus d'un an	17.047	0,9	17.148	0,9	17.275	0,9	b) de 3 à 6 mois	—	—	143	0,0	143	0,0
VII. Actifs divers	954	0,0	1.976	0,1	1.390	0,1	c) à 3 mois au maximum	37.089	2,0	35.362	1,9	34.706	1,8
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,7	68.291	3,6	68.291	3,5	d) à vue	11.280	0,6	8.974	0,5	7.932	0,4
<i>Total actif ...</i>	1.865.091	100,0	1.882.875	100,0	1.964.412	100,0	V. Divers	14.505	0,8	15.913	0,8	17.636	0,9
							VI. Dividende payable le 1^{er} juillet 1956	—	—	4.986	0,3	—	—
							VII. Compte de profits et pertes :	10.056	0,5	4.852	0,3	4.852	0,2
							Rep. de l'exerc. soc. clos le 31-3-55	3.987	—	—	—	—	—
							Bénéf. d. l'exerc. soc. clos le 31-3-56	6.069	—	—	—	—	—
							Report à nouveau	—	—	4.852	—	4.852	—
							VIII. Provision pour charges éventuelles	126.448	6,8	126.449	6,7	126.449	6,4
							<i>Total passif ...</i>	1.865.091	100,0	1.882.875	100,0	1.964.412	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909	228.909	228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303	76.303	76.303
<i>Total ...</i>	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291	68.291	68.291
					<i>Total ...</i>	297.200	297.200	297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenues en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1956 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS.

88¹

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Jun 1955	Déc. 1955	Jun 1956	Juillet 1956
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	248,3	290,6	184,3
c) Solde du compte courant (dollars)	—	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	4,0	17,9	67,4
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	72,3	—	5,9	65,4
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	350,0	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	375,8	437,9	440,6
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952	—	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—
IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...	—	3,4	—	—	—	—	—	—	—	—
V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—
Danemark	—	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 ²	106,0	100,4	99,8
France	—	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	86,6	74,6	90,3
Islande	—	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	5,2	5,2	5,2
Italie ³	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7	179,0	162,0	159,7
Norvège	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	114,2	100,7	99,4
Royaume-Uni	—	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	344,3	323,6	316,7
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	—	—
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ¹	—	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	865,5	797,2	801,1
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
VII. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1276,7
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	165,3	181,9	186,3
Allemagne	—	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	1,0	—	2,8
Italie	—	94,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	171,4	125,2	118,8
Portugal	—	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—	—	—	—
Suède	—	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	13,3	2,4	2,5
Suisse	—	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	100,9	78,5	80,3
	—	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	778,9	751,9	688,0	690,7
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	230,2	298,4	302,4
Autriche	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	7,6	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	11,5	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—	—	—
	—	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	230,2	298,4	302,4
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50) .	—	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	20,0	10,0	10,0
VI. Divers	—	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	2,6	2,1	2,0
	565,3	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1276,7

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 89,0 millions d'unités de compte (juin 1956) et 88,7 millions d'unités de compte (juillet 1956) accordé à l'Italie en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS DE JUILLET 1956

 88²

(en millions d'unités de compte)

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois	Régulé par 1				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 31 juillet 1956 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre		
Autriche	+ 14,3	—	10,8 (a)	—	3,5	—	+ 2,8
Belgique-Luxembourg	+ 25,8	—	19,3	—	6,4	- 2,0	+ 186,3 ²
Danemark	- 2,4	1,8	—	0,6	—	+ 1,3 ⁴	- 99,7
France	- 70,6	52,9	—	17,6	—	+ 2,0	- 90,3 ³
Allemagne	+ 106,6	—	79,9	—	26,6	- 22,6	+ 602,5
Grèce	- 2,9	2,9 (b)	—	—	—	—	—
Islande	- 0,3	0,2	—	0,1	—	+ 0,0	- 5,2
Italie	+ 8,9	—	6,7	—	2,2	—	- 159,7
Pays-Bas	- 19,0	14,2	—	4,7	—	- 1,6	+ 118,8
Norvège	+ 0,5	—	0,3	—	0,1	+ 1,1	- 99,4 ²
Portugal	- 5,8	5,8 (c)	—	—	—	—	néant ³
Suède	+ 3,3	—	2,5	—	0,8	- 0,7	+ 2,5
Suisse	+ 13,1	—	9,8	—	3,3	- 1,5 ⁴	+ 80,3
Turquie	- 2,9	2,9 (d)	—	—	—	—	- 30,0 ²
Royaume-Uni	- 68,5	51,4	—	17,1	—	+ 24,0	- 316,7
Totaux ...	+ 172,5	132,3	129,4	40,2	43,0	+ 28,5	+ 993,2 - 801,1

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

1 Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

- (a) Autriche — 0,1 million d'u.c. sur le montant d'or versé à l'Autriche correspond à un remboursement d'or (ou de dollars) que ce pays avait versé antérieurement à l'Union, (conformément à l'Article 11 (d)), en règlement d'une fraction de ses déficits qui aurait pu être réglée par l'octroi de crédits.
- (b) Grèce — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) à l'Union, conformément à l'Article 10-bis.
- (c) Portugal — Le quart de ce montant correspond à la fraction de ses déficits dont le Portugal aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'il a préféré régler temporairement en or (ou en dollars), conformément à l'Article 11 (d).
- (d) Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) à l'Union, conformément à l'Article 13 (a).

2 L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a en outre accordé à l'Union un crédit spécial de 50,0 millions d'u.c. dont 10 millions d'u.c. n'ont pas encore été remboursés. De même, les dettes vis-à-vis de l'Union indiquées ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

3 Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondant à la fraction de leurs déficits dont la France et le Portugal auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'Article 11 (d) et (e). Après exécution des opérations pour juillet, ces montants s'élèvent à 61,9 millions d'u.c. pour la France et 22,9 millions d'u.c. pour le Portugal.

4 Ces chiffres comprennent chacun un montant de 0,4 million d'u.c. correspondant au versement initial effectué conformément à l'accord bilatéral additionnel conclu entre le Danemark et la Suisse.

A la suite des opérations relatives au mois de juillet 1956, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union, qui s'élevaient à 437,9 millions d'u.c. après les opérations pour juin 1956, ont atteint 440,6 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
Ib. — Taux du call et des certificats de trésorerie à très court terme	2	II. — Produits textiles	56 ¹
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	III. — Produits divers	56 ²
III. — L'argent au jour le jour	8	IV. — Energie électrique	58
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	V. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
MARCHE DES CHANGES.		a) Indices des ventes mensuelles base moyenne : 1936 à 1938 = 100	65 ¹
I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100	65 ² et 65 ³
II. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ²	II. — Consommation de tabac	66
MARCHE DES CAPITAUX.		III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	TRANSPORTS.	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		c) trafic :	
Tableau rétrospectif	17 ¹	1° trafic général	70 ³
Année 1955 :		2° grosses marchandises	70 ³
Détail des émissions		A) ensemble du trafic	
Groupement par importance du capital		B) service interne belge	
Emissions des sociétés congolaises en avril 1956 :		II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Détail des émissions	17 ²	III. — Mouvement des ports :	
Groupement par importance du capital	17 ²	a) Port d'Anvers	71 ¹
Emissions des sociétés belges en avril et mai 1956 :		b) Port de Gand	71 ²
Détail des émissions	17 ³	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
Groupement par importance du capital	17 ⁴	COMMERCE EXTERIEUR.	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	CHOMAGE.	
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
FINANCES PUBLIQUES.		II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
IV. — Rendement des impôts	26	I. — Belgique et Congo belge :	
REVENUS ET EPARGNE.		Situations globales des banques	85 ¹
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		Banque Nationale de Belgique :	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement :		Situations hebdomadaires	85 ²
Pendant l'année 1955	30 ¹	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
En janvier 1956	30 ¹	Situations mensuelles	85 ³
En février 1956	30 ¹	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁴
Tableau rétrospectif	30 ²	Stock monétaire intérieur	85 ⁴
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		II. — Banques d'émission étrangères.	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Situations :	
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Banque de France	86 ¹
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Bank of England	86 ²
Mouvement du débit		Federal Reserve Banks	86 ³
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Nederlandsche Bank	86 ⁴
PRIX.		Sveriges Riksbank	86 ⁵
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Banca d'Italia	86 ⁶
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Bank Deutscher Länder	86 ⁷
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²